Recensement de la population, 2021



Date de diffusion : le 21 juin 2023



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Service de renseignements statistiques
 Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants
 Télécopieur
 1-800-263-1136
 1-800-363-7629
 1-514-283-9350

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada © Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023 Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 21 juin 2023

Nº 98-304-X au catalogue, numéro 2021001

ISBN 978-0-660-42352-4

Ce document de référence donne un aperçu de la détermination du contenu, de la collecte, du traitement, de l'évaluation de la qualité des données et de la diffusion des données du Recensement de la population. Il peut s'avérer utile, autant pour les utilisateurs chevronnés que pour les utilisateurs novices qui désirent se familiariser avec le Recensement de 2021 ainsi que pour en soutirer des renseignements précis.

Table des matières

Chapitre 1 – Introduction	7
Renseignements généraux	7
Pourquoi Statistique Canada mène-t-il le Recensement de la population?	7
Pourquoi tient-on le recensement en mai?	7
Protection des renseignements personnels et confidentialité	7
Consentement à la divulgation de données personnelles	8
Conservation des données du recensement	9
Langues officielles	9
Langues tierces et autres formats	9
Chapitre 2 – Historique du recensement	11
Répercussions de la COVID-19 sur le Recensement de la population de 2021	14
Chapitre 3 – Communications	15
Principales activités	15
Site Web du recensement	15
Médias sociaux	15
Relations avec les répondants	15
Relations avec les médias	16
Publicité	16
Sensibilisation, relations publiques et événements	16
Stratégie à l'égard des communautés autochtones et nordiques	17
Trousses	17
Chapitre 4 – Détermination du contenu	18
Comment les questions du recensement sont-elles choisies?	18
Consultations relatives au contenu	18
Test qualitatif relatif au contenu du questionnaire	19
Test du recensement de 2019	20
Test du contenu	20
Test des opérations sur le terrain	20
Modifications apportées au questionnaire pour le Recensement de 2021	21
Nouveau contonu	21

Autres changements	21
Aperçu de la façon dont l'analyse comparative entre les sexes plus a été prise en compte pour le contenu et le questionnaire	
Autres références	22
Chapitre 5 – Questionnaires du Recensement de la population	23
Questionnaire abrégé (questionnaires 2A, 3A et 2C)	24
Questionnaire détaillé (questionnaires 2A-L et 2A-R)	24
Questionnaires utilisés pour dénombrer les résidents habituels des logements collectifs	24
Accessibilité	25
Chapitre 6 – Questionnaire en ligne	26
Questionnaire en ligne ou questionnaire papier	26
Conception adaptée aux appareils mobiles	26
Sécurité	27
Chapitre 7 – Opérations sur le terrain	28
Introduction	28
Méthodes de livraison dans le cadre du recensement	28
Approche par vagues du recensement	28
Assistance téléphonique du recensement	32
Vérification de l'occupation et activités de suivi pour le Recensement de 2021	32
Chapitre 8 – Traitement	34
Introduction	34
Réception et enregistrement	34
Imagerie et saisie des données	34
Contrôles	35
Codage	35
Base de données des réponses	36
Contrôle et imputation	36
Chapitre 9 – Évaluation de la qualité des données	38
Introduction	38
Pourquoi évaluer la qualité des données du recensement	38
Principaux types d'erreurs	38
Évaluation de la couverture des données	39
Certification	41
Indicateurs de la qualité	41
Taux de non-réponse totale	42
Comparaison entre le taux de non-réponse totale de 2021 et le taux global de non-réponse des recensements précédents	42
roomonicing procedure	

Indicateurs de la qualité par question	43
Indicateurs de la qualité fondés sur la variance	43
Mesure de l'erreur d'échantillonnage	44
Taux de réponse au Recensement de la population de 2021	45
Comparabilité des estimations des programmes du Recensement de 2021 et du Recensement de 2016	47
Comparabilité de la variabilité des estimations des questionnaires détaillés des	
recensements de 2021 et de 2016	50
Chapitre 10 – Diffusion	51
Introduction	51
Façon dont les données du recensement sont utilisées	51
Aperçu des produits et services du Recensement de la population de 2021	52
Communication avec les Canadiens et Canadiennes	55
Disponibilité des produits et services	55
Protection de la vie privée	57
Chapitre 11 – Géographie du recensement	62
Introduction	62
Base nationale de données géographiques	62
Modèle hiérarchique des régions géographiques pour la collecte	62
Modèle hiérarchique des régions géographiques pour la diffusion	64
Hiérarchie des régions géographiques : comprendre la hiérarchie, la façon dont les niveaux géographiques sont liés et l'analyse des données	65
Régions géographiques pour la diffusion	65
Régions géographiques non normalisées ou définies par l'utilisateur pour la diffusion	66
Chapitre 12 – Échantillonnage et pondération pour le questionnaire détaillé	67
Annexe 1.1 – Dispositions législatives	70
Introduction	70
Obligation de répondre	70
Droit constitutionnel	71
Annexe 1.2 – Différence entre les chiffres du recensement et les estimations	
démographiques	73
Annexe 1.3 – Information provenant du Recensement de la population de 2021	
Qui est inclus dans la population du Canada?	
À quel emplacement les personnes sont-elles dénombrées?	
Qui est inclus dans les données diffusées de chacun des thèmes?	74

Annexe 1.4 – Répercussions de la pandémie de COVID-19	77
Détermination du contenu	77
Collecte	77
Qualité des données	
Diffusion	
Annexe 1.5 – Réserves et établissements partiellement dénombrés	79
Annexe 1.6 – Variation en pourcentage des chiffres de population et des	
logements à divers niveaux géographiques	87
Annexe 1.7 — Utilisation de données administratives pour imputer les ménages non	
répondants des régions où les taux de réponse sont faibles	88
Introduction	88
Objectifs du plan d'imputation	88
Élaboration du plan d'imputation	88
Résultats des tests d'imputation fondés sur des données administratives	88
Mise en œuvre du plan d'imputation fondé sur des données administratives	89
Données administratives	89
Date de référence	90
Portée de l'application du plan d'imputation	90
Qualité des données	90
Annexe 1.8 – Variabilité des estimations de l'échantillon du questionnaire détaillé du	
Recensement de 2021	91
Faits saillants	91
Analyse des coefficients de variation du questionnaire détaillé des recensements	01

Chapitre 1 - Introduction

Renseignements généraux

Tous les cinq ans, le Recensement de la population brosse un portrait statistique détaillé et complet du Canada qui se veut essentiel pour notre pays. Seul le recensement fournit constamment des statistiques de grande qualité pour les petites régions géographiques et les petits groupes de population dans tout le pays.

Le Recensement de la population est un outil essentiel pour comprendre la manière dont le Canada évolue au fil du temps. Les données du recensement sont un élément central de la planification à tous les niveaux. Qu'il s'agisse de démarrer une entreprise, de surveiller un programme gouvernemental, de planifier les besoins en matière de transport ou de choisir l'emplacement d'une école, les Canadiens et Canadiennes utilisent quotidiennement les données du recensement pour prendre des décisions éclairées.

Pourquoi Statistique Canada mène-t-il le Recensement de la population?

En vertu de la loi, Statistique Canada doit mener un Recensement de la population tous les cinq ans (voir l'annexe 1.1, Dispositions législatives) et fournir les chiffres de population et des logements pour les collectivités de toute taille dans l'ensemble du pays. Ces chiffres sont essentiels au maintien de la représentation équitable du Canada. Ils sont utilisés pour délimiter les circonscriptions électorales, estimer la demande de services dans les langues officielles des minorités et déterminer les paiements de transfert fédéraux, provinciaux et territoriaux.

De plus, le Recensement de la population représente la principale source de données sociodémographiques pour des groupes de population particuliers, comme les familles monoparentales, les peuples autochtones, les immigrants et les personnes âgées.

Les données du recensement ont de nombreuses autres utilisations importantes dans la vie quotidienne des Canadiens et Canadiennes. Les administrations locales utilisent les données du recensement pour mettre sur pied des programmes et des services, comme la planification des écoles et des services de santé. Les entreprises analysent les données du recensement pour prendre d'importantes décisions d'investissement, et les organismes de services sociaux s'en servent pour mieux comprendre l'évolution des besoins des membres de leurs communautés.

Pourquoi tient-on le recensement en mai?

Le moment de la tenue du Recensement de la population au printemps est motivé par la nécessité de maximiser le nombre de Canadiens et Canadiennes qui sont à la maison durant le dénombrement. En outre, ce moment donne suffisamment de temps pour mener des activités de suivi avant le début des vacances d'été. Les procédures de collecte peuvent donc être menées sans heurts, ce qui réduit les coûts. Le jour du recensement fournit au répondant un point de repère particulier sur lequel fonder ses réponses. Pour le Recensement de 2021, la date de référence a été fixée au 11 mai.

Protection des renseignements personnels et confidentialité

Statistique Canada est tenu par la loi de protéger l'identité des personnes à chacune des étapes du processus statistique, y compris dans toutes les données qu'il publie. Statistique Canada ne diffusera jamais les identificateurs, comme les noms, les adresses ou les adresses de courriel, que ce soit seuls ou avec d'autres renseignements tirés du questionnaire du recensement. Ces identificateurs ne seront jamais donnés ni vendus à quelque particulier ou organisation que ce soit, et ne seront jamais ajoutés à aucune liste de distribution.

Au Canada, tout est mis en œuvre pour s'assurer que les renseignements recueillis dans le cadre du recensement sont réellement d'intérêt public, qu'ils ne peuvent être obtenus d'autres sources et qu'ils peuvent être recueillis efficacement de façon à répondre aux exigences en matière d'information.

Tous les renseignements reçus demeurent strictement confidentiels et ne sont utilisés qu'à des fins statistiques.

Statistique Canada accorde la priorité absolue à la protection de la confidentialité des renseignements contenus dans les questionnaires individuels. Des procédures rigoureuses sont mises en œuvre afin d'assurer le maintien de la confidentialité en tout temps :

- Au moment de leur embauche, tous les employés de Statistique Canada sont tenus de prêter un serment de discrétion, et ce serment reste en vigueur même une fois que leur emploi a pris fin. Les employés demeurent sous serment de discrétion, qu'ils travaillent à partir des immeubles de Statistique Canada ou à partir d'autres endroits sécurisés comme leur résidence privée.
- Seuls les employés de Statistique Canada qui ont besoin de connaître les renseignements personnels et confidentiels ont accès aux renseignements en question. Ils doivent se soumettre à un processus de justification et d'approbation. Ces employés peuvent recueillir, traiter et analyser les questionnaires remplis, mais peuvent uniquement accéder aux données sur lesquelles ils travaillent.
- Aucun entrepreneur privé n'a accès aux renseignements confidentiels.
- L'accès aux immeubles de Statistique Canada est contrôlé par un ensemble de mesures physiques et de procédures d'accès.
- Les données du recensement sont traitées et stockées sur un réseau interne à accès très restreint et ne peuvent être consultées par quiconque n'a pas prêté un serment de discrétion.
- Tous les renseignements et documents liés au travail doivent être sécurisés conformément aux normes de classification de sécurité de Statistique Canada, que les employés travaillent à partir des immeubles de Statistique Canada ou à partir d'autres endroits sécurisés comme leur résidence privée.
- Les diffusions de données sont filtrées afin d'assurer l'anonymat des répondants.
- Les noms, les adresses et les numéros de téléphone ne sont pas entrés dans la base de données du recensement qui est utilisée aux fins de diffusion.

Consentement à la divulgation de données personnelles

L'accès aux dossiers historiques du recensement fait l'objet de discussions publiques depuis de nombreuses décennies et a suscité un intérêt considérable de la part des généalogistes, des historiens et des archivistes.

En 2005, à la suite de vastes activités de mobilisation auprès de la population, le gouvernement du Canada a modifié la *Loi sur la statistique* afin d'éliminer les ambiguïtés concernant le caractère de confidentialité des dossiers des recensements antérieurs, tout en assurant la diffusion des dossiers des recensements à venir.

La *Loi sur la statistique* a été modifiée pour permettre la diffusion des dossiers historiques du recensement de 1911 à 2001. De plus, les renseignements qui seront obtenus lors de chaque recensement après et incluant 2021 devront être divulgués à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) dans les 92 années suivant la tenue de la collecte du recensement (p. ex. les dossiers du Recensement de 2001 seront divulgués en 2093).

En ce qui concerne les recensements de 2006, de 2011 et de 2016, les Canadiennes et Canadiens pouvaient décider s'ils acceptaient que leurs dossiers du recensement soient diffusés publiquement après 92 ans. On a demandé à la personne qui remplissait le questionnaire du recensement de consulter tous les membres du ménage inclus dans le questionnaire avant de répondre à la question sur le consentement. Quant au Recensement de 2021, en raison d'une modification de la *Loi sur la statistique* (2017), le consentement des répondants n'est plus requis pour communiquer les renseignements du recensement à BAC 92 ans après sa tenue.

Il relève de BAC de rendre disponibles les dossiers du recensement. Cette décision concorde avec l'engagement de Statistique Canada à fournir des données ouvertes et accessibles. Les chercheurs, les historiens et les généalogistes ont besoin de ces renseignements pour pouvoir effectuer des recherches et aider les Canadiens et Canadiennes à mieux comprendre leur passé.

Tous les dossiers du recensement, jusqu'au Recensement de 1926 inclusivement, sont accessibles en ligne ou sous forme de copies microfilmées auprès de BAC.

Conservation des données du recensement

Statistique Canada travaille avec Bibliothèque et Archives Canada (BAC) afin de déterminer la meilleure façon de conserver les dossiers du recensement, dans le but de les publier dans 92 ans.

BAC possède une vaste collection de dossiers du recensement de 1666 à 1926.

Selon la *Loi sur la statistique*, les données du recensement recueillies de 1910 à 2005, ainsi que celles recueillies en 2021 ou après, seront transférées à BAC aux fins de divulgation 92 ans après la réalisation des recensements.

Les données du Recensement des provinces des Prairies de 1926 ont été transférées de Statistique Canada à BAC le 1er juin 2018.

Même si tous les dossiers du recensement ne peuvent être trouvés sur le site Web de BAC, les dossiers de 1926 et des recensements précédents peuvent être consultés sans frais sur le site Web <u>Ancestry</u>. Les utilisateurs peuvent effectuer des recherches en fonction de divers critères, y compris le nom et les prénoms.

Statistique Canada possède des copies microfilmées des questionnaires du recensement de 1931 à 2001. Les questionnaires papier originaux ont été déchiquetés et détruits.

Les données des recensements de 2006, de 2011 et de 2016, ainsi que de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (qui a remplacé le questionnaire détaillé du recensement en 2011) n'ont pas été microfilmées. Statistique Canada conserve plutôt une copie d'archive du fichier de données contenant toutes les réponses, y compris celles fournies en ligne. Les questionnaires papier originaux ont été déchiquetés et détruits.

Langues officielles

Dès 1871, les questionnaires du recensement étaient produits en français et en anglais. Cette tradition est devenue loi en 1988, en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Cette loi établit que le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada et que, par conséquent, les services au public doivent être fournis dans ces deux langues.

Comme dans le cas des recensements antérieurs, des mesures ont été mises en place pour le Recensement de 2021 afin de donner aux particuliers la possibilité de recevoir des services dans la langue officielle de leur choix.

Langues tierces et autres formats

Les questionnaires du Recensement de la population de 2021 étaient disponibles en français et en anglais. Cependant, les documents de référence, y compris les questions et les explications des raisons pour lesquelles elles sont posées, étaient disponibles dans d'autres langues, dont des langues immigrantes et autochtones. Les répondants pouvaient en obtenir une copie en consultant le site Web du recensement ou en communiquant avec l'Assistance téléphonique du recensement. Les documents étaient disponibles dans les langues mentionnées ci-dessous.

Langues autochtones:

- atikamekw;
- cri du nord du Québec;
- dénésuline (chipewyan);

- oji-cri;
- · tlicho;
- · ojibwé;
- inuktitut (Nunavik);
- · cri des plaines;
- inuktitut (Nunavut);
- · cri des marais;
- montagnais;
- naskapi;
- mohawk.

Langues immigrantes:

- chinois (simplifié);
- chinois (traditionnel);
- arabe;
- pendjabi;
- espagnol;
- vietnamien;
- persan;
- italien;
- portugais;
- russe;
- coréen;
- ourdou.

Le questionnaire du recensement était disponible en gros caractères, et les documents de référence (y compris les questions du recensement et les raisons pour lesquelles elles étaient posées) étaient disponibles en braille, en format audio, et en format vidéo en langue des signes québécoise et en langue des signes américaine.

La version en gros caractères des questionnaires abrégé et détaillé était imprimée sur du papier grand format dans une police de grande taille, et l'espace disponible faisait en sorte que deux personnes plutôt que cinq (dans le cas du questionnaire détaillé) pouvaient être dénombrées.

Les répondants qui avaient besoin d'aide pour remplir le questionnaire — notamment les personnes aveugles ou malvoyantes, les personnes qui éprouvent des difficultés à lire, et les personnes sourdes ou malentendantes — pouvaient communiquer avec l'Assistance téléphonique du recensement par téléphone ou par téléscripteur.

Chapitre 2 – Historique du recensement

Le Recensement de la population fournit à la population canadienne et aux décideurs des renseignements précieux depuis des centaines d'années. Le premier recensement a été effectué en Nouvelle-France par Jean Talon en 1666. Les résultats ont laissé voir une disparité démographique importante pour ce qui est du nombre d'hommes par rapport au nombre de femmes et ont fait ressortir la nécessité d'encourager les femmes à immigrer en Nouvelle-France.

La proclamation de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 (maintenant connu sous le nom de Loi constitutionnelle de 1867) a donné lieu à l'exigence constitutionnelle de mener un recensement tous les 10 ans. Le recensement suivant, mené en 1871, a permis de déterminer la représentation appropriée au nouveau Parlement. Le recensement joue encore aujourd'hui ce rôle important en vertu de la Loi sur la représentation équitable.

Après 1867, la *Loi constitutionnelle de 1907* et la *Loi constitutionnelle de 1930* ont été adoptées afin de réglementer encore davantage certains transferts du gouvernement fédéral aux provinces des Prairies en fonction des chiffres de population tirés d'un recensement effectué tous les cinq ans.

Avec la croissance rapide du Canada après la Seconde Guerre mondiale et les importants mouvements de population entre les provinces et vers les régions urbaines, il est devenu nécessaire d'obtenir des renseignements plus fréquents sur la population. En 1956, le Bureau fédéral de la statistique (maintenant connu sous le nom de Statistique Canada) a mené le premier recensement quinquennal à l'échelle du pays.

Depuis 1971, la *Loi sur la statistique* oblige juridiquement Statistique Canada à réaliser le Recensement de la population (et le Recensement de l'agriculture) tous les cinq ans, au cours des années se terminant par le chiffre 1 et par le chiffre 6. La loi énonce en outre les exigences obligatoires concernant la réponse au questionnaire du recensement et son renvoi.

En 2017, des modifications à la *Loi sur la statistique* ont renforcé l'indépendance de Statistique Canada ainsi que son rôle en tant qu'organisme national de statistique. L'officialisation de l'indépendance de Statistique Canada a été une étape importante afin de s'assurer que les statistiques sont neutres, objectives, exactes et fiables. Pour qu'un organisme national de statistique assure la crédibilité de ses produits, ses statisticiens doivent travailler et être perçus comme travaillant avec un degré élevé d'indépendance professionnelle par rapport aux autorités extérieures. Les modifications apportées à la loi sont conformes aux principes de la Division de statistique des Nations Unies et à la Recommandation concernant les bonnes pratiques statistiques adoptée par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Vous trouverez ci-dessous une liste exhaustive des faits saillants et des changements apportés tout au long de l'histoire du recensement.

1666 — Le premier recensement canadien a été effectué en Nouvelle-France par l'intendant Jean Talon. Il a permis de dénombrer 3 215 habitants (à l'exclusion des Autochtones et des membres des troupes royales) et de recueillir des renseignements sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial et le lieu de résidence, de même que sur les métiers et les professions de 763 personnes.

1666 à 1867 — De nombreux recensements sont menés à intervalles irréguliers dans les colonies françaises et britanniques qui allaient former le Canada.

1867 — La Loi constitutionnelle de 1867 (anciennement appelée l'Acte de l'Amérique du Nord britannique) exige la tenue d'un recensement tous les 10 ans (recensement décennal) afin de déterminer, au sein du nouveau Parlement, la représentation en fonction de la population.

1871 — Le premier recensement décennal est mené cette année-là. Il permet de dénombrer la population vivant dans les quatre provinces d'alors (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario). Le Manitoba et la Colombie-Britannique, qui avaient également joint la Confédération, sont dénombrés séparément.

C'est lors du Recensement de 1871 que la méthode de dénombrement *de jure* a été utilisée pour la première fois, plutôt que la méthode *de facto* utilisée en Europe à cette époque et encore aujourd'hui. La méthode *de facto* prévoit le dénombrement des personnes là où elles se trouvent le jour du recensement. Selon la méthode *de jure*, on dénombre plutôt les personnes en fonction de leur lieu habituel de résidence.

- **1881** On demande à tous les agents recenseurs de prêter un serment de discrétion, que l'on exige encore aujourd'hui. Le recensement est élargi pour inclure la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard.
- **1891** La population est préparée à la visite des agents recenseurs grâce à des annonces dans les journaux et en chaire.
- **1896** Un recensement tous les cinq ans est tenu à partir de 1896 au Manitoba, et à partir de 1906 en Saskatchewan et en Alberta. Ces recensements étaient nécessaires pour mesurer la croissance rapide de l'Ouest.
- **1901** Le contenu du recensement est élargi afin d'inclure la religion, le lieu de naissance, la citoyenneté et la période d'immigration.
- 1905 Le bureau du recensement devient un bureau permanent du gouvernement fédéral.
- **1906** À partir de 1906, les provinces des Prairies, c.-à-d. le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan, commencent à mener un recensement distinct de la population et de l'agriculture tous les cinq ans, afin de mesurer la croissance de l'Ouest.
- **1912** La responsabilité de mener un recensement passe du ministère de l'Agriculture à celui de l'Industrie et du Commerce.
- 1918 Le Bureau fédéral de la statistique est créé.
- **1931** Même si la compilation et les totalisations du Recensement de 1931 sont toujours effectuées au moyen d'équipement mécanique, une nouvelle trieuse-tabulatrice mise au point par un employé du Bureau fédéral de la statistique rend la production 50 fois plus rapide, en permettant la lecture d'une carte complète de données à la fois, plutôt que d'une colonne à la fois.
- **1941** Des données-échantillons sont recueillies pour la première fois. On pose à 1 ménage sur 10 des questions supplémentaires sur leur logement (type, nombre de pièces, combustible utilisé pour cuisiner, etc.).
- **1951** Pour le premier recensement des 10 provinces et des deux territoires du Canada, on a recours à la « lecture de marques ». Cette technologie permet la production de cartes perforées, ce qui réduit considérablement le temps et les coûts de traitement.
- **1956** Un recensement quinquennal (tous les cinq ans) de la population et de l'agriculture est mené dans toutes les provinces du pays, en remplacement de ceux tenus dans les provinces des Prairies.
- Le Recensement de 1956 comprend des questions sur les postes de radio, les télévisions couleur, les congélateurs et les résidences de vacances. Ces questions sont supprimées après le Recensement de 1966, parce qu'elles sont intégrées dans d'autres enquêtes auprès des ménages.
- **1971** En vertu de la *Loi sur la statistique* de 1971, le Bureau fédéral de la statistique change de nom pour devenir Statistique Canada. Cette loi confirme également que le Recensement de la population et le Recensement de l'agriculture se tiendront tous les cinq ans.
- En 1971, on fait appel pour la première fois à la méthode d'autodénombrement. Sauf pour les réserves et les régions éloignées, les questionnaires du recensement et les directives sur la façon de les remplir sont distribués dans les résidences privées, et on demande aux répondants de remplir leur propre questionnaire. Dans les

centres de population de 10 000 habitants ou plus, on demande aux répondants de retourner leur questionnaire rempli par la poste, dans une enveloppe-réponse fournie. Dans d'autres régions, les questionnaires sont recueillis par des agents recenseurs.

1991 — Tous les répondants des régions d'autodénombrement (plus de 98 % de la population) doivent retourner leur questionnaire rempli par la poste. Le taux de retour s'élève à 85 %, ce qui signifie que plus de 27 millions de personnes sont dénombrées dans plus de 10 millions de ménages.

Des renseignements sur les partenaires en union libre sont recueillis pour la première fois.

2001 — Pour la première fois, des données sont recueillies sur les couples de même sexe.

2006 — Les questionnaires sont livrés par Postes Canada à environ 70 % des ménages. Les 30 % qui restent reçoivent le questionnaire d'un agent recenseur, comme lors des recensements précédents.

Pour la première fois, les Canadiens et Canadiennes peuvent répondre au questionnaire du recensement en ligne.

Pour la première fois aussi, on demande aux personnes si elles consentent à ce que leurs renseignements personnels soient rendus publics dans 92 ans, aux fins de recherche et de formation.

On demande également aux répondants s'ils autorisent Statistique Canada à avoir accès à leurs dossiers fiscaux. On veut ainsi alléger le fardeau de réponse.

La définition de conjoint est élargie afin d'inclure les couples mariés de même sexe.

2011 — En 2006, la réponse favorable à l'option de réponse en ligne (18,5 %) suscite un changement important à la méthodologie pour le Recensement de 2011. En mai, une lettre est expédiée à 60 % des logements canadiens. Elle remplace le questionnaire papier traditionnel et explique aux répondants la façon de remplir le questionnaire en ligne.

Environ 20 % des logements reçoivent une trousse de questionnaires par la poste. Pour les 20 % qui restent, les questionnaires sont distribués par des agents recenseurs.

L'information qui était auparavant fournie au moyen du questionnaire détaillé du recensement (à caractère obligatoire) est recueillie dans le cadre de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages, enquête à participation volontaire.

Le questionnaire du Recensement de la population de 2011 (questionnaire abrégé) comprend le même contenu que le questionnaire abrégé du Recensement de 2006, sauf pour l'ajout de deux questions sur la langue.

2016 — En novembre 2015, le gouvernement rétablit le questionnaire détaillé du recensement, en remplacement de l'Enquête nationale auprès des ménages. La plupart des ménages (75 %) reçoivent le questionnaire abrégé du recensement, et 1 ménage sur 4 (25 %), le questionnaire détaillé.

En remplacement des questions sur le revenu du questionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et des recensements précédents et afin de réduire le fardeau de réponse de la population, de gérer les coûts de collecte et d'obtenir des renseignements plus précis sur le revenu, Statistique Canada accède aux données sur le revenu tirées des dossiers de l'impôt sur le revenu des particuliers et des prestations. Statistique Canada a également recueilli, pour la première fois, des renseignements sur la catégorie d'admission et le type de demandeur à partir des dossiers administratifs fournis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

2021 — Pour la première fois, le recensement a permis de recueillir des renseignements sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire. Le questionnaire du recensement comportait les questions suivantes : une nouvelle question sur l'expérience militaire canadienne; une question modifiée sur le sexe à la naissance et une nouvelle question sur le genre; une mise à jour des origines ethniques ou culturelles; de nouvelles questions

sur le sous-emploi; une mise à jour de la terminologie liée aux peuples autochtones; de nouvelles questions sur l'appartenance à une organisation métisse ou à un établissement métis et sur l'inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuits.

Afin de réduire le fardeau de réponse de la population, les données sur le revenu ont de nouveau été tirées des dossiers de l'impôt sur le revenu des particuliers et des prestations. Les dossiers d'IRCC ont également été utilisés de nouveau pour obtenir des renseignements sur la catégorie d'admission et le type de demandeur et, pour la première fois, déterminer le statut d'immigrant et l'année d'immigration.

Répercussions de la COVID-19 sur le Recensement de la population de 2021

Statistique Canada a aussi dû relever le défi sans précédent de mener le recensement pendant une pandémie mondiale. La COVID-19 est apparue au Canada au début de 2020, et la pandémie a obligé l'organisme à apporter des ajustements importants à ses activités de recensement. Les procédures de collecte, particulièrement celles employées dans les logements collectifs, les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, ont été revues pour veiller à ce que le recensement soit mené de la meilleure manière possible, selon une approche sûre et sécuritaire. Pour réduire au minimum les contacts entre les répondants et les employés du recensement, on a insisté plus que jamais sur l'importance de remplir le questionnaire du recensement en ligne, avec un objectif fixé à 80 %.

Étant donné que la COVID-19 a eu des répercussions sur plusieurs processus du Recensement de la population de 2021, celles-ci sont mentionnées tout au long du document. Les détails relatifs à une tâche donnée sont abordés dans le chapitre pertinent. Néanmoins, un résumé des répercussions sur la détermination du contenu, la qualité des données et la diffusion est présenté à l'annexe 1.4.

Chapitre 3 – Communications

Principales activités

En vue de présenter une image positive, non partisane et professionnelle de Statistique Canada, l'Équipe des communications du recensement a prévu des activités de communication ciblées, agiles, créatives et économiques.

Pour le Recensement de 2021, les documents de communication du recensement étaient axés sur ce qui suit :

- sensibilisation plus grande au Recensement de 2021;
- promotion de l'autodéclaration grâce à la collecte en ligne;
- augmentation des taux d'autodéclaration en invitant les ménages à remplir et à retourner leur questionnaire du recensement au cours des deux premières semaines de mai 2021;
- augmentation de la participation parmi les groupes difficiles à dénombrer;
- promotion de l'engagement de Statistique Canada de protéger les renseignements personnels de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Des activités de communication du Recensement de la population de 2021 se sont déroulées en préparation au processus de collecte et tout au long de celui-ci : faire connaître la période du recensement et la marche à suivre pour remplir le questionnaire; informer les Canadiennes et Canadiens des aspects positifs liés au fait de remplir le questionnaire du Recensement de 2021; encourager ces derniers à remplir leur questionnaire en ligne.

Dans le cadre de chaque cycle de recensement, l'organisme évalue ses activités de communication afin de s'assurer que les meilleurs outils disponibles sont utilisés pour mobiliser les Canadiens et Canadiennes. Les leçons tirées de cette évaluation sont ensuite appliquées au cycle de recensement suivant.

La communication avec le public et les intervenants clés est une priorité permanente de l'organisme. En ce qui concerne le recensement, l'organisme a recours à des outils précis pour promouvoir la sensibilisation à l'égard du recensement et la compréhension de celui-ci.

Parmi les principales activités du Programme de communications du Recensement de 2021 figuraient la publicité, la sensibilisation, les relations avec le public et les médias, les médias sociaux, les relations avec les répondants et la gestion du site Web du recensement.

Site Web du recensement

Le site Web du <u>recensement</u> sert de plateforme centralisée qui permet aux répondants de remplir leur questionnaire en ligne. Le site permet aussi de communiquer des renseignements importants sur le recensement, y compris sur la protection des renseignements personnels et la sécurité des données.

Médias sociaux

Statistique Canada a continué de tirer parti de ses comptes de médias sociaux officiels pour augmenter l'accès à ses renseignements statistiques de grande qualité. Les médias sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram, les blogues, etc.) ont été utilisés pour favoriser la participation, la coopération et l'échange de renseignements parmi le public durant toutes les étapes du recensement, dont le recrutement et la collecte.

Relations avec les répondants

L'Équipe des relations avec les répondants était chargée de répondre aux demandes de renseignements du public, des députés et des ministères concernant le Recensement de 2021. Pendant la période de collecte du

Recensement de 2021, l'équipe a reçu près de 70 000 demandes, dont la majorité lui ont été transmises au moyen du formulaire en ligne offert sur les sites Web de l'organisme et du recensement. En plus de répondre aux demandes reçues par la poste et par courriel, l'équipe a également offert du soutien aux intervenants au sein de l'organisme (InfoStats, les équipes régionales de sensibilisation, les opérations sur le terrain, les médias sociaux, les relations avec les médias, le Bureau du statisticien en chef, l'Assistance téléphonique du recensement) en répondant à leurs questions liées au recensement et à leurs besoins opérationnels. De plus, l'Équipe des relations avec les répondants a aidé les répondants en leur envoyant des codes d'accès sécurisés, en faisant la demande pour eux de questionnaires papier, et en mettant à jour leur statut au nom de l'Assistance téléphonique du recensement.

Relations avec les médias

Les relations avec les médias ont permis de maintenir et de suivre la couverture dans les médias au pays pendant la période de collecte du recensement (mai à juillet 2021). On a eu recours aux médias traditionnels et aux nouveaux médias pour rendre compte des aspects clés et des étapes opérationnelles du recensement.

Une stratégie médiatique a été mise en œuvre pour :

- maximiser la couverture dans les médias et sensibiliser le public au recensement;
- susciter l'intérêt dans les médias traditionnels et les nouveaux médias;
- favoriser des interviews dans les médias avec des porte-parole désignés;
- répondre aux préoccupations en temps opportun.

La couverture dans les médias traditionnels et les nouveaux médias a permis de faire la promotion du recensement chez les Canadiens et Canadiennes. De plus, des annonces statistiques et d'autres communiqués avaient été prévus pour tenir les médias et le grand public informés au sujet des activités du recensement. Une équipe des relations avec les médias a également répondu aux demandes des médias pendant la durée du recensement.

Publicité

Des activités publicitaires ont été menées pour promouvoir les emplois liés au recensement et encourager la population à remplir le questionnaire partout dans le pays. La publicité sur le recrutement visait à faire connaître les emplois liés au recensement à l'échelle nationale et à promouvoir les postes disponibles dans les régions où le recrutement est difficile. La campagne de publicité sur la collecte a servi à informer la population de l'importance, de la pertinence et de la sécurité des renseignements recueillis pendant le Recensement de 2021. On a fait appel à la télévision, à la radio, aux médias imprimés, aux publicités extérieures, aux médias numériques et aux médias sociaux avant et pendant la collecte du recensement afin d'encourager les ménages à remplir leur questionnaire, en mettant l'accent sur la réponse en ligne. Des messages ciblés et des éléments visuels étaient aussi utilisés afin d'encourager des groupes précis plus difficiles à dénombrer à remplir leur questionnaire du recensement.

Sensibilisation, relations publiques et événements

Des activités de sensibilisation ont mobilisé les intervenants clés qui œuvrent au sein des collectivités, et aidé les partenariats à promouvoir les occasions d'emploi au recensement et à joindre les populations plus difficiles à dénombrer.

Les activités de relations publiques comprenaient une participation avec des ministères et organismes fédéraux. On a demandé à l'ensemble des ministères et des organismes d'inclure des bannières sur le recensement sur leur site Web, de suivre Statistique Canada dans les médias sociaux et d'envoyer des messages internes à leur personnel. Certains programmes et ressources de partenaires fédéraux ont été utilisés pour recruter du personnel et faire connaître la collecte des données. Les partenaires qui disposent de bureaux physiques au Canada ont

reçu des documents de référence pour leur personnel, ainsi que des produits de communication imprimés ou numériques à afficher à l'intention du public. Statistique Canada a diffusé des messages sur le recensement au moyen de plateformes de programme gérées par d'autres ministères en plus de fournir à ces derniers du matériel numérique à diffuser lors des événements auxquels ils devaient participer. Les événements comprenaient principalement des réunions, des présentations et des tables rondes virtuelles, compte tenu des circonstances uniques imposées par la COVID-19 en 2020 et en 2021.

Stratégie à l'égard des communautés autochtones et nordiques

Pour améliorer la participation des communautés autochtones, Statistique Canada a mis au point des plans stratégiques, a eu recours à des partenariats internes et externes, et a créé du matériel de soutien personnalisé. Les objectifs de cette stratégie étaient de mieux faire connaître aux peuples autochtones les occasions d'emploi dans leurs communautés, d'augmenter le nombre de candidats autochtones pour les emplois au recensement, d'appuyer la collecte de données dans les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et de fournir du matériel de soutien qui favorise la participation tout en respectant la diversité culturelle.

Statistique Canada reconnaît l'importance de nouer et d'entretenir des liens étroits avec les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Une partie essentielle de cet effort est le Programme de liaison avec les Autochtones. Les conseillers de liaison avec les Autochtones travaillent à créer, auprès des communautés et des organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits, des partenariats fondés sur le respect et la confiance. Mis sur pied dans les années 1980, ce programme a évolué depuis et a pris la forme d'un programme national appuyé par 11 conseillers à l'échelle du Canada.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Statistique Canada a embauché 15 conseillers de liaison avec les Autochtones pour former le Groupe de travail sur la participation des Autochtones au recensement afin d'appuyer les efforts de mobilisation des communautés autochtones et nordiques pour le Recensement de 2021.

Trousses

- La **Trousse de l'enseignant** et la **Trousse d'éducation pour adultes** ont été utilisées par les écoles et les programmes d'alphabétisation des adultes afin de faire connaître et de promouvoir le recensement.
- La **Trousse de soutien à la collectivité** a été utilisée par les organismes et les associations communautaires ainsi que les municipalités partout dans le pays pour accroître la sensibilisation aux occasions d'emploi au recensement et aux avantages de remplir le questionnaire du recensement.
- Le **Carrefour des petites entreprises** a été utilisé par les entrepreneurs et les propriétaires de petites entreprises pour comprendre la façon dont les produits des données du recensement en ligne peuvent les aider à prendre des décisions d'affaires éclairées.
- La **Trousse du portrait d'une collectivité** a été utilisée pour brosser des portraits de collectivités à l'aide des données du recensement. Les portraits racontent l'histoire d'une région géographique au Canada sous un angle statistique, en fournissant une infographie personnalisée d'une collectivité donnée.
- La **Trousse de l'influenceur** comprenait des produits et des ressources à la disposition de divers types d'influenceurs pour faire connaître les avantages et les répercussions positives du recensement aux communautés en ligne dans l'ensemble du Canada.

Chapitre 4 – Détermination du contenu

Comment les questions du recensement sont-elles choisies?

Dans le cadre de chaque cycle de recensement, Statistique Canada mène de vastes consultations et discussions concernant les exigences relatives au contenu du recensement.

En empruntant cette approche adaptative axée sur la collaboration, Statistique Canada reste à l'affût des principales tendances et des nouvelles demandes qui caractérisent une société en évolution.

La préparation de chaque cycle de recensement exige plusieurs étapes de mobilisation, de mise à l'essai et d'évaluation des données avant que le contenu du questionnaire du prochain recensement puisse être recommandé au Cabinet aux fins d'approbation. Ces étapes comprennent des consultations et des discussions relatives au contenu avec les intervenants et les utilisateurs de données du recensement, une mise à l'essai du contenu qui comporte un essai qualitatif des modifications et des ajouts proposés au contenu, ainsi qu'un essai quantitatif du recensement pour évaluer le contenu et le comportement des répondants à plus grande échelle. Les étapes comportent aussi l'évaluation des résultats des essais fondée sur un cadre de détermination du contenu.

Lorsqu'il a proposé du contenu pour le questionnaire du Recensement de la population de 2021, Statistique Canada a suivi le cadre de détermination du contenu du Programme du recensement, qui équilibre les besoins en matière d'information avec d'autres facteurs tels que la qualité des données, le fardeau de réponse et les coûts.

En raison des diverses utilisations des données du recensement et de leur importance pour la prise de décision, tout changement apporté au contenu du recensement est analysé minutieusement et fait l'objet de discussions avec les intervenants afin de maintenir la pertinence, la qualité et la couverture globales ainsi que la comparabilité des données au fil du temps. Cela permet aussi de veiller à ce que les exigences en matière de lois et de politiques continuent d'être respectées.

Une fois les recherches, les consultations et les essais terminés, l'organisme élabore le contenu du recensement et soumet au Cabinet les questions proposées. Selon la *Loi sur la statistique*, les questions du recensement doivent être prescrites par le gouverneur en conseil à l'aide d'un décret, et les questions approuvées doivent être publiées dans la *Gazette du Canada*. En général, cette approbation est obtenue dans l'année précédant le recensement. Pour le Recensement de 2021, la date officielle de publication des questions du recensement dans la *Gazette du Canada* était le 18 juillet 2020.

Une description de la façon dont la consultation relative au contenu, la mise à l'essai du contenu et l'approbation du contenu ont été effectuées pour le Recensement de 2021 figure ci-dessous.

Consultations relatives au contenu

Un processus formel de consultations relatives au contenu est mis en place au début de chaque cycle de recensement. Durant cette période, Statistique Canada invite les utilisateurs de données, les intervenants et le grand public à fournir des commentaires sur les données qu'ils utilisent et les fins auxquelles elles sont utilisées, ainsi que sur les lacunes qu'elles comportent, le cas échéant, et que Statistique Canada devrait prendre en compte au prochain cycle de recensement.

En prévision du Recensement de la population de 2021, Statistique Canada a consulté des utilisateurs de données du recensement pour :

- évaluer leurs besoins et relever les lacunes statistiques;
- comprendre la manière dont les données du recensement sont utilisées;
- déterminer d'autres sources de données qui pourraient servir à compléter ou à remplacer le contenu actuel du recensement.

Des activités de mobilisation ont eu lieu de septembre 2017 à mai 2018. Elles comprenaient un questionnaire en ligne mis à la disposition de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes afin de recueillir des commentaires, ainsi que des discussions en personne auprès d'intervenants des ministères fédéraux, d'autres organismes de recherche et d'analyse, et des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Plus de 10 000 utilisateurs de données du recensement ont été invités par courriel à participer aux consultations en ligne et encouragés à transférer l'invitation à d'autres membres de leur réseau. Statistique Canada a aussi cherché à joindre le grand public au moyen de son site Web, de ses comptes de médias sociaux et de ses bureaux régionaux.

Plus de 2 800 répondants ont participé à la consultation en répondant au questionnaire en ligne. Ce nombre sans précédent témoigne du grand intérêt des répondants à contribuer au façonnement du recensement à titre de source importante de données démographiques et sociales.

Durant ces activités de mobilisation, Statistique Canada a recueilli les points de vue de plusieurs personnes et organisations dans de nombreux secteurs de la société canadienne, y compris :

- des ministères fédéraux;
- des ministères et organismes provinciaux et territoriaux;
- des administrations municipales;
- des gouvernements, organisations et communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits;
- · des organisations non gouvernementales;
- des chercheurs et des universitaires;
- · des entreprises;
- le grand public.

En raison du grand nombre d'activités de mobilisation menées pendant la période intercensitaire, il n'est pas possible de fournir une liste complète des partenaires consultés. Toutefois, les partenaires avec lesquels Statistique Canada a travaillé comprennent, entre autres : le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes pour l'instruction dans la langue officielle en situation minoritaire; Anciens Combattants Canada et le ministère de la Défense nationale pour l'expérience militaire canadienne; la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour le logement; la Division de statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sur les sujets portant sur le genre; divers établissements ou organismes universitaires représentant différents groupes ethniques et culturels pour les questions sur les origines ethniques ou culturelles. Tous ces efforts contribuent à améliorer le recensement.

Statistique Canada a également collaboré avec des partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits afin de mieux comprendre les besoins des organisations et des communautés autochtones. L'organisme a visité 30 emplacements au pays, mené environ 60 discussions et écouté plus de 400 personnes. Les participants aux discussions comprenaient des dirigeants et des utilisateurs de données d'organisations autochtones locales, provinciales, territoriales et nationales; des représentants des ministères fédéraux ainsi que des gouvernements provinciaux et territoriaux; des universitaires et des chercheurs.

Pour de plus amples renseignements sur la consultation relative au contenu du Recensement de la population de 2021, veuillez consulter le rapport <u>Résultats de la consultation du Recensement de la population de 2021 : Ce que nous ont dit les Canadiens</u>.

Test qualitatif relatif au contenu du questionnaire

Le processus d'examen et de mise à l'essai des questionnaires est essentiel pour assurer la qualité des données, tout particulièrement l'exactitude des réponses.

Conformément à la politique sur l'élaboration des questionnaires de Statistique Canada, tous les questionnaires nouveaux et révisés doivent être mis à l'essai avant d'être utilisés pour recueillir des données auprès du public. D'avril à novembre 2018, à la suite des conclusions auxquelles ont abouti les consultations et discussions sur le contenu, des tests qualitatifs ont été menés pour permettre d'entrevoir la façon dont les répondants ont réagi aux changements proposés quant au contenu du questionnaire. Des interviews individuelles approfondies ont été menées pour tester et évaluer la compréhension des participants quant aux concepts, à la terminologie, à la séquence des questions et au format du questionnaire. Ces interviews ont également permis d'évaluer différentes formulations. Afin d'évaluer la clarté des questions, les intervieweurs se sont aussi penchés sur les processus de réflexion des participants lorsque ceux-ci répondaient aux questions. Les sources possibles d'erreurs de réponse ont été corrigées.

En prévision du Recensement de la population de 2021, plus de 550 interviews ont eu lieu dans l'ensemble du pays afin de mettre à l'essai les formats électronique et papier du questionnaire abrégé et du questionnaire détaillé, dans les deux langues officielles. Une centaine de ces interviews ont été menées auprès des Premières Nations, des Métis et des Inuits. De nouvelles questions ont été ajoutées; certaines questions existantes ont été reformulées tandis que d'autres ont été supprimées. Des modifications ont également été apportées aux catégories de réponse, aux directives et à l'enchaînement des questions. Tous les sujets inclus dans le Recensement de 2016 ont été modifiés d'une façon ou d'une autre et plusieurs versions des changements ont été mises à l'essai.

Test du recensement de 2019

Le Test du recensement de 2019 a permis d'évaluer les modifications apportées aux questionnaires ainsi qu'aux processus de collecte et de fonctionnement, en prévision du Recensement de la population de 2021.

En mai et juin 2019, des questionnaires du recensement et des lettres d'invitation pour y participer ont été livrés à un échantillon d'environ 250 000 logements d'un bout à l'autre du pays. Afin d'obtenir des résultats exacts, la participation à ce test était obligatoire en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Le test comportait deux composantes : un test du contenu et un test des opérations sur le terrain.

Test du contenu

Un échantillon de 135 000 ménages a participé à la composante sur le contenu du Test du recensement de 2019. Le but de cette composante était d'évaluer les questions nouvelles ou modifiées fondées sur les résultats des consultations et discussions sur le contenu, le test qualitatif quant au contenu du questionnaire ainsi que les besoins des décideurs politiques et des utilisateurs de données. Elle visait à valider le comportement des répondants quant aux modifications des questions et des directives et à s'assurer que le questionnaire permet d'obtenir des données de grande qualité.

Après avoir analysé les résultats du test et avoir pris en considération des facteurs tels que les coûts, les opérations, les relations avec les répondants et les mesures de protection contre la perte de qualité des données, Statistique Canada a soumis au Cabinet, pour approbation, le contenu définitif du questionnaire du Recensement de la population de 2021.

Test des opérations sur le terrain

Un échantillon de 115 000 ménages a participé à la composante des opérations sur le terrain du Test du recensement de 2019. Le but de cette composante était d'évaluer les procédures et technologies nouvelles ou modifiées destinées à la collecte des données. Elle visait à valider le comportement du personnel sur le terrain et des répondants en ce qui a trait aux nouveaux systèmes, outils et procédures. Ce test évaluait également les changements apportés au processus de recrutement et de formation du personnel sur le terrain, la livraison aux ménages des lettres d'invitation et des trousses du recensement, le dénombrement des logements collectifs

(p. ex. hôpitaux et résidences pour personnes âgées), ainsi que les activités de suivi des autres opérations sur le terrain, comme le suivi des cas de non-réponse.

Modifications apportées au questionnaire pour le Recensement de 2021

Le Recensement de 2021 permettra encore de recueillir les renseignements sur le revenu au moyen des dossiers de l'impôt sur le revenu des particuliers et des prestations fournis par l'Agence du revenu du Canada, et les renseignements sur la catégorie d'admission et le type de demandeur à partir des dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Pour la première fois, en 2021, le statut d'immigrant et l'année d'immigration seront aussi obtenus à partir des dossiers administratifs d'IRCC.

Statistique Canada continuera d'utiliser des sources de données administratives existantes pour alléger le fardeau de réponse et accroître la qualité des données.

Nouveau contenu

Le Recensement de 2021 inclut du nouveau contenu pour tenir compte des tendances et questions émergentes. Les nouveaux sujets sont énumérés ci-dessous :

- genre;
- instruction dans la langue officielle minoritaire;
- · expérience militaire canadienne;
- membre d'une organisation métisse ou d'un établissement métis;
- inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuits ou bénéficiaire d'un tel accord;
- plusieurs modes de transport pour la navette;
- raison principale pour ne pas avoir travaillé pendant toute l'année;
- raison principale pour avoir travaillé surtout à temps partiel;
- frais de logement logement de bande (questionnaire 2A-R seulement).

Autres changements

En plus du nouveau contenu, des révisions ont été apportées à du contenu repris du questionnaire de 2016 (et de 2011 pour ce qui est de la religion) afin d'améliorer la pertinence et la qualité des données et d'aborder les enjeux relatifs au contenu qui ont été soulevés lors du Recensement de 2016.

Une partie du contenu de 2016 n'était plus requise dans le Recensement de 2021. En 2017, le gouvernement fédéral a modifié la *Loi sur la statistique* (projet de loi C-36) afin de rendre les dossiers des recensements publics 92 ans après la collecte. Cette modification a éliminé une question de 2016 qui demandait aux répondants la permission d'envoyer leurs données du recensement à Bibliothèque et Archives Canada. Le Recensement de 2016 comportait aussi du contenu sur les exploitants agricoles qui n'est plus exigé par le Recensement de l'agriculture.

Statistique Canada est conscient que la pandémie de COVID-19 peut avoir eu une incidence sur les réponses à certaines questions du recensement, notamment celles se rapportant à l'emploi, à la scolarité, au navettage et aux dépenses. Les répondants ont reçu pour consigne de choisir des réponses qui reflètent le mieux leur situation ou celle des membres de leur ménage pour la date ou la période en question. Des instructions supplémentaires ont également été fournies dans les fonctions d'aide des questionnaires en ligne et sur le site Web du <u>recensement</u>.

Aperçu de la façon dont l'analyse comparative entre les sexes plus a été prise en compte pour le contenu et le questionnaire

Statistique Canada s'engage à examiner ses produits sous un angle inspiré d'une analyse comparative entre les sexes plus, notamment par l'établissement d'un Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion.

Les données du recensement ont été recueillies et présentées de manière à permettre une analyse comparative entre les sexes. En particulier, les données sont présentées séparément pour les hommes et les femmes et selon d'autres caractéristiques identitaires. Par le passé, le recensement permettait de recueillir de l'information sur le sexe en utilisant les options binaires homme ou femme. Pour le Recensement de 2016, on a demandé aux répondants qui ne pouvaient pas répondre au moyen des options binaires de laisser le champ vide et d'inscrire un commentaire à la fin du questionnaire.

En élaborant une nouvelle norme sur le genre et en préparation au Recensement de 2021, Statistique Canada a mené de nombreux groupes de discussion et des interviews individuelles avec des personnes transgenres, non binaires et cisgenres afin d'explorer les concepts de sexe et de genre. Au cours des consultations relatives au contenu du Recensement de 2021, Statistique Canada a consulté des organisations LGBTQ2 et d'autres intervenants. Statistique Canada a également testé quantitativement des changements aux questions sur le sexe et le genre lors du Test du contenu du recensement de 2019. Statistique Canada a analysé les commentaires des répondants et d'autres commentaires découlant du Test du recensement de 2019. Les résultats de ces discussions et de ce test ont contribué à la détermination du contenu du Recensement de 2021.

Autres références

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les changements apportés au contenu du Recensement de 2021 ou sur le Test du recensement de 2019 et ses résultats, veuillez consulter les ressources suivantes qui se trouvent sur la page Web <u>En route vers le Recensement de 2021</u>:

- cinq feuillets d'information au sujet du contenu nouveau ou modifié, et un feuillet d'information sur le Test du contenu du recensement de 2019 : conception et méthodologie;
- trois rapports techniques approfondis (<u>Sexe à la naissance et genre</u>, <u>Origines ethniques ou culturelles</u> et Droits à l'instruction dans la langue de la minorité);
- un document exhaustif qui décrit l'approche de Statistique Canada à l'égard du Recensement de la population de 2021 (*Brosser un portrait du Canada : le Recensement de la population de 2021*).

Chapitre 5 - Questionnaires du Recensement de la population

La majeure partie de la population au Canada réside dans des logements privés. Les données du recensement des résidents des logements privés sont recueillies principalement en demandant à un membre adulte du ménage de remplir un questionnaire en ligne pour l'ensemble du ménage.

Le recensement constitue la principale source de données démographiques exhaustives au Canada. En 2021, le questionnaire du recensement a permis de recueillir les renseignements suivants :

- adresse;
- noms des résidents habituels;
- date de naissance et âge;
- sexe à la naissance et genre;
- liens entre les membres du ménage (y compris l'état matrimonial ou l'union libre);
- · connaissance des langues officielles;
- langues parlées régulièrement à la maison et langue parlée le plus souvent à la maison;
- première langue apprise à la maison dans l'enfance;
- instruction dans la langue officielle minoritaire;
- · expérience militaire canadienne;
- activités de la vie quotidienne;
- lieu de naissance de la personne et des parents;
- citoyenneté;
- connaissances de langues non officielles;
- origines ethniques ou culturelles;
- identité : Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit);
- groupes de population;
- statut d'Indien inscrit ou des traités;
- appartenance à une Première Nation ou bande indienne;
- appartenance à une organisation métisse ou à un établissement métis;
- inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuits ou statut de bénéficiaire d'un tel accord;
- religion;
- mobilité (un an et cinq ans);
- scolarité;
- activités sur le marché du travail;
- langue de travail;
- lieu de travail et navettage;
- dépenses (garde d'enfants, pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint);
- logement.

La plupart des données du recensement ont été recueillies au moyen du questionnaire abrégé ou du questionnaire détaillé. Un échantillon de 25 % des ménages canadiens ont reçu un questionnaire détaillé en 2021.

Questionnaire abrégé (questionnaires 2A, 3A et 2C)

Questionnaire 2A:

Ce questionnaire abrégé sert à dénombrer les résidents habituels de tous les logements privés.

Questionnaire 3A:

Ce questionnaire abrégé pour les particuliers (similaire au questionnaire 2A) sert à dénombrer une seule personne. Il est fourni aux résidents habituels des logements privés qui souhaitent être dénombrés séparément des autres membres du ménage (p. ex. chambreurs, pensionnaires). Il sert également à dénombrer les résidents de certains logements collectifs comme des maisons de chambres et pensions.

Questionnaire 2C:

Ce questionnaire abrégé pour les personnes vivant à l'étranger (similaire au questionnaire 2A) sert à dénombrer les personnes qui sont temporairement à l'étranger au moment du recensement. Pour 2021, cela comprend les fonctionnaires canadiens (fédéraux et provinciaux) et leur famille, et les membres des Forces armées canadiennes et leur famille.

Questionnaire détaillé (questionnaires 2A-L et 2A-R)

Le questionnaire détaillé sert à compléter les données recueillies au moyen du questionnaire abrégé et vise à fournir des renseignements plus détaillés sur les personnes au Canada en fonction de leurs caractéristiques démographiques, sociales et économiques.

Questionnaire 2A-L:

Ce questionnaire détaillé est le plus souvent utilisé.

Questionnaire 2A-R:

Ce questionnaire est similaire au questionnaire 2A-L, mais il est uniquement utilisé dans les communautés éloignées, nordiques et autochtones. Il comporte les questions du questionnaire détaillé de même que des exemples adaptés pour les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées. Ce questionnaire comprend aussi deux questions additionnelles sur le logement de bande. Pour 2021, il y a une nouvelle question sur les frais de logement de bande.

Questionnaires utilisés pour dénombrer les résidents habituels des logements collectifs

Un logement collectif est un logement utilisé à des fins communautaires, institutionnelles ou commerciales. La majeure partie de la population au Canada réside dans des logements privés, mais une petite partie vit dans des établissements comme des établissements de soins infirmiers ou des foyers pour personnes âgées, des prisons, des maisons de chambres et pensions, et même des hôtels ou des motels.

Les personnes vivent dans des logements collectifs de façon temporaire ou permanente. Par exemple, les visiteurs des hôtels et des motels y vivent habituellement pendant une courte période et sont considérés comme des résidents temporaires, ou peuvent être considérés comme des résidents étrangers, si leur domicile principal est à l'extérieur du Canada. Les visiteurs ou les propriétaires ou gérants des hôtels peuvent y vivre en permanence, lorsqu'il s'agit de leur résidence principale (ou unique). Ces personnes sont considérées comme des « résidents habituels » à cette adresse et doivent être dénombrées à cet endroit dans le cadre du recensement.

Pour les résidents habituels des logements collectifs institutionnels, les données du questionnaire abrégé du recensement ont été recueillies en 2021. Dans le cas des logements collectifs non institutionnels, les administrateurs n'avaient qu'à fournir le nombre de résidents habituels. (Pour de plus amples renseignements sur les logements collectifs, consultez le <u>chapitre 7</u>.)

Accessibilité

Dans le cadre de chaque cycle de recensement, des efforts particuliers sont déployés afin de dénombrer l'ensemble de la population canadienne, y compris les personnes qui sont moins susceptibles de remplir un questionnaire du recensement ou moins aptes à le faire et celles avec qui il est difficile d'entrer en contact. En ce qui concerne le Recensement de 2021, certains mécanismes de soutien prévus pour aider les répondants comprenaient les suivants :

- Les questionnaires 2A, 2A-L et 2A-R étaient disponibles en ligne et sur papier. Tous les autres questionnaires étaient disponibles en format papier seulement;
- Des fonctions d'aide pour la plupart des questions dans les questionnaires en ligne fournissaient un contexte plus approfondi et des précisions;
- Les questionnaires en ligne étaient conçus pour respecter les Règles pour l'accessibilité des contenus Web, afin d'assurer leur accessibilité pour les répondants utilisant des technologies d'assistance;
- Les questions du Recensement de 2021 étaient disponibles dans un certain nombre de langues autres que le français et l'anglais (12 langues immigrantes et 13 langues autochtones) et dans d'autres formats (en braille, en gros caractères, en format audio, et en format vidéo en langue des signes québécoise et en langue des signes américaine) :
 - Les répondants pouvaient obtenir une copie des questions du recensement dans l'une ou l'autre de ces langues en visitant le site Web du recensement ou en appelant l'Assistance téléphonique du recensement;
- L'Assistance téléphonique du recensement était disponible sans frais pour les répondants qui avaient des questions ou qui souhaitaient obtenir de plus amples renseignements sur le recensement;
- L'accès à un personnel qui pouvait communiquer dans des langues non officielles était offert aux personnes parlant une langue autre que le français ou l'anglais;
- L'Assistance téléphonique du recensement était à la disposition des répondants sourds ou malentendants se servant d'un téléscripteur afin qu'ils puissent obtenir de l'aide au moment de remplir leur questionnaire du recensement;
- Des documents de référence étaient accessibles sur le site Web du recensement.

Chapitre 6 – Questionnaire en ligne

L'utilisation du questionnaire en ligne dans le cadre du recensement a continué d'augmenter depuis son adoption en 2006¹. En 2021, le questionnaire du recensement a été soumis en ligne par 84,1 % des logements privés, comparativement à 68,3 % en 2016. Cette augmentation est en partie attribuable à l'utilisation pour la première fois, en 2021, des questionnaires en ligne pour les logements privés dans les secteurs de recensement par interview et les réserves.

Questionnaire en ligne ou questionnaire papier

En 2016, seuls les questionnaires 2A et 2A-L étaient disponibles en ligne. Dans le cas du Recensement de 2021, les questionnaires 2A, 2A-L et 2A-R ainsi que ceux relatifs aux logements collectifs étaient disponibles en ligne.

Le contenu du questionnaire en ligne était presque identique à celui du questionnaire papier, toutefois, les questionnaires en ligne avaient des fonctionnalités supplémentaires qui ont permis d'améliorer la qualité des données et de réduire le fardeau de réponse. Dans les questionnaires du recensement en ligne, certains champs étaient remplis au préalable en fonction des données fournies par le répondant (p. ex. noms des membres du ménage). Cela a contribué à réduire la probabilité que les réponses d'un membre soient consignées sous le nom d'une autre personne. L'enchaînement automatisé des questions a permis d'alléger le fardeau de réponse en sautant les questions qui n'étaient pas pertinentes (d'autres enchaînements ont été ajoutés pour 2021). Le questionnaire détaillé du recensement comportait aussi une fonction d'interruption et de reprise, afin que les répondants de sauvegarder leur questionnaire et y revenir plus tard. Un mot de passe était nécessaire pour récupérer le questionnaire sauvegardé.

Les questionnaires en ligne permettent d'obtenir de meilleurs taux de réponse pour les questions individuelles et des données de meilleure qualité en raison des messages qui sont fournis au répondant lorsque des données non valides sont entrées ou lorsque des données sont manquantes. Les questionnaires en ligne offraient de l'information aux répondants qui souhaitaient obtenir des renseignements supplémentaires au sujet d'une question du recensement.

Le remplissage en ligne du questionnaire était une option simple, sûre et pratique qui pouvait être utilisée partout et en tout temps. Statistique Canada a eu recours à des technologies de pointe pour veiller au respect de ses exigences strictes en matière de sécurité et de confidentialité. En outre, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, répondre en ligne était la meilleure façon de rester en sécurité tout en s'acquittant de son obligation de participer au recensement.

Conception adaptée aux appareils mobiles

La conformité du questionnaire du recensement en ligne avec les Règles pour l'accessibilité des contenus Web utilisées par le gouvernement du Canada a été vérifiée. Ainsi, le questionnaire en ligne était accessible aux répondants, y compris ceux utilisant des appareils mobiles et des technologies d'assistance. En 2021, 70,5 % des ménages ont utilisé un ordinateur personnel, 7,2 %, une tablette, et 22,3 %, un téléphone intelligent pour répondre au questionnaire du recensement.

^{1.} Le questionnaire en ligne avait été mis à l'essai dans le cadre d'une collecte limitée en 2001. Il a été mis à la disposition de la grande majorité de la population, à l'échelle du pays, pour la première fois en 2006.

Sécurité

Statistique Canada prend au sérieux la protection des renseignements confidentiels fournis en ligne. Un procédé de connexion sécurisée et une puissante méthode de chiffrement sont des éléments clés pour empêcher qui que ce soit d'avoir accès sans autorisation aux renseignements communiqués, ou de les falsifier.

Pour protéger la sécurité des renseignements personnels communiqués par Internet, Statistique Canada a pris les mesures suivantes :

- De puissantes technologies de chiffrement ont été utilisées pour garantir la sécurité des données transmises entre les ordinateurs des répondants et le serveur Web.
- Les données soumises au serveur Web ont été chiffrées avant d'être stockées et sont demeurées chiffrées jusqu'à leur transmission au réseau interne très sécurisé.
- Les données du recensement ont été traitées et stockées sur un réseau interne très sécurisé.
- De puissants pare-feu, des logiciels de détection des intrusions et de rigoureuses méthodes de contrôle de l'accès ont été utilisés pour limiter l'accès aux systèmes dorsaux et aux bases de données.
- Seuls les employés du recensement dûment autorisés et qui ont fait serment de discrétion peuvent avoir accès aux données du recensement, mais uniquement à partir des emplacements sécurisés de Statistique Canada.

Chapitre 7 – Opérations sur le terrain

Introduction

Au cours de l'étape de la collecte des données, l'objectif était de veiller à ce que des réponses soient obtenues de tous les ménages au Canada. Les opérations sur le terrain comprenaient : listage des logements, la livraison des lettres d'invitation, la détermination de l'occupation/inoccupation d'un logement et la tenue d'interviews avec des non-répondants.

Méthodes de livraison dans le cadre du recensement

Pour la plupart des logements privés, on a demandé aux répondants de remplir le questionnaire pour eux-mêmes et pour tous les membres du ménage.

À partir du 3 mai 2021, tous les logements privés des secteurs d'envoi par la poste (SEP), (c'est-à-dire environ 86 % des logements privés au Canada) ont reçu par la poste une lettre d'invitation bilingue pour remplir le questionnaire en ligne. Comme en 2016, la lettre contenait un code d'accès sécurisé (CAS), l'adresse du site Web du Recensement de 2021 et un numéro de téléphone pour permettre au répondant de demander un questionnaire papier s'il le souhaitait.

Les employés du recensement ont livré une lettre d'invitation dans les secteurs de listage/livraison (LL), qui représentent 7 % des logements. La livraison porte-à-porte dans les secteurs de LL a eu lieu du 3 au 10 mai 2021. Au cours de cette opération, les employés du recensement ont dressé la liste de tous les logements privés de secteurs particuliers dans leur registre des visites. La lettre d'invitation comportait un CAS afin que les répondants puissent remplir le questionnaire en ligne. Les questionnaires papier étaient disponibles sur demande en composant un numéro sans frais. Dans les secteurs LL, le répondant devait fournir une adresse postale à un téléphoniste pour recevoir le questionnaire papier par la poste.

En 2021, la méthode d'envoi par la poste et livraison à la porte (EPLP) a été adoptée. Les secteurs EPLP sont ceux où tous les logements disposent d'une adresse et dont la majorité peut recevoir du courrier. Dans ces secteurs mixtes, les logements ayant une adresse postale valide ont reçu les envois par la poste (tout comme les SEP), tandis que les autres (dont l'adresse postale ne correspondait pas à l'adresse municipale) ont reçu une lettre d'invitation déposée à leur porte par un employé du recensement. Les secteurs EPLP ont été mis en place pour maximiser le nombre de logements d'envoi par la poste pour le recensement. Les secteurs EPLP représentent plus de 6 % des logements et ont permis une augmentation de l'utilisation de la méthode d'envoi par la poste (EP) pour atteindre environ 90 % des logements (par rapport à 82 % en 2016).

Traditionnellement, les logements restants, situés dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, sont dénombrés en personne au moyen de méthodes de recensement par interview. Toutefois, pour la première fois en 2021, toutes les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées ont eu la possibilité de répondre elles-mêmes, tant que c'était possible sur le plan opérationnel (p. ex. accès Internet dans la communauté). En fonction de la situation, la lettre d'invitation de la méthode EP, LL ou EPLP a été utilisée (avec des changements mineurs, p. ex. questionnaire papier non offert) avant le suivi des cas de non-réponse. Les ménages dans les régions où il n'était pas possible sur le plan opérationnel d'offrir l'autodéclaration ont rempli leur questionnaire du recensement avec un employé du recensement (en personne ou par téléphone). En 2021, les logements dans les communautés éloignées, nordiques ou autochtones représentent environ 1 % des logements au Canada.

Approche par vagues du recensement

Pour le Recensement de 2021, Statistique Canada a adopté une approche par vagues qui consistait, par divers moyens de communication à des moments précis tout au long de la période de collecte, à rappeler aux Canadiens et Canadiennes de remplir leur questionnaire. L'organisme a également encouragé les répondants à remplir leur questionnaire en ligne, mais il a diminué le risque d'une diminution du taux de réponse global en offrant également d'autres options de réponse, comme l'obtention d'un questionnaire papier. Le tableau suivant présente les principales dates des différentes vagues.

Tableau 7.1 Étape et calendrier de la collecte du recensement

Étape de la collecte	Activité principale	Couverture	Date de début
Première vague – Lettre d'invitation	Les logements des secteurs d'EP reçoivent une lettre d'invitation contenant un CAS.	Tous les logements des secteurs d'EP, y compris ceux dans les secteurs d'EPLP (90 % de tous les logements).	3 mai 2021
	Les logements des secteurs de LL et les logements pour livraison à la porte dans les secteurs d'EPLP reçoivent une lettre d'invitation contenant un CAS.	Tous les logements des secteurs de LL et les logements pour livraison à la porte des secteurs d'EPLP (9 % de tous les logements).	3 mai 2021
Deuxième vague – Lettre ou carte de rappel	Les logements des secteurs d'EP reçoivent une lettre de rappel contenant un CAS.	Tous les logements non répondants des secteurs d'EP, y compris ceux dans les secteurs d'EPLP.	12 mai 2021
	Les logements des secteurs de LL reçoivent une carte de rappel.	Tous les logements des secteurs de LL.	12 mai 2021
Troisième vague – Deuxième lettre de rappel	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		21 mai 2021
Message de rappel	Les logements des secteurs d'EP reçoivent un rappel par message texte (lorsqu'un numéro de téléphone cellulaire est disponible), par message vocal enregistré (si un numéro de téléphone fixe est disponible) ou par courriel (si une adresse courriel est disponible). Tous les logements non répondants des secteurs d'EP, compris ceux dans les secteurs d'EPLP.		30 mai 2021
Suivi des cas de non-réponse	Début du SCNR par téléphone ou en personne dans les secteurs de LL.	Tous les logements non répondants des secteurs de LL.	21 mai 2021
	Début du SCNR par téléphone ou en personne dans les secteurs d'EP et d'EPLP.	Tous les logements non répondants des secteurs d'EP et d'EPLP.	2 juin 2021
Lettre d'avis final	Les logements des secteurs d'EP reçoivent une lettre d'avis final contenant un CAS.	Tous les logements non répondants des secteurs d'EP, y compris ceux dans les secteurs d'EPLP.	13 juillet 2021

CAS = Code d'accès sécurisé

EP = Envoi par la poste

EPLP = Envoi par la poste et livraison à la porte

LL = Listage/livraison

SCNR = Suivi des cas de non-réponse

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, selon la situation, une lettre d'invitation a été livrée, par la poste ou en personne, avant le suivi des cas de non-réponse, qui a commencé le 14 mai 2021. À partir du 3 août, une lettre de rappel a aussi été livrée aux ménages non-répondants dans les secteurs d'envoi par la poste (SEP). En l'absence d'un accès Internet, les questionnaires ont été remplis en personne avec un employé du recensement de Statistique Canada à partir du 3 mai 2021.

Dénombrement des logements collectifs

Un logement collectif désigne un logement de nature commerciale, institutionnelle ou communautaire dans lequel une personne ou un groupe de personnes résident ou pourraient résider. Il doit fournir des soins ou des services ou disposer de certaines installations communes, telles qu'une cuisine ou une salle de bain, qui sont partagées par les occupants. Les logements collectifs comprennent, par exemple, les pensions et maisons de chambres, les hôtels, les motels, les établissements pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les résidences pour personnes âgées, les hôpitaux, les résidences de personnel, les bases militaires, les campements de travailleurs, les établissements correctionnels et les foyers collectifs.

Les procédures de collecte du Recensement de 2021 ont été repensées pour garantir la sécurité des répondants et des employés du recensement en limitant les contacts nécessaires pour y participer. Aucun employé du recensement de Statistique Canada n'a été autorisé à visiter les logements collectifs institutionnels, en particulier ceux dont les résidents sont vulnérables à la COVID-19, tels que les résidences pour personnes âgées et les hôpitaux. Pour de plus amples renseignements sur les répercussions de la COVID-19 sur le Recensement de la population de 2021, veuillez consulter l'annexe 1.4, « Répercussions de la pandémie de COVID-19 ».

Dans le cadre du Recensement de 2021, les logements collectifs ont été dénombrés selon l'une des méthodes suivantes :

- autodéclaration au moyen d'un questionnaire électronique;
- · recensement par interview;
- dénombrement des résidents habituels;
- données administratives.

Questionnaire électronique

Pour la plupart des logements collectifs, le questionnaire électronique du Recensement de 2021 : logements collectifs a été utilisé pour recueillir des renseignements sur l'établissement et ses résidents habituels. En avril 2021, des lettres d'invitation ou des courriels contenant un CAS ont été envoyés aux administrateurs des logements collectifs afin de permettre les réponses en ligne. Le suivi des cas de non-réponse a commencé peu après l'envoi des lettres d'invitation ou des courriels. Les administrateurs pouvaient donc répondre eux-mêmes grâce à la collecte en ligne ou recevoir des appels de suivi pour remplir le questionnaire avec un intervieweur.

Dans le cas des logements collectifs institutionnels, les administrateurs devaient répondre à une série de questions sur leur établissement et remplir le questionnaire du recensement sur les résidents de l'établissement. Si l'établissement tenait des dossiers électroniques contenant les renseignements requis pour répondre aux questions du recensement (p. ex. âge, sexe à la naissance, genre, langues), l'administrateur a joint ces dossiers de façon électronique, peu importe le format, même si certains renseignements n'étaient pas disponibles. Sinon, il devait télécharger un modèle électronique standard et répondre aux questions du recensement pour chaque résident habituel selon ses connaissances. En plus de fournir des renseignements sur les résidents habituels de leur établissement, les administrateurs devaient également fournir des renseignements sociodémographiques sur les résidents des logements privés attenants au logement collectif (voir l'encadré ci-dessous). Un modèle électronique standard a également été utilisé pour recueillir ces renseignements.

Logement privé attenant à un logement collectif

Il est possible qu'un ou plusieurs logements privés soient attenants à un logement collectif.

Un <u>logement privé</u> attenant à la structure du logement collectif ou situé sur le terrain de ce dernier est considéré comme un logement privé attenant à un logement collectif.

Seuls les logements qui satisfont aux conditions suivantes sont compris :

- Le logement possède la même adresse municipale que le logement collectif, mais le numéro d'appartement ou d'unité est différent;
- Il n'a pas la nature commerciale, institutionnelle ou communautaire du logement collectif (c'est-à-dire que les personnes dans ces logements ne reçoivent pas de soins ni de services de l'établissement);
- Il n'est pas occupé par des employés, des propriétaires et des gestionnaires résidents.

Recensement par interview

Pour certains types de logements où il n'y avait pas d'administrateur présent ou de dossiers électroniques disponibles, d'autres dispositions ont été prises. Dans les cas où les employés du recensement ont effectué des visites en personne, un nouveau protocole sans contact a été suivi. Dans le cadre de ce protocole, les employés du recensement étaient tenus de pratiquer la distanciation physique et de porter de l'équipement de protection individuelle, conformément aux directives des autorités de la santé publique.

Pour les maisons de chambres ou pensions et les colonies huttérites (types 60 et 80), des visites sur place ont été effectuées. Les employés du recensement ont communiqué avec les administrateurs des maisons de chambres ou pensions et les représentants des colonies huttérites à partir du 3 mai 2021. Pour les maisons de chambres ou pensions, les données ont été recueillies au moyen d'interviews sur place pour répondre au questionnaire 3A. Dans le cas des colonies huttérites, les employés du recensement ont livré des questionnaires 2A que les ménages vivant dans la colonie devaient remplir, puis ils sont repassés pour récupérer ces questionnaires à une date ultérieure.

Dénombrement des résidents habituels

Dans le cas des établissements offrant des services d'hébergement temporaire (p. ex. refuges, hôtels, terrains de camping, YMCA/YWCA) et d'autres types d'établissements, notamment les résidences pour étudiants, les bases militaires et les campements de travailleurs, les administrateurs n'avaient qu'à fournir le nombre de résidents habituels. Lorsque l'administrateur ne pouvait pas fournir ces renseignements en ligne, un employé du recensement a fait un suivi par téléphone. Si l'administrateur ne parvenait toujours pas à fournir le nombre de résidents habituels, des cartes du recensement ont été déposées à son établissement pour permettre aux répondants de déclarer eux-mêmes qu'ils étaient des résidents habituels de l'établissement. Les administrateurs devaient également fournir l'adresse complète (y compris le numéro d'unité) des logements privés attenants au logement collectif. Ces logements privés ont ensuite reçu par la poste une lettre d'invitation contenant un CAS pour remplir leur propre questionnaire du recensement en ligne.

Données administratives

Statistique Canada a remplacé le dénombrement traditionnel pour certains établissements correctionnels ou de détention par des données administratives de l'Enquête sur les services correctionnels canadiens (ESCC). L'ESCC permet de recueillir et de valider divers renseignements sur les personnes supervisées par un programme des services correctionnels. Si un établissement ne produisait pas ses données, Statistique Canada a tenté d'obtenir ces dernières par transfert électronique. Lorsque les deux méthodes n'étaient pas disponibles, une

lettre ou un courriel contenant un code d'accès sécurisé a été envoyé à l'administrateur de l'établissement afin de permettre les réponses en ligne.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des méthodes de collecte utilisées pour les logements collectifs.

Tableau 7.2 Méthode de collecte par type de logement collectif

Méthode de collecte	Type de logement collectif
Questionnaire électronique	10 – Hôpital
ou	20 – Établissement de soins infirmiers ou résidence pour personnes âgées
Données administratives par l'entremise de l'ESCC pour certains des logements collectifs de type 50	30 – Établissement de soins pour bénéficiaires internes, comme un foyer collectif pour des personnes ayant une incapacité ou une dépendance
	40 – Refuge
	50 – Établissement correctionnel ou de détention
	70 – Établissement religieux, comme un couvent, un monastère ou un séminaire
Collecte sur le terrain (questionnaire 3A)	60 – Maison de chambres ou pension
Collecte sur le terrain (questionnaire 2A)	80 – Colonie huttérite
Questionnaire électronique ou	90 – Établissement offrant des services d'hébergement temporaire, comme un hôtel, un terrain de camping, un YMCA/YWCA, un Manoir Ronald McDonald ou une auberge
Collecte sur le terrain (par téléphone ou en personne au moyen de la fiche 7B¹)	91 – Autre établissement, comme une résidence pour étudiants, une base militaire, un camp de travailleurs ou un navire

ESCC = Enquête sur les services correctionnels canadiens

YMCA/YWCA = Young Men's Christian Association / Young Women's Christian Association en anglais seulement

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Assistance téléphonique du recensement

L'Assistance téléphonique du recensement est un service gratuit multilingue qui est mis à la disposition de tous les répondants à l'échelle du pays. Le numéro sans frais figurait dans tous les documents de communication du recensement.

Vérification de l'occupation et activités de suivi pour le Recensement de 2021

Vérification de l'occupation des appartements (VOA) — La VOA vise à vérifier l'occupation/inoccupation de toutes les unités d'un immeuble d'appartements, par l'entremise d'une personne-ressource chargée de la gestion. Les renseignements ont été recueillis au moyen d'une interview téléphonique avec la personne-ressource. Cette personne-ressource pouvait être, par exemple, le propriétaire, le concierge ou le gestionnaire de l'immeuble. La VOA est une activité importante, car elle aide à déterminer avec plus de précision l'occupation/inoccupation de ces types de logements et à réduire la charge de travail dans le cadre de l'activité de suivi des cas de non-réponse

^{1.} Les fiches 7B peuvent être distribuées aux personnes vivant dans un logement collectif dont le code est 90 ou 91; elles permettent à ces personnes de déclarer qu'elles sont des résidents habituels et ainsi d'être dénombrées dans le cadre du recensement.

(SCNR) du recensement. La VOA a été effectuée par les téléphonistes de la Sous-section du soutien à la collecte du 10 au 18 mai 2021.

Vérification de l'occupation des logements — Pour un échantillon des logements des secteurs d'envoi par la poste (SEP), l'occupation/inoccupation a été vérifiée immédiatement avant le SCNR. La vérification de l'occupation des logements a été effectuée du 21 au 28 mai 2021 pour déterminer le plus grand nombre possible de logements inoccupés ou annulés autour du jour du recensement, afin d'éliminer ces logements de la charge de travail du SCNR. L'occupation/inoccupation des logements peut être déterminée avec une plus grande exactitude lorsque la vérification est effectuée plus près du jour du recensement. Cette opération est indépendante de la VOA décrite ci-dessus.

Suivi des cas de non-réponse — Le SCNR vise à obtenir un questionnaire rempli pour tous les ménages n'ayant pas retourné le leur. Le suivi s'est fait par téléphone ou en personne. Dans les secteurs de listage/livraison, le suivi a été effectué du 21 mai au 13 août 2021, et dans les SEP ou les secteurs d'envoi par la poste et livraison à la porte, du 2 juin au 13 août 2021. Dans les secteurs de recensement par interview et les réserves, le SCNR s'est déroulé du 14 mai au 24 septembre 2021. En l'absence d'un accès Internet, les questionnaires ont été remplis en personne avec un employé du recensement à partir du 3 mai 2021.

Le suivi des questionnaires rejetés au contrôle (SQRC) est le processus qui consiste à communiquer par téléphone avec les répondants qui ont rempli leur questionnaire, afin de clarifier des réponses incohérentes ou non valides, ou de résoudre les cas de réponses manquantes ou incomplètes. Le SQRC a été effectué à partir des bureaux régionaux de Statistique Canada du 10 mai au 14 août 2021. On a principalement mis l'accent sur les cas de problèmes possibles liés à la composition du ménage.

Chapitre 8 – Traitement

Introduction

L'étape suivant la collecte, appelée étape du traitement, a commencé le 26 avril 2021, par la vérification et le codage des réponses d'environ 17 millions de logements privés ou collectifs.

Réception et enregistrement

Pour le Recensement de 2021, les réponses électroniques aux questionnaires en ligne étaient reçues du Portail de gestion de la collecte (PGC) et enregistrées dans le Système de traitement du recensement (STR), toutes les heures, avant d'être intégrées dans le flux des opérations de contrôle et de codage. Le STR enregistrait aussi les réponses des intervieweurs en provenance de l'Assistance téléphonique du recensement, le suivi des cas de non-réponse (SCNR) et le suivi des questionnaires rejetés au contrôle (SQRC) sur une base régulière durant la collecte et le suivi.

Les questionnaires papier retournés par la poste étaient enregistrés dans les centres de tri de Postes Canada au moyen de la numérisation du code à barres à la première page du questionnaire, visible par la fenêtre de l'enveloppe-réponse, avant d'être retournés au Centre des opérations des données (COD). Pour que Statistique Canada puisse accuser réception des questionnaires, ceux-ci ont été sortis de leur enveloppe et numérisés de nouveau au COD par l'intermédiaire des postes d'inscription manuelle. Lorsque Postes Canada n'était pas en mesure de lire les codes à barres (p. ex. lorsque les questionnaires étaient insérés à l'envers dans les enveloppes), les questionnaires ont été retirés des enveloppes, et le code à barres a été numérisé lors de la livraison des enveloppes à Statistique Canada.

L'enregistrement de tous les questionnaires en provenance de Postes Canada était transmis au PGC toutes les heures. Les employés du recensement étaient avisés (par l'entremise du PGC) des questionnaires reçus, afin de cesser de communiquer avec les répondants en question pendant les procédures de SCNR.

Les questionnaires papier remplis par des employés du recensement pendant le SCNR étaient expédiés par les superviseurs (chefs d'équipe) directement au COD, où ils étaient enregistrés. Tous ces questionnaires faisaient ensuite l'objet d'une saisie des données, comme les autres réponses sur papier.

Imagerie et saisie des données

Une fois les questionnaires papier enregistrés, l'étape suivante consistait à préparer les documents et à les numériser pour la saisie des données des réponses.

Étapes

- Préparation des documents Les questionnaires retournés par la poste étaient retirés des enveloppes. En vue de la préparation des questionnaires pour la numérisation, les opérateurs enlevaient des documents tous les objets étrangers, comme les trombones et les agrafes. Les questionnaires étaient également séparés en feuilles détachées à l'aide d'un massicot (gros coupe-papier).
- 2. **Numérisation** La numérisation, au moyen de scanneurs ultrarapides, a permis de créer des images numériques à partir des questionnaires papier.
- 3. **Assurance-qualité automatisée de l'image** Un système automatisé a permis de vérifier la qualité de la numérisation, en vue de la saisie. Les images rejetées ont été marquées d'un indicateur au moment de l'analyse des documents, et un opérateur a déterminé la meilleur façon de saisir le questionnaire.
- 4. Saisie automatisée des données Les technologies de reconnaissance optique des marques et de reconnaissance optique des caractères ont été utilisées pour extraire les données des répondants. Lorsque le système ne pouvait pas reconnaître les marques écrites à la main (appelées réponses écrites), l'entrée au clavier était effectuée par un opérateur à partir des images numérisées. Les guestionnaires

- papier qui ne pouvaient pas être numérisés (p. ex. parce qu'ils étaient trop endommagés), ou qui avaient été remplis au moyen d'un stylo ou d'un crayon et ne pouvaient pas être lus par les systèmes de saisie automatisée, étaient envoyés à la transcription (c'est-à-dire que les données étaient transcrites dans un nouveau questionnaire).
- Vérification à la sortie Ce processus d'assurance de la qualité visait à vérifier que les images des questionnaires et les données saisies étaient de qualité suffisante pour que les questionnaires papier ne soient plus nécessaires.

Contrôles

Au fur et à mesure de la saisie des questionnaires papier et de la réception des questionnaires en ligne, un processus interactif de contrôles manuels et automatisés a été effectué afin de déterminer et de résoudre les problèmes et les incohérences.

- 1. **Aucun contenu ou contenu minimum** Ce contrôle automatisé permettait de repérer les questionnaires ne contenant aucun renseignement ou contenant des renseignements insuffisants pour continuer le traitement. Ces cas étaient retournés sur le terrain, afin que les employés du recensement puissent effectuer un suivi des cas de non-réponse.
- 2. Réponses multiples Il se peut que plusieurs questionnaires aient été nécessaires dans un ménage (p. ex. les ménages nombreux ont besoin de plus d'un questionnaire papier pour répondre au recensement). Ce contrôle automatisé permettait d'identifier les ménages pour lesquels il manquait un ou plusieurs questionnaires. Ces cas étaient mis en attente jusqu'à ce que tous les questionnaires soient reçus.
- 3. Contrôles de couverture Ces contrôles étaient menés pour les logements privés et les logements collectifs afin de confirmer que le nombre déclaré de membres d'un ménage correspondait aux réponses fournies, y compris le nombre de noms inscrits. Les erreurs étaient résolues au moyen d'un processus automatisé ou grâce à une vérification interactive par les employés du COD, qui examinaient manuellement les données saisies et les images numérisées (le cas échéant), afin de déterminer la solution appropriée.
- 4. Suivi des questionnaires rejetés au contrôle Les questionnaires abrégés qui nécessitaient des précisions en ce qui concerne la couverture ou le contenu étaient transmis aux bureaux régionaux de Statistique Canada pour le processus de suivi des questionnaires rejetés au contrôle, puis retournés au STR pour leur traitement subséquent par le COD.

Codage

Les réponses écrites aux questions du recensement étaient converties en codes numériques, avant de pouvoir être totalisées en vue de l'analyse et de la diffusion. Pour le Recensement de 2021, toutes les réponses écrites des questionnaires ont été soumises à un codage automatisé et interactif, afin d'attribuer à chacune un code numérique provenant de fichiers de référence, d'ensembles de codes et de classifications types.

Le codage automatisé a été effectué à l'aide de l'outil de codage généralisé (G-Code) de Statistique Canada. Une étape de prétraitement préparait d'abord les chaînes de texte des réponses écrites pour le codage automatisé. Ces chaînes de texte étaient ensuite mises en correspondance avec des fichiers de référence créés par des spécialistes du domaine à partir de réponses réelles des recensements antérieurs. Ce code était attribué aux réponses écrites avec correspondance exacte dans le fichier de référence.

Les réponses écrites restantes étaient ensuite présentées à un modèle d'apprentissage automatique (AA) formé à l'aide de données codées de grande qualité et de fichiers de référence choisis par des spécialistes du domaine et des méthodologistes. L'algorithme d'AA attribuait à chaque enregistrement un code et une cote de confiance. Ce code était attribué aux correspondances dont la cote de confiance dépassait les seuils établis.

Les réponses écrites sans code étaient envoyées à des applications de codage interactives pour que des opérateurs de codage spécialement formés et des spécialistes du domaine leur attribuent un code.

Les spécialistes du domaine vérifiaient ensuite tous les enregistrements codés pour certifier leurs codes avant la livraison au contrôle et à l'imputation.

Base de données des réponses

Après la réussite de chaque étape de traitement au COD, les données ont été chargées dans la base de données des réponses (BDR).

La BDR est la base de microdonnées qui contient toutes les réponses saisies (questionnaires papier et électroniques) pendant le traitement. Elle comporte trois catégories de fichiers :

- les tableaux de données des répondants, qui fournissent un aperçu des renseignements relatifs à la personne et au ménage après la saisie des données et les contrôles de couverture;
- les tableaux de données de codage, qui consignent toutes les mesures prises pendant le processus de codage, y compris les codes finaux attribués à toutes les réponses écrites;
- les tableaux de paradonnées de l'assurance de la qualité du traitement, qui facilitent le traitement des données et l'analyse de la qualité de divers processus comme ceux de la saisie, de la couverture et de la notation du contenu.

La BDR est hébergée dans un environnement Oracle qui offre des fonctions de sécurité visant à garantir la confidentialité ainsi qu'à contrôler l'accessibilité et l'utilisation. Chaque utilisateur doit obtenir l'accès par l'intermédiaire du Système de demande d'accès de l'organisme pour pouvoir utiliser ces données.

La BDR est un entrepôt de données dont l'objectif principal est de servir à alimenter la base de données de contrôle et d'imputation. Une copie est également stockée à Bibliothèque et Archives Canada aux fins d'archivage.

Contrôle et imputation

Les données recueillies dans le cadre d'une enquête ou d'un recensement comporteront des réponses incohérentes, manquantes ou non valides. Ces erreurs peuvent être attribuables au fait que le répondant n'a pas compris une question ou a omis d'y répondre, ou être générées à l'étape du traitement.

Les activités de contrôle et d'imputation commencent lorsque la saisie des données, les contrôles de couverture et le SQRC sont terminés, et que la BDR est jugée aussi complète, cohérente et exempte d'erreurs de traitement que possible. Le contrôle et l'imputation forment la dernière étape de traitement avant la livraison des données du recensement aux fins de diffusion.

Au cours de la première phase, les données du recensement des ménages privés sont traitées au moyen de l'imputation de ménages entiers (IME), qui résout la non-réponse totale au recensement avant le début du contrôle et de l'imputation. Chacun de ces logements est considéré comme étant occupé ou inoccupé selon les résultats de l'Enquête sur la classification des logements, ce qui mène à l'acheminement des chiffres de population et des logements au Centre de géomatique statistique de Statistique Canada. Outre l'état d'occupation, l'IME attribue la taille du ménage ainsi que quelques caractéristiques démographiques fondées sur des données administratives, si elles sont disponibles, et cherche un ménage donneur qui pourrait partager ses données pour les autres variables manquantes.

La deuxième phase consiste à traiter toutes les données au moyen d'une série de modules d'imputation déterministe et d'imputation par donneur pour chaque sujet, tous exécutés dans une séquence particulière à l'aide du Système canadien de vérification et d'imputation du recensement (SCANVIR). Les modules détectent les réponses incohérentes ou non valides ainsi que les non-réponses partielles, et les corrigent.

L'imputation déterministe corrige les erreurs systématiques ou les erreurs qui n'ont qu'une seule solution selon l'expérience des spécialistes du domaine. Lorsque plusieurs solutions sont possibles pour corriger une erreur, on utilise l'imputation par donneur. Cette méthode, aussi appelée méthode du plus proche voisin, est largement

utilisée dans le traitement de la non-réponse. Elle remplace l'information manquante, invalide ou incohérente concernant un répondant par les valeurs d'un autre répondant « semblable ». Les règles qui déterminent le répondant le plus semblable peuvent varier selon les variables à imputer. Les méthodes d'imputation par donneur ont de bonnes propriétés et ne modifient généralement pas la distribution des données, un inconvénient de nombreuses autres techniques d'imputation. L'imputation par plus proche voisin permet de s'assurer que toute valeur imputée est cohérente avec les valeurs des autres variables.

Quelques modules en langage de requête structurée (SQL) ou de système d'analyse statistique (SAS) font également partie du flux de traitement du contrôle et de l'imputation du recensement.

Les modules génèrent également un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données (p. ex. non-réponse et imputation). Ces indicateurs seront utilisés à l'étape de l'estimation afin de déterminer indirectement divers indicateurs de la qualité pour chaque question correspondante du recensement.

Pour en savoir plus sur les taux d'imputation, consultez les chapitres relatifs à l'<u>évaluation de la qualité des données</u> et à la <u>diffusion</u>.

Chapitre 9 - Évaluation de la qualité des données

Introduction

Le présent chapitre porte sur l'évaluation de la qualité des données du Recensement de la population. La première section explique les raisons pour lesquelles de telles évaluations sont effectuées et les fins auxquelles les résultats sont utilisés. La deuxième section énumère et décrit les principaux types d'erreurs possibles. La troisième section présente les évaluations portant sur la couverture du Recensement de la population. La quatrième section explique ce qu'est la certification des données.

Dans le cadre du Recensement de la population de 2021, des changements importants ont été apportés à la stratégie de diffusion des indicateurs de la qualité pour permettre aux utilisateurs de faire une évaluation détaillée de la qualité des données en fonction de leurs besoins particuliers. Ces changements, de même que les indicateurs de la qualité disponibles, sont décrits dans la cinquième section. La sixième section porte sur l'erreur d'échantillonnage.

Les dernières sections présentent de l'information et des mesures portant sur la qualité des données du Recensement de la population de 2021.

Pourquoi évaluer la qualité des données du recensement

Les données du recensement fournissent de l'information statistique à propos du logement et de la population canadienne à des niveaux géographiques fins et pour de petites sous-populations. Ces données appuient la planification, l'administration, le développement et l'évaluation de politiques par tous les paliers de gouvernement. Les communautés canadiennes utilisent les données du recensement afin de planifier les services liés à l'emploi, à l'éducation et à la santé. Le Recensement de la population permet également de recueillir les données nécessaires pour mettre à jour les estimations démographiques officielles qui sont utilisées pour déterminer les paiements de transfert fédéraux aux provinces et aux territoires. Comme le prévoit la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, les données du Recensement de la population de 2021 serviront aussi à réviser le nombre de circonscriptions électorales fédérales et leurs limites géographiques.

Il est essentiel d'assurer la qualité des données du recensement. L'un des moyens d'assurer la qualité est d'effectuer diverses évaluations. Des activités d'évaluation de la qualité sont ainsi mises en œuvre tout au long du processus du recensement, lesquelles commencent avant la collecte des données et se terminent après la diffusion. Ces évaluations portent sur les six dimensions de la qualité des données présentées dans <u>Statistique Canada : lignes directrices concernant la qualité</u>, produit n° 12-539-X au catalogue : la pertinence, l'exactitude, l'actualité, l'accessibilité, l'intelligibilité et la cohérence. L'objectif est de vérifier que les données du recensement sont fiables et qu'elles répondent aux besoins des utilisateurs.

Plusieurs évaluations de la qualité des données du recensement portent sur l'exactitude des données, c'est-àdire la mesure dans laquelle l'information statistique décrit correctement ce qu'elle doit mesurer. Les résultats des activités d'évaluation portant sur l'exactitude des données servent à valider et à certifier les données avant leur publication, à informer les utilisateurs de la fiabilité et de l'exactitude des données, à apporter des améliorations au prochain recensement, à ajuster les chiffres du recensement pour la non-réponse et, à la suite de la réalisation d'études sur la couverture, à produire les estimations démographiques officielles.

Principaux types d'erreurs

Quel que soit le soin apporté à la conception du recensement, les données recueillies comporteront inévitablement des erreurs. Ces erreurs peuvent survenir pratiquement à tout moment du processus, depuis la préparation du matériel jusqu'à l'établissement de la liste des logements et de la collecte des données, tout comme elles peuvent se produire au cours du traitement de ces dernières. Les utilisateurs de données du recensement doivent être conscients de l'existence des différents types d'erreurs qui peuvent survenir et connaître les mesures prises pour

minimiser ces erreurs, afin de pouvoir évaluer la pertinence et l'exactitude des données et déterminer si elles répondent à leurs besoins.

Il existe deux principaux types d'erreurs : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage. Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont susceptibles de biaiser les estimations. On tente de les minimiser à chaque étape de la collecte et du traitement de façon à en réduire l'incidence. Par exemple, on tente de corriger les erreurs dues à la non-réponse et les erreurs de couverture en faisant de l'imputation et en ajustant le poids pour les données du questionnaire détaillé. Il reste cependant une erreur résiduelle à la suite de ce traitement. Quatre types d'erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent se produire.

Les **erreurs de couverture** se produisent lorsque des personnes ou des logements sont omis, dénombrés plus d'une fois ou incorrectement dénombrés (c'est-à-dire qui n'auraient pas dû être dénombrés dans le cadre du recensement). Des études sur la couverture sont réalisées pour mesurer l'erreur de classification des logements ainsi que le sous-dénombrement et le surdénombrement des personnes (voir la section <u>Évaluation de la couverture des données</u> dans ce chapitre).

Les **erreurs dues à la non-réponse** surviennent lorsqu'une partie des renseignements ou tous les renseignements concernant des personnes, des ménages ou des logements n'ont pas été fournis. On distingue la non-réponse partielle (absence de réponse à une ou quelques questions) et la non-réponse totale (absence de réponse à l'enquête parce que le ménage n'a pu être joint ou qu'il a refusé de participer).

Les **erreurs de réponse** se produisent lorsqu'une question est mal comprise ou lorsqu'une caractéristique est mal déclarée par le répondant, par l'agent recenseur ou par le téléphoniste de l'Assistance téléphonique du recensement. Elles peuvent également survenir lorsque des données de sources alternatives à la collecte traditionnelle sont utilisées et que les concepts qui y sont mesurés ne sont pas exactement les mêmes que ceux de l'enquête, ou lorsque ces données comportent des erreurs.

Les **erreurs de traitement** peuvent se manifester à diverses étapes du traitement des données. Des réponses peuvent être entrées de façon incorrecte au moment de la saisie des données ou le codage des réponses peut être erroné. Les erreurs de traitement peuvent aussi survenir durant l'imputation, lorsqu'une réponse valide (qui n'est pas nécessairement exacte) est insérée dans un enregistrement pour remplacer une réponse manquante ou non valide. Les erreurs de manipulation des fichiers sont un autre exemple d'erreurs de traitement.

Les **erreurs d'échantillonnage** s'appliquent uniquement lorsque les réponses aux questions sont obtenues à partir d'un échantillon. Ce type d'erreur ne s'applique donc qu'au questionnaire détaillé du Recensement de la population. L'erreur d'échantillonnage est la différence que l'on observerait entre l'estimation tirée du questionnaire détaillé et la vraie valeur de la population s'il n'y avait pas d'erreurs non dues à l'échantillonnage, c'est-à-dire tous les types d'erreurs mentionnés ci-dessus. Elle est inévitable lorsqu'on procède à une enquête-échantillon telle que celle menée au moyen du questionnaire détaillé du recensement (voir la section Mesure de l'erreur d'échantillonnage dans ce chapitre).

Évaluation de la couverture des données

Un bon nombre d'études portant sur les erreurs de couverture ont été effectuées lors de recensements récents pour permettre aux utilisateurs d'évaluer les répercussions des erreurs de couverture et de mieux comprendre la façon dont ces erreurs surviennent. Dans le cadre du Recensement de 2021, plusieurs études ont pour but d'améliorer ou d'évaluer la couverture du recensement.

Trois études sont menées pour évaluer les erreurs de couverture :

1) Enquête sur la classification des logements

La classification erronée des logements constitue l'une des sources des erreurs de couverture du recensement. Cette erreur peut se produire lorsqu'un logement occupé est classé dans la catégorie des logements inoccupés,

ou lorsqu'un logement inoccupé est classé comme un logement occupé. L'Enquête sur la classification des logements (ECL) vise à étudier ces types d'erreurs de classification et à rectifier le dénombrement, si nécessaire. On sélectionne un échantillon de logements classés comme inoccupés ou non répondants, on détermine lesquels sont occupés et, pour ceux qui le sont, on recueille des renseignements sur le nombre de résidents habituels.

Ces renseignements servent à ajuster les données du recensement relatives aux logements, aux ménages et aux personnes. On fait cela en corrigeant les erreurs de classification et en contrôlant, à l'aide des résultats de l'ECL, la distribution de la taille des ménages qui seront imputés pour les logements n'ayant pas retourné leur questionnaire. Toutes ces opérations sont effectuées à temps pour la diffusion initiale des chiffres de population et des logements.

2) Étude sur le sous-dénombrement du recensement

L'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) permet d'estimer le nombre de personnes omises dans le cadre du recensement (une fois pris en compte les ajustements décrits dans l'ECL ci-dessus). Des estimations sont élaborées pour chaque province et territoire ainsi que pour divers sous-groupes de la population (p. ex. les groupes définis selon l'âge et le sexe, et l'état matrimonial).

- Pour ce qui est des provinces, l'ESoR se fait en deux étapes :
 - Étape 1 : Sélection d'un échantillon à partir de diverses sources englobant l'ensemble des personnes qui auraient dû être dénombrées dans le cadre du recensement. Ces sources sont le recensement antérieur, les registres des naissances, les dossiers d'immigration et de résidents non permanents, et l'échantillon des personnes omises de l'ESoR du dernier recensement.
 - Étape 2 : Couplage des personnes sélectionnées à l'étape 1 avec la base de données des réponses (BDR) du recensement pour déterminer si ces personnes ont été dénombrées. L'étude vise ensuite à dépister et à interviewer les personnes n'ayant pas pu être couplées avec certitude avec la BDR pour recueillir des renseignements supplémentaires. Les personnes décédées ou qui ont émigré avant le jour du recensement sont identifiées à partir de sources de données administratives telles que les fichiers de décès des statistiques de l'état civil, ou encore durant le dépistage ou au moyen d'interviews.
- Pour ce qui est des territoires, l'étape 1 consiste à coupler les personnes dont le nom figure dans les fichiers d'assurance maladie avec la BDR pour identifier les personnes qui ont été dénombrées lors du recensement. L'échantillon de l'ESoR est ensuite choisi parmi les personnes non couplées, et le reste de la méthodologie est semblable à ce qui se fait dans le cas des provinces.
- Les résultats de l'ESoR constituent la source de renseignements la plus importante sur les personnes omises dans le contexte du recensement. Toutefois, contrairement à l'ECL, ces estimations ne servent pas à ajuster les données du recensement avant la diffusion initiale des chiffres de population.

3) Étude sur le surdénombrement du recensement

On détecte le dénombrement en double des personnes en cherchant des enregistrements couplés qui possèdent un haut degré de concordance quant au sexe, à la date de naissance et au nom. Les enregistrements couplés sont échantillonnés et vérifiés manuellement; les résultats sont utilisés pour estimer le surdénombrement (ou nombre de personnes dénombrées plus d'une fois) du recensement. Il est à noter que le surdénombrement causé par le dénombrement de personnes ne faisant pas partie de la population cible du recensement n'est pas estimé puisque cette composante est jugée négligeable comparativement aux dénombrements multiples.

La combinaison des résultats de l'ESoR et des résultats de l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESuR) permet d'estimer l'erreur de couverture nette dans les données du recensement. Cette erreur nette est utilisée pour calculer les estimations démographiques officielles de la population canadienne pour chaque province et territoire.

Des renseignements supplémentaires sur la méthodologie de l'ECL, de l'ESoR et de l'ESuR, ainsi que des résultats détaillés sur la couverture du recensement précédent, se trouvent dans le <u>Rapport technique sur la couverture, Recensement de la population, 2016</u>, produit nº 98-303-X au catalogue de Statistique Canada. Il convient de noter que l'ESoR était appelée l'Enquête de la contre-vérification des dossiers jusqu'au Recensement de 2016.

Certification

La certification consiste en plusieurs activités servant à évaluer rigoureusement la qualité des données du recensement à des niveaux géographiques précis pour que les normes de qualité relatives à la diffusion au grand public soient respectées. Cette évaluation comprend la certification des chiffres de population et des logements ainsi que la certification des variables liées aux caractéristiques des logements et de la population.

Pendant la certification, un grand nombre de mesures et d'indicateurs de la qualité sont analysés tels que les taux de non-réponse, les réponses non valides, les taux de rejet au contrôle, les taux d'exactitude du codage, les taux d'imputation ainsi que la comparaison des données avant et après l'imputation.

Les totalisations du Recensement de la population de 2021 et les estimations tirées du questionnaire détaillé sont produites et comparées aux données correspondantes de recensements antérieurs, d'autres enquêtes et de diverses sources administratives. Les tableaux croisés détaillés sont aussi vérifiés pour en assurer la cohérence et la précision.

Une analyse des estimations présentant des valeurs aberrantes est réalisée pour que l'on décèle les régions géographiques qui présentent des caractéristiques extrêmes relativement aux autres, et que les raisons qui expliquent ces différences soient validées auprès d'experts internes et externes.

Des vérifications supplémentaires sont également effectuées pour minimiser le risque que des erreurs de manipulation des fichiers ne se soient glissées lors du traitement des données.

Divers outils cartographiques et de visualisation des données sont utilisés tout au long du processus de certification pour faciliter l'exploration des données.

Selon les résultats de la certification, les données du recensement peuvent être diffusées de différentes facons :

- Les données peuvent être diffusées sans restriction puisqu'elles sont de qualité suffisante;
- Sinon, les données peuvent être diffusées de manière conditionnelle ou de façon restrictive. Dans ce cas, elles sont diffusées et accompagnées d'une note spéciale qui alerte les utilisateurs des limites possibles.
 On peut aussi traiter les données de façon particulière, par exemple en combinant des catégories de déclaration pour répondre à des préoccupations en matière de qualité ou de confidentialité;
- En de rares occasions, les données peuvent être supprimées pour des raisons de qualité. C'est le cas notamment des réserves et établissements partiellement dénombrés (voir l'annexe 1.5).

Pour obtenir de plus amples détails sur les résultats de la certification des données et les indicateurs de qualité, se reporter aux guides de référence associés à chaque domaine d'intérêt sur le site Web de Statistique Canada du Recensement de la population de 2021, à la page <u>Produits de référence</u>.

Indicateurs de la qualité

L'exactitude des estimations du recensement peut être affectée par la majorité des sources potentielles d'erreurs mentionnées précédemment. Pour que les utilisateurs puissent faire une évaluation détaillée de la qualité des données et juger de l'adéquation des données avec leurs besoins, de nouveaux indicateurs de la qualité accompagnent les produits de données du Recensement de la population de 2021. Cela comprend le taux de non-réponse totale et, pour chaque question, les taux de non-réponse et les taux d'imputation. Pour les

estimations liées au questionnaire détaillé, qui sont issues d'une enquête-échantillon et ainsi sujettes à l'erreur d'échantillonnage, des indicateurs de la qualité fondés sur la variance sont également disponibles.

L'ensemble des indicateurs de la qualité des données qui sont fournis a pour objectif de dresser un portrait détaillé des risques d'erreurs potentielles connues et mesurables au moment de la diffusion des données, par exemple les erreurs dues à la non-réponse, au traitement, à la provenance des données et à l'échantillonnage. Il s'agit d'indicateurs de l'exactitude des données qui permettent de déterminer si l'information statistique décrit correctement ce qu'elle doit mesurer.

Les utilisateurs devraient consulter l'ensemble des indicateurs de la qualité disponibles afin de s'assurer que les données du Recensement de 2021 répondent à leurs besoins. De plus amples renseignements sur les indicateurs de qualité sont fournis dans les *Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021*, produit n° 98-26-0006 au catalogue de Statistique Canada.

Taux de non-réponse totale

La non-réponse totale survient lorsque toutes les questions sont sans réponse pour un logement ayant reçu un questionnaire ou lorsqu'un questionnaire retourné ne contient pas le contenu minimum (c'est-à-dire qu'il contient des renseignements insuffisants pour continuer le traitement). Elle est mesurée par le taux de non-réponse totale (NRT). Le taux de NRT est l'indicateur principal de la qualité qui accompagne chaque produit diffusé du Recensement de la population de 2021. En ce sens, il remplace le taux global de non-réponse (TGN), qui était utilisé lors du Recensement de la population de 2016 et des cycles précédents. Le TGN combinait la non-réponse totale et la non-réponse partielle alors que le taux de NRT tient uniquement compte de la non-réponse totale. La non-réponse partielle est considérée séparément (voir les <u>indicateurs de la qualité par question</u> ci-dessous). Cette nouvelle approche permet d'offrir de l'information détaillée sur la qualité des données.

Le taux de NRT est une mesure de la non-réponse reflétant l'étape d'estimation. Cela signifie qu'il est calculé en considérant les corrections apportées à la classification des ménages non répondants à l'aide des résultats de l'Enquête sur la classification des logements. Étant donné que tous les ménages sont énumérés au recensement, le taux de NRT calculé pour les données du questionnaire abrégé n'est pas pondéré. En ce qui concerne les données du questionnaire détaillé, le taux de NRT est pondéré pour tenir compte de l'échantillonnage. Il s'agit donc d'une estimation de la proportion de ménages qui seraient non répondants si tous les ménages de la population étaient interviewés.

La non-réponse est une source potentielle de biais dans les chiffres du recensement et les estimations du questionnaire détaillé. Le biais survient lorsque les caractéristiques des répondants diffèrent de celles des non-répondants. Le taux de NRT peut indiquer le risque qu'un biais non négligeable soit introduit par la non-réponse et, le cas échéant, son ampleur éventuelle. Pour un même profil de non-répondants, un taux de NRT plus faible indique un risque moins élevé de biais dû à la non-réponse et, par conséquent, des chiffres et des estimations plus fiables.

Afin de maximiser l'information diffusée, il n'y a pas de suppression de données fondée sur la non-réponse pour le Recensement de 2021. Les données pour les régions ayant un taux de NRT élevé doivent toutefois être utilisées avec prudence. Un avertissement à cet effet accompagne les produits de données pour lesquels le taux de NRT est supérieur à 50 %.

Comparaison entre le taux de non-réponse totale de 2021 et le taux global de non-réponse des recensements précédents

Le taux de NRT de 2021 et le TGN des recensements précédents répondent au même objectif de mesurer l'ampleur de la non-réponse dans une région donnée. Conceptuellement, la différence observée entre le TGN d'un recensement précédent et le taux de NRT de 2021 pour une région donnée peut être décomposée en deux parties : la différence attribuable au changement de définition et la différence effective du taux de non-réponse entre les deux cycles. Le TGN inclut la non-réponse partielle et est généralement plus élevé que le taux de NRT

(mais il est possible, par définition, qu'il soit plus faible). De plus, le TGN est influencé par la taille des ménages, ce qui n'est pas le cas pour le taux de NRT.

Une étude comparative des deux indicateurs réalisée avec un même ensemble de données a montré que leur différence est généralement inférieure à 5 %. De plus grandes différences ont été observées plus souvent pour les indicateurs du questionnaire détaillé que pour ceux du questionnaire abrégé. Lorsque le TGN et le taux de NRT sont comparés, les différences inférieures à 5 % peuvent être considérées comme étant uniquement attribuables au changement de définition.

Indicateurs de la qualité par question

De nouveaux indicateurs de la qualité par question ont été établis pour le Recensement de la population de 2021. Cela comprend les taux de non-réponse et les taux d'imputation par question.

Le **taux de non-réponse par question** est une mesure de l'information manquante en raison de la non-réponse à une question. Les types de non-réponse (c'est-à-dire totale ou partielle) pris en compte par le taux de non-réponse par question diffèrent pour les questions du questionnaire abrégé et du questionnaire détaillé car la non-réponse totale est traitée différemment pour les deux types de questionnaire. Plus spécifiquement, le taux de non-réponse par question prend en compte uniquement la non-réponse qui est résolue par l'imputation (non pas par la repondération). Il peut ainsi être comparé au taux d'imputation par question décrit plus loin. Tout comme le taux de NRT, le taux de non-réponse par question est pondéré pour les données du questionnaire détaillé. Pour un même profil de non-répondants, un taux de non-réponse par question plus faible indique un risque moins élevé de biais dû à la non-réponse pour les estimations dérivées d'une question en particulier.

Le **taux d'imputation par question** permet de mesurer l'ampleur du traitement des données pour chaque question. L'imputation est utilisée pour remplacer les données manquantes en cas de non-réponse ou lorsqu'une réponse est jugée non valide. En ce sens, le taux d'imputation est lié au taux de non-réponse, mais il tient également compte des corrections apportées aux données considérées incorrectes à l'étape de vérification.

De l'information supplémentaire sur les indicateurs de qualité par question est fournie dans les guides de référence associés à chaque domaine d'intérêt sur le site Web de Statistique Canada, à la page <u>Produits de référence</u>, <u>Recensement de 2021</u>.

Indicateurs de la qualité fondés sur la variance

Étant donné qu'elles proviennent d'une enquête-échantillon, les estimations du questionnaire détaillé sont sujettes à une erreur supplémentaire : l'erreur d'échantillonnage. La variance reflète la variabilité des estimations attribuable à l'utilisation d'un échantillon et non pas de la population au complet. La variance due à l'échantillonnage est donc estimée selon une méthode statistiquement adéquate, c'est-à-dire qui tient compte du plan d'échantillonnage et de la stratégie d'estimation. Les indicateurs de la qualité qui suivent sont établis à partir de cette estimation de la variance.

Erreur-type

L'erreur-type associée à une estimation est la racine carrée de sa variance estimée. Une erreur-type plus faible indique une estimation plus précise. L'erreur-type est un élément clé pour dériver d'autres mesures de variabilité telles que le coefficient de variation, pour construire des intervalles de confiance ou pour faire de l'inférence statistique (p. ex. déterminer si une estimation est significativement différente d'une valeur donnée ou d'une autre estimation).

Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance a été choisi comme indicateur de la qualité fondé sur la variance pour accompagner les estimations du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 parce qu'il permet aux utilisateurs de réaliser facilement une inférence statistique.

Un intervalle de confiance est associé à un niveau de confiance, généralement établi à 95 %. Un intervalle de confiance de 95 % est un intervalle construit autour de l'estimation de telle sorte que, si le processus ayant généré l'échantillon était répété un grand nombre de fois, la valeur du paramètre d'intérêt dans la population serait contenue dans 95 % de ces intervalles. L'intervalle de confiance usuel suppose que la distribution d'échantillonnage de l'estimateur est une loi normale. Dans ce cas, on estime la borne inférieure de l'intervalle de confiance de 95 % en soustrayant environ deux fois l'erreur-type de l'estimation. On estime la borne supérieure en additionnant environ deux fois l'erreur-type à l'estimation. Lorsque la taille de l'échantillon est petite et pour certaines statistiques comme les proportions, l'hypothèse selon laquelle la distribution de l'estimateur est normale est enfreinte. Un intervalle de confiance ainsi construit n'est donc pas approprié, c'est-à-dire que sa couverture n'est pas de 95 %.

Pour cette raison, les intervalles de confiance présentés avec les estimations du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2021 sont produits selon des méthodes plus élaborées, qui offrent une couverture plus proche du taux nominal. Cela dit, tout intervalle de confiance repose sur des hypothèses, et celles-ci pourraient ne pas être confirmées pour certaines estimations. De plus amples détails au sujet des différentes méthodes utilisées pour construire les intervalles de confiance et de leurs hypothèses sont présentés dans le *Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-306-X.

Mesure de l'erreur d'échantillonnage

Plusieurs facteurs influent sur l'erreur d'échantillonnage. On observera une plus petite erreur d'échantillonnage si la fraction de sondage est grande et si la taille de l'échantillon est grande. À la limite, si la fraction de sondage est de 100 %, comme dans le cas du questionnaire abrégé du recensement, alors l'erreur d'échantillonnage sera nulle. Elle sera également petite si la variabilité de la variable d'intérêt dans la population est faible. Cette erreur dépend aussi de l'efficacité du plan de sondage. Par exemple, elle sera plus petite si les populations des strates du plan de sondage sont plutôt homogènes ou, dans le cas d'une caractéristique mesurée au niveau de la personne, si les individus des ménages sont plutôt hétérogènes.

Finalement, l'erreur d'échantillonnage dépend des méthodes d'estimation utilisées, comme les méthodes de pondération, car certaines sont plus efficaces que d'autres. Par exemple, lorsqu'on ajuste le poids de l'enquête pour qu'un total pondéré soit égal au total du recensement, on obtient une erreur d'échantillonnage de ce total pondéré qui est nulle. Il faut noter cependant qu'il est impossible d'adopter une méthode de pondération qui éliminerait les erreurs d'échantillonnage de toutes les estimations pouvant être tirées du guestionnaire détaillé.

On ne peut pas mesurer directement l'erreur d'échantillonnage. Pour ce faire, il faudrait connaître la vraie valeur de la variable d'intérêt dans la population pour la soustraire de l'estimation tirée du questionnaire détaillé, et cette estimation ne devrait pas comporter d'erreurs non dues à l'échantillonnage. Toutefois, les mesures de variabilité telles que l'erreur-type, le coefficient de variation et l'intervalle de confiance sont des indications de l'ampleur de cette erreur (voir l'annexe 1.8).

Taux de réponse au Recensement de la population de 2021

Le taux de réponse est l'une des principales mesures de la qualité du Recensement de la population. Le <u>tableau 9.1</u> présente les taux de réponse du Recensement de la population de 2021 à l'échelle nationale et pour chaque province et chaque territoire. Les taux sont présentés pour trois groupes distincts :

- l'ensemble des logements privés et collectifs occupés pour lesquels on devait obtenir un questionnaire (donc une réponse au questionnaire abrégé);
- le sous-ensemble des logements privés occupés pour lesquels on devait obtenir un questionnaire (donc une réponse au questionnaire abrégé);
- les logements privés occupés pour lesquels on devait obtenir un questionnaire détaillé. Pour le questionnaire détaillé, les taux de réponse non pondérés et les taux de réponse pondérés sont présentés.

Le <u>tableau 9.1</u> présente les taux de réponse obtenus à la suite du traitement des données et de la vérification de la qualité des données. Ils sont calculés de la façon suivante : le nombre de logements pour lesquels un questionnaire a été rempli divisé par le nombre de logements classés comme occupés selon la base de données du recensement. La classification finale de l'occupation/inoccupation des logements est fondée sur l'analyse des données recueillies par le personnel sur le terrain, les données fournies par les répondants, les résultats d'une étude de la qualité concernant l'occupation/inoccupation d'un échantillon de logements (l'Enquête sur la classification des logements) et l'utilisation des données administratives pour imputer les données des ménages non répondants dans les régions géographiques ayant de faibles taux de réponse (voir l'annexe 1.7).

Les taux de réponse du <u>tableau 9.1</u> se distinguent des <u>taux de réponse de la collecte du Recensement de la population de 2021</u> publiés précédemment pour les logements privés occupés parce qu'ils tiennent compte du traitement des données et de la vérification de l'occupation/inoccupation des logements. Ces taux de réponse sont ainsi considérés comme finaux. Quant aux taux de réponse pondérés, ils sont fondés sur les poids d'échantillonnage du questionnaire détaillé. Les taux de réponse pondérés sont calculés de la façon suivante : le nombre pondéré de logements privés échantillonnés pour lesquels un questionnaire a été rempli divisé par le nombre pondéré de logements privés échantillonnés classés comme occupés.

Les taux de réponse présentés dans la première colonne du <u>tableau 9.1</u> incluent les logements collectifs. Ces taux sont compatibles avec les taux de non-réponse totale (NRT) du questionnaire abrégé qui accompagnent les produits diffusés. Les taux de réponse pondérés du questionnaire détaillé présentés dans la dernière colonne du tableau 9.1 sont quant à eux compatibles avec les taux de NRT du questionnaire détaillé qui accompagnent les produits diffusés (qui sont aussi pondérés).

Le <u>tableau 9.2</u> présente le taux de NRT du questionnaire abrégé et le taux de NRT du questionnaire détaillé à l'échelle nationale et pour chaque province et chaque territoire; ces taux accompagnent les produits diffusés du Recensement de la population de 2021². À l'échelle nationale, le taux de NRT du questionnaire abrégé est de 3,1 % et celui du questionnaire détaillé est de 4,3 %.

^{2.} Dès la première publication des caractéristiques de la population, prévue le 27 avril 2022, le taux de NRT du questionnaire abrégé pour tous les niveaux géographiques sera compris dans les produits diffusés. Quant au taux de NRT du questionnaire détaillé, il sera inclus dans tous les produits de diffusion présentant des données du questionnaire détaillé (première diffusion prévue le 21 septembre 2022).

Tableau 9.1
Taux de réponse du Recensement de la population de 2021

	Questionnaire abrégé — Logements privés et collectifs occupés	Questionnaire abrégé — Logements privés occupés	Questionnaire détaillé — Logements privés occupés (taux non pondéré)	Questionnaire détaillé — Logements privés occupés (taux pondéré)
Région		Taux de ré	ponse (%)	
Canada	96,9	96,9	94,9	95,7
Terre-Neuve-et-				
Labrador	96,9	97,0	95,0	95,6
Île-du-Prince-Édouard	97,6	97,6	96,5	96,8
Nouvelle-Écosse	97,1	97,1	95,6	96,1
Nouveau-Brunswick	96,8	96,8	94,8	95,7
Québec	97,1	97,1	95,7	96,3
Ontario	97,2	97,2	95,8	96,2
Manitoba	96,5	96,5	93,1	94,4
Saskatchewan	95,5	95,5	91,8	93,5
Alberta	96,4	96,5	93,4	94,4
Colombie-Britannique	96,5	96,5	94,0	95,1
Yukon	95,7	95,7	85,5	89,5
Territoires du Nord-				
Ouest	91,8	91,8	86,2	89,2
Nunavut	79,8	79,7	78,1	78,1

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 9.2
Taux de non-réponse totale accompagnant les produits diffusés du Recensement de la population de 2021

	Questionnaire abrégé — Logements privés et collectifs occupés	Questionnaire détaillé — Logements privés occupés (taux pondéré)
Région	Taux de non-rép	onse totale (%)
Canada	3,1	4,3
Terre-Neuve-et-Labrador	3,1	4,4
Île-du-Prince-Édouard	2,4	3,2
Nouvelle-Écosse	2,9	3,9
Nouveau-Brunswick	3,2	4,3
Québec	2,9	3,7
Ontario	2,8	3,8
Manitoba	3,5	5,6
Saskatchewan	4,5	6,5
Alberta	3,6	5,6
Colombie-Britannique	3,5	4,9
Yukon	4,3	10,5
Territoires du Nord-Ouest	8,2	10,8
Nunavut	20,2	21,9

Comparabilité des estimations des programmes du Recensement de 2021 et du Recensement de 2016

Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations de deux recensements ou enquêtes, étant donné qu'il peut exister des différences importantes en ce qui a trait à la méthodologie, à la qualité ou à la population cible.

La population cible du questionnaire abrégé et du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 était la même que celle du Recensement de 2016. Les estimations des programmes du Recensement de 2021 et du Recensement de 2016 ont toutes deux été établies à partir d'enquêtes obligatoires ayant eu des taux de réponse très élevés. Le taux de réponse du Recensement de 2021 était de 96,9 % et celui du questionnaire détaillé était de 95,7 %. Ces taux sont légèrement inférieurs aux taux de réponse du Recensement de 2016, qui étaient respectivement de 97,4 % et de 96,9 %.

En raison des taux de réponse légèrement plus faibles du Recensement de 2021, l'erreur due à la non-réponse pourrait être plus importante pour certaines estimations du Programme du Recensement de 2021 que pour celles du Programme du Recensement de 2016. Cela est particulièrement vrai pour les plus petits domaines d'intérêt où la non-réponse pourrait avoir été plus importante en 2021 en raison des défis uniques auxquels ont fait face les régions nordiques ou éloignées du pays et les communautés autochtones (voir l'annexe 1.4). La qualité des estimations et le risque de biais varient légèrement plus entre les différentes collectivités pour le Recensement de 2021 que pour le Recensement de 2016.

La qualité des estimations pour une région géographique donnée varie d'un cycle de recensement à l'autre en fonction des taux de réponse et des réserves et établissements partiellement dénombrés (voir l'annexe 1.5 pour de l'information sur l'augmentation du nombre de réserves et d'établissements partiellement dénombrés en 2021 par rapport à 2016). Lorsqu'ils comparent les estimations du Recensement de 2021 et du Recensement de 2016 pour une région géographique donnée, les utilisateurs doivent être conscients des grandes différences dans les taux de réponse ainsi que des changements importants dans la liste des réserves et des établissements partiellement dénombrés.

Les comparaisons des estimations des programmes du Recensement de 2021 et du Recensement de 2016 pour une variable particulière peuvent également tenir compte de différences dans les taux d'imputation (voir la section précédente sur les indicateurs de la qualité par question pour plus de détails sur cet indicateur disponible dans les deux cycles). Le tableau 9.3 présente les taux d'imputation à l'échelle nationale pour les variables des programmes du Recensement de 2021 et du Recensement de 2016, tels qu'ils sont présentés dans les guides de référence thématiques de 2021 et de 2016³. Dans l'ensemble, les taux d'imputation du questionnaire abrégé du Recensement de 2021 sont légèrement plus élevés que ceux du questionnaire abrégé de 2016, ce qui reflète le taux de réponse national plus faible en 2021 qu'en 2016. Pour les questions posées uniquement dans les questionnaires détaillés, environ la moitié des questions ont un taux d'imputation plus élevé en 2021 qu'en 2016, tandis que l'autre moitié des questions ont un taux d'imputation plus faible en 2021. Deux facteurs principaux allant dans des directions opposées contribuent à ce phénomène :

- une non-réponse totale plus élevée en 2021 qu'en 2016 pour les régions nordiques ou éloignées du pays et les communautés autochtones (voir l'annexe 1.4);
- des taux plus faibles de renseignements manquants ou non valides pour les questionnaires détaillés reçus. Cela est lié à l'utilisation accrue du questionnaire en ligne pour le Recensement de 2021 comparativement au Recensement de 2016. En effet, les répondants en ligne reçoivent un message d'erreur lorsqu'ils entrent des données non valides ou s'il manque des données, ce qui aide à réduire la quantité de renseignements manquants ou non valides pour chaque question et à améliorer la qualité des données (voir le chapitre 6).

^{3.} La méthode de calcul du taux d'imputation peut différer légèrement entre 2021 et 2016 pour certaines variables.

En résumé, les utilisateurs sont encouragés à utiliser tous les indicateurs de la qualité des données disponibles pour juger de la qualité des estimations des programmes du Recensement de 2021 et du Recensement de 2016 lorsqu'ils évaluent la fiabilité des comparaisons (voir les <u>Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021</u> pour plus d'information sur les indicateurs de la qualité des données). Les utilisateurs sont également invités à consulter les notes sur la qualité qui accompagnent, au besoin, les produits de diffusion.

Tableau 9.3
Taux d'imputation par question ou concept, pour le Recensement de 2021 et le Recensement de 2016, Canada

•	Recensement de 2021	Recensement de 2016
Question ou concept du Recensement de 2021	pource	entage
Question 2 – Sexe à la naissance	3,5	2,8
Question 3 – Genre	3,9	
Question 4 – Date de naissance	3,7	3,1
Question 5 – État matrimonial	4,7	4,3
Question 6 – Situation vis-à-vis l'union libre	5,0	5,1
Question 7 – Lien avec la Personne 1	3,6	3,2
Question 8 – Connaissance des langues	4,5	4,0
Question 9a – Toutes les langues parlées à la maison	4,3	
Question 9b – Langue parlée le plus souvent à la maison	4,4	3,9
Question 10 – Langue maternelle	4,8	4,3
Question 11 – Expérience militaire canadienne	3,2	
Question 13 – Études primaires ou secondaires en français au Canada pour les résidents du Canada hors Québec	5,0	
Question 14 – Type de programme d'études en français au Canada pour les résidents du Canada hors Québec	7,0	
Question 15 – Nombre d'années d'études au primaire et au secondaire dans un programme régulier d'instruction en français au sein d'une école de langue française au Canada pour les résidents du Canada hors Québec	9,4	
Question 16 – Études primaires ou secondaires dans une école de langue anglaise au Canada pour les résidents du Québec	5,4	
Question 17 – Nombre d'années d'études au primaire et au secondaire dans une école de langue anglaise au Canada pour les résidents du Québec	9,4	
Revenu total dérivé des dossiers d'impôt et des prestations de l'Agence du revenu du Canada	5,3	4,4
Question 19 – Lieu de naissance	0,9	1,0
Question 20 – Lieu de naissance du parent 1	1,7	1,8
Question 20 – Lieu de naissance du parent 2	2,6	1,6
Question 21 – Citoyenneté	0,8	1,3
Statut d'immigrant selon les données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada¹	2,2	0,7
Année d'immigration selon les données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada¹	10,6	9,4
Question 23 – Origine ethnique ou culturelle	8,0	4,5
Question 24 – Groupe autochtone	1,1	1,1
Question 25 – Groupe de population	1,6	2,0
Question 26 – Statut d'Indien inscrit ou des traités	1,3	1,4

Tableau 9.3
Taux d'imputation par question ou concept, pour le Recensement de 2021 et le Recensement de 2016, Canada

de 2016, Callada	Recensement de 2021	Recensement de 2016
Question ou concept du Recensement de 2021	pource	entage
Question 27 – Membre d'une Première Nation ou bande indienne	2,1	1,8
Question 28 – Membre d'une organisation métisse ou d'un établissement métis	7,7	
Question 29 – Inscription en vertu d'une accord sur les revendications		
territoriales des Inuits	7,8	
Question 30 – Religion	1,8	
Question 31 – Mobilité un an auparavant	1,5	1,8
Question 32 – Mobilité cinq ans auparavant	2,1	2,4
Question 33 – Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	1,4	1,2
Question 34a – Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	1,7	1,8
Question 34b – Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre		
établissement d'enseignement non universitaire	1,8	1,8
Question 34c – Certificat, diplôme ou grade universitaire	1,6	1,4
Question 35 – Principal domaine d'études	4,1	4,4
Question 36 – Lieu des études	2,1	3,1
Question 37 – Fréquentation scolaire	2,0	4,3
Question 38 – Heures travaillées	1,8	1,6
Question 39 – Mise à pied ou absence	5,7	4,5
Question 40 – Début futur d'un nouvel emploi	3,1	4,2
Question 41 – Recherche d'emploi	2,9	3,6
Question 42 – Disponibilité pour travailler	2,8	3,1
Question 43 – Date du dernier travail	3,5	6,2
Questions 44 et 45 – Industrie	6,1	6,2
Questions 46 et 47 – Profession	6,7	5,3
Question 48 – Catégorie de travailleur	5,1	3,7
Question 49 – Forme juridique	4,1	5,1
Question 50a – Toutes les langues utilisées au travail	2,8	
Question 50b – Langue utilisée le plus souvent au travail	2,9	3,1
Question 51 – Catégorie du lieu de travail	2,9	3,7
Question 51 – Emplacement du lieu de travail	3,8	5,4
Question 52b – Principal mode de transport pour la navette	3,3	4,3
Question 52c – Nombre de navetteurs dans le véhicule	3,7	3,8
Question 53b – Durée du navettage	6,3	5,3
Question 54a – Semaines travaillées au cours de l'année de référence	4,9	2,9
Question 54b – Raison principale de ne pas avoir travaillé		
pendant toute l'année	6,0	•••
Question 55a – Principalement du travail à temps plein ou à temps partiel au		
cours de l'année de référence	3,3	5,4
Question 55b – Raison principale d'avoir travaillé surtout à temps partiel	4,8	2,8
Question 56 – Montant payé pour des services de garde d'enfants	3,9	4,0
Question 57 – Montant payé pour une pension alimentaire	3,5	4,3
Question 58 – Soutien du ménage	2,5	2,0

Tableau 9.3
Taux d'imputation par question ou concept, pour le Recensement de 2021 et le Recensement de 2016, Canada

	Recensement de 2021	Recensement de 2016
Question ou concept du Recensement de 2021	pource	entage
Question E1 – Mode d'occupation	2,8	1,8
Question E2 – Logements classés comme condominiums	2,4	1,3
Question E3a – Pièces	5,0	3,6
Question E3b – Chambres à coucher	3,2	1,8
Question E4 – Période de construction	3,7	2,9
Question E5 – État du logement	2,9	1,7
Question E7a – Montant payé pour l'électricité	6,8	6,8
Question E7b – Montant payé pour les combustibles	6,5	7,0
Question E7c – Montant payé pour l'eau et les autres services	6,7	7,0
Question E8a – Loyer	5,4	5,4
Question E8b – Logement subventionné	5,5	5,1
Question E9a – Paiements hypothécaires	5,0	5,1
Question E9b – Impôt foncier compris dans les paiements hypothécaires	4,5	4,1
Question E9c – Impôt foncier	7,4	7,4
Question E9d – Valeur du logement	7,1	7,1
Question E9e – Frais de condominium	15,3	14,4
Question E10 – Paiement mensuel pour utiliser ou occuper le logement	44,8	

^{...} n'ayant pas lieu de figurer

Sources: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021 et 2016.

Comparabilité de la variabilité des estimations des questionnaires détaillés des recensements de 2021 et de 2016

Comme il a été mentionné dans les sections précédentes, les estimations produites à partir des données d'une enquête-échantillon telles que celles du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 comportent une erreur d'échantillonnage, c'est-à-dire l'erreur venant du fait qu'on n'a observé qu'un échantillon de la population. On juge de l'erreur d'échantillonnage à l'aide de mesures de variabilité telles que l'erreur-type ou le coefficient de variation (c.v.). À l'annexe 1.8, les c.v. sont utilisés pour comparer la variabilité des estimations des questionnaires détaillés du Recensement de 2021 et du Recensement de 2016.

Par ailleurs, les questionnaires détaillés du Recensement de 2021 et du Recensement de 2016 avaient comme objectif de produire des estimations pour une série de questions posées pour un large éventail de régions géographiques, allant de très grandes régions (comme les provinces et les régions métropolitaines de recensement) à de très petites régions (comme les quartiers et les municipalités), et pour divers groupes de population tels que les Autochtones et les immigrants. Ces groupes ont également des tailles variables, notamment lorsque recoupés selon la région géographique. Ces regroupements sont généralement appelés « domaines d'intérêt ». Le but de cette section et de l'annexe 1.8 est de comparer la variabilité des estimations de 2021 et de 2016, et non de comparer les estimations. On devrait cependant tenir compte de la variabilité d'échantillonnage si l'on fait des comparaisons entre les estimations de ces enquêtes, en particulier pour de petits « domaines d'intérêt », étant donné que les différences observées peuvent être dues à la variabilité d'échantillonnage et non à une différence réelle dans la population.

^{1.} En 2021, les données sur l'immigration ont été obtenues au moyen des dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Avant 2021, les données sur le statut d'immigrant et l'année d'immigration faisaient l'objet d'une question dans les questionnaire détaillés du recensement.

Chapitre 10 - Diffusion

Introduction

L'objectif principal du processus de diffusion du Recensement de la population est de veiller à ce que les produits et services du recensement et de la géographie répondent aux principaux besoins de la majorité des utilisateurs de données. Comme dans le cadre des diffusions des recensements précédents, Statistique Canada essaie de fournir sans frais de plus en plus de données au public, tout en s'efforçant de trouver des moyens de publier les résultats du recensement au moment opportun et de manière accessible. Les premiers résultats du Recensement de la population de 2021 seront mis à la disposition des utilisateurs de données le 9 février 2022. Toutes les diffusions principales de produits normalisés devraient avoir lieu en 2022, et des fonctions à valeur ajoutée seront intégrées à des produits de données existants. De plus, d'autres analyses et d'autres produits, dont des fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD), des documents de référence et des tableaux de données, seront publiés après 2022.

Façon dont les données du recensement sont utilisées

Les gouvernements, les entreprises, les associations, les organismes communautaires et de nombreux autres intervenants utilisent les données du recensement de façon exhaustive. En voici quelques exemples :

- Le gouvernement fédéral se fonde sur les chiffres de population du recensement décennal (effectué les années se terminant par le chiffre 1, par exemple, 2011 et 2021) pour redéfinir les limites des circonscriptions électorales fédérales. En vertu de la Loi constitutionnelle de 1867, ces données sont requises en vue d'assurer une représentation équitable de la population à la Chambre des communes.
- Les données provenant des recensements décennaux et quinquennaux servent à produire des estimations démographiques.
 - Ces estimations sont utilisées dans le calcul des paiements de transfert du gouvernement fédéral versés aux provinces et aux territoires, ainsi que dans le calcul de ceux des provinces et des territoires versés aux municipalités.
 - En 2021-2022, dans le cadre des projets du gouvernement du Canada, environ 84 milliards de dollars ont été affectés aux gouvernements provinciaux et territoriaux, grâce aux transferts principaux (Transfert canadien en matière de santé, Transfert canadien en matière de programmes sociaux, péréquation et formule de financement des territoires) et au soutien ciblé direct. Une petite erreur dans les estimations pourrait entraîner la mauvaise affectation de milliards de dollars.
- Les ministères doivent connaître les tendances de la répartition de la population selon l'âge, afin d'évaluer les sommes qu'ils devront consacrer aux prestations fiscales pour enfants et aux pensions de vieillesse.
- En 2020, l'Agence de la santé publique du Canada et Ressources naturelles Canada ont collaboré avec Statistique Canada pour présenter certaines données du Recensement de 2016 afin d'aider à informer la population des risques pour la santé publique de la pandémie de COVID-19 et d'utiliser les données à des fins d'analyse de modélisation.
- Les collectivités utilisent les données du recensement sur la croissance et la mobilité de la population pour planifier des services, comme les écoles, les garderies et les services de police et de protection contre les incendies.
- Les urbanistes, les travailleurs sociaux et d'autres personnes au sein d'organismes gouvernementaux utilisent les renseignements du recensement sur les familles.
- Les planificateurs en transport des administrations provinciales, territoriales, régionales et municipales utilisent les données du recensement pour analyser le débit de la circulation, évaluer les services de transport existants et planifier la modification de ces services et des réseaux routiers.
- Les compagnies d'assurance-vie utilisent les données du recensement relatives à l'âge pour élaborer leurs tableaux de cotisations.

- Les entreprises utilisent les données du recensement pour prendre des décisions concernant l'emplacement de nouvelles usines, de magasins et de bureaux en se fondant principalement sur la taille et la répartition de la population dans les différentes régions.
- Les fabricants d'équipement ménager et de matériel agricole se fondent sur les données du recensement pour déterminer les meilleurs marchés pour leurs produits. Ils peuvent également évaluer les avantages d'élaborer des produits précis en connaissant les caractéristiques de la population de régions particulières.

Aperçu des produits et services du Recensement de la population de 2021

Les produits et services du Programme du Recensement de 2016 ont été évalués au moyen d'un processus de consultation avec des utilisateurs de données (voir le rapport <u>Résultats de la consultation sur la diffusion des données du Recensement de 2021 : Ce que nous ont dit les Canadiens</u>) et d'une analyse des mesures Web afin de déterminer s'ils étaient toujours utiles et pertinents en 2021.

Les produits et services du Recensement de la population de 2021 visent à :

- répondre aux besoins de données stratégiques et d'analyses de marché;
- · être faciles à utiliser et à comprendre;
- inclure des renseignements donnant aux utilisateurs une perspective historique et géographique;
- présenter les données selon le thème;
- présenter des niveaux géographiques mieux adaptés aux besoins des utilisateurs;
- fournir aux utilisateurs de nouvelles options de produits;
- aider à la détermination de liens entre divers sujets du recensement.

La gamme de produits et services du Recensement de la population de 2021 comprend cinq types principaux :

1) Produits de données

Ces produits et services ont été conçus dans le but de présenter une grande variété d'information relativement au recensement, y compris des chiffres de population et des logements, ainsi que des données selon la variable et le sujet. Ces produits sont offerts à l'échelle des régions géographiques normalisées et comprennent :

- des tableaux de données;
- le Profil du recensement;
- des pyramides des âges;
- · la série « Perspective géographique »;
- le Visualiseur de données du Programme du recensement;
- des outils de visualisation des données (y compris des graphiques interactifs);
- le Profil de la population autochtone;
- le Profil des communautés de langue officielle;
- des fichiers de microdonnées à grande diffusion.

Des indicateurs sont aussi disponibles dans le module sur le <u>Programme du recensement</u> de Statistique Canada et font ressortir certains faits et chiffres à l'échelle nationale, provinciale et territoriale.

Pour enrichir l'expérience d'utilisateur de données du recensement, de nouvelles fonctionnalités seront intégrées à certains produits, ce qui facilitera l'utilisation des données.

2) Produits analytiques

Ces produits, conçus spécialement pour des supports électroniques, fournissent des données et une interprétation de certaines caractéristiques pour les principales conclusions des thèmes du Recensement de 2021. Les produits analytiques comprennent :

- Le Quotidien;
- le Recensement en bref;
- Regards sur la société canadienne;
- · des infographies;
- des vidéos;
- · des cartes thématiques.

3) Produits de référence

Ces produits sont conçus pour aider les utilisateurs à tirer le meilleur parti possible des données du recensement. Ils portent sur différents aspects du recensement et visent à appuyer l'utilisation des données en aidant les utilisateurs à mieux comprendre les méthodes et les concepts utilisés. La liste des produits de référence comprend ce qui suit :

- le Guide du Recensement de la population;
- le *Dictionnaire du recensement*, y compris un nouveau produit avec classifications qui fournira plus de renseignements sur l'ensemble des variables, dont les concepts et les définitions disponibles dans la base de données de la diffusion du recensement;
- · des guides de référence;
- · des rapports techniques;
- vidéos sur les concepts.

4) Produits géographiques

Les produits géographiques du Recensement de 2021 tiennent compte des changements apportés aux concepts géographiques, de même que d'une géométrie plus précise et de caractéristiques cartographiques plus détaillées (comme les nappes d'eau, les routes et les noms des routes).

La liste des produits géographiques comprend les éléments suivants :

Documents de référence :

- le Glossaire illustré;
- le Catalogue de la géographie;
- des guides de référence;
- des documents de travail;
- la Liste intérimaire des changements aux limites municipales, statut et noms.

Cartes:

- des cartes de référence;
- des cartes thématiques;
- GéoRecherche.

Produits d'information spatiale :

- les fichiers des limites cartographiques;
- · les fichiers numériques des limites;
- les fichiers du réseau routier (publiés chaque année);
- fichier de relatons des géographies de diffusion.

Produits d'information des attributs :

- le Fichier des attributs géographiques;
- GéoSuite;
- des fichiers de correspondance.

5) Services personnalisés

Ces services permettent d'adapter les produits et services à des demandes plus précises et complexes auxquelles ne peuvent répondre les produits normalisés. Des services de totalisation définis par l'utilisateur sont offerts à la diffusion de chaque variable.

Les services de données personnalisés comprennent les suivants :

- Totalisations personnalisées du recensement
 - Les totalisations personnalisées permettent de répondre aux besoins des utilisateurs, en fonction de leurs exigences particulières quant au contenu, à la géographie, au format et au support de sortie. Font partie de cette catégorie de produits le calcul de nouvelles variables et la détermination de secteurs géographiques personnalisés.
- Services semi-personnalisés
 - Profils semi-personnalisés
 - Les profils semi-personnalisés reproduisent un profil fixe pour des géographies personnalisées. Ce format permet de comparer facilement les caractéristiques des géographies. Le contenu des profils semi-personnalisés porte sur les particuliers, les familles, les ménages et les logements.
 - Profils des groupes cibles
 - Les profils des groupes cibles reproduisent un profil fixe pour un groupe cible personnalisé (comme un groupe linguistique donné). Ce format facilite l'analyse des caractéristiques d'un groupe cible pris séparément. Le contenu d'un profil d'un groupe cible ne porte que sur l'univers des particuliers (aucune donnée disponible sur les familles, les ménages ou les logements).
 - Tableaux croisés semi-personnalisés
 - Les tableaux croisés semi-personnalisés offrent aux utilisateurs la possibilité de reproduire le contenu des tableaux diffusés pour une ou des géographies et le support de sortie de leur choix. Certains tableaux donnent un simple aperçu du pays, d'autres comprennent trois ou quatre variables croisées et d'autres encore sont d'un intérêt particulier ou analytique.
- Fichiers de microdonnées du recensement dans les centres de données de recherche (CDR)
 - Les fichiers de microdonnées du recensement dans les CDR sont des fichiers principaux non hiérarchiques. Ces fichiers permettent aux chercheurs autorisés d'avoir accès aux données sociales, démographiques et économiques complètes sur le Canada et ses habitants, et ils contiennent une multitude de caractéristiques sur la population.

Les services de géographie personnalisés comprennent les suivants :

- Création de régions personnalisées
 - La création de régions géographiques personnalisées permet aux utilisateurs de définir leurs propres régions géographiques pour obtenir des totalisations des données du recensement.
 Ces régions géographiques personnalisées sont élaborées à partir de l'agrégation de régions géographiques normalisées ou de côtés d'îlot, le cas échéant. Certaines contraintes liées à la confidentialité des données s'appliquent.
- Création de produits personnalisés
 - Le service de création de produits personnalisés sert à l'élaboration de produits géographiques non normalisés qui répondent aux besoins individuels des clients. Ces derniers peuvent demander divers fichiers géographiques personnalisés, l'extraction de données spéciales, la manipulation de données géographiques ou des combinaisons de données à partir d'une gamme de sources.
- Création de cartes personnalisées
- · Impression sur demande
 - Une version imprimée des cartes est offerte sur demande.

Communication avec les Canadiens et Canadiennes

Statistique Canada continue d'utiliser des médias traditionnels ou nouveaux pour donner accès à des renseignements statistiques pertinents, exacts et à jour, et pour favoriser la participation, la collaboration et le partage d'information parmi des personnes qui utilisent les données statistiques. Le Recensement de la population de 2021 mobilise les Canadiens et Canadiennes afin de tenir le grand public et les principaux intervenants au courant de l'information et des ressources, telles que les données, les infographies, les vidéos et les produits analytiques, offertes par les diffusions du recensement. Divers moyens seront utilisés pour communiquer des mises à jour à la population, notamment des plateformes de médias sociaux, des blogues, des bulletins et des séances virtuelles avec des spécialistes du domaine. Une liste de ressources à utiliser pour rester au fait des renseignements de Statistique Canada se trouve sur la page Web Restez branchés. Statistique Canada continuera également de communiquer avec des intervenants comme les médias et les principaux utilisateurs de données au sujet des diffusions du recensement au moyen de tactiques et d'activités adaptées pour maximiser la portée des données du recensement, solidifier les partenariats et renforcer la valeur de l'information statistique.

Disponibilité des produits et services

Pour 2021, les données du recensement continueront d'être diffusées principalement par Internet, sur le site Web de Statistique Canada. Chaque diffusion de données sera résumée et publiée dans *Le Quotidien*, le bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada.

Sept diffusions officielles des données du Recensement de la population de 2021 sont prévues entre le 9 février et le 30 novembre 2022.

Tableau 10.1
Principales dates de diffusion du Recensement de la population de 2021 par thème de diffusion

Thème de la diffusion	Date de diffusion
La population croissante du Canada et où elle habite	9 février 2022
La transformation démographique du Canada	27 avril 2022
Portrait des familles et des ménages du Canada	13 juillet 2022
Expérience militaire Canadienne	
Le profil de revenus des Canadiens	
La diversité linguistique et l'utilisation de l'anglais et du français au Canada	17 août 2022
Premières Nations, Métis et Inuits au Canada	21 septembre 2022
Portrait du logement au Canada	
Portrait de la citoyenneté et de l'immigration au Canada	26 octobre 2022
Composition ethnoculturelle et religieuse de la population	
Mobilité et migration	
Scolarité au Canada	30 novembre 2022
L'évolution de la dynamique du marché du travail canadien et comment les gens se rendent au travail	
Instruction dans la langue officielle minoritaire	

Tableau 10.2

Principales dates de diffusion du Recensement de la population de 2021 par sujet de diffusion

Sujet de la diffusion	Date de diffusion
Chiffres de population et des logements	9 février 2022
Âge	27 avril 2022
Sexe à la naissance et genre	
Type de logement	
Familles, ménages et état matrimonial	13 juillet 2022
L'expérience militaire canadienne	
Revenu	
Langue	17 août 2022
Peuples autochtones	21 septembre 2022
Logement	
Immigration, lieu de naissance et citoyenneté	26 octobre 2022
Diversité ethnoculturelle et religieuse	
Mobilité et migration	
Scolarité	30 novembre 2022
Travail	
Langue de travail	
Navettage	
Instruction dans la langue officielle minoritaire	

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

En outre, deux diffusions des produits géographiques du Recensement de 2021 sont prévues pour le 17 novembre 2021 et le 9 février 2022. Une diffusion des données du Recensement de l'agriculture est aussi prévue pour le 11 mai 2022.

Pour obtenir une liste complète des dates de diffusion, consultez le <u>calendrier de diffusion</u> du Programme du Recensement de 2021.

Protection de la vie privée

Les données du recensement diffusées font l'objet de divers processus automatisés et manuels visant à déterminer s'il y a lieu de les supprimer. Cela est fait principalement pour s'assurer que l'identité et les caractéristiques des répondants ne sont pas divulguées, un concept qui sera appelé la **confidentialité**.

Aperçu de la suppression pour des raisons de confidentialité

La confidentialité fait référence à la garantie que Statistique Canada ne divulgue aucun renseignement qui permettrait d'identifier les répondants. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de tout renseignement jugé confidentiel. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation — directe ou par recoupements — de renseignements identificatoires. Par conséquent, les données concernant les régions géographiques dont la population est inférieure à un seuil donné ne sont pas rendues publiques.

Arrondissement aléatoire

Tous les chiffres présentés dans les totalisations du recensement font l'objet d'un arrondissement aléatoire, lequel consiste à transformer les chiffres bruts en chiffres arrondis aléatoirement. Cette mesure réduit les risques de divulgation de l'identité des répondants dans les totalisations.

Prévention de la divulgation

Il faut également tenir compte des risques de divulgation directe ou par recoupements au moment de déterminer le contenu des produits. L'évaluation du risque nécessite la prise en considération d'un certain nombre de facteurs. Les données détaillées relatives aux diverses variables, le recoupement des variables et l'échelon géographique selon lequel les données sont réparties ont tous une incidence sur le niveau de risque. Par exemple, il se peut que la production de tableaux indiquant le nombre de personnes que compte le logement et la tranche de valeur détaillée de l'âge selon diverses caractéristiques des membres des ménages ne pose pas de risque de divulgation dans le cas de grandes régions géographiques, mais que ce risque augmente pour les régions géographiques des niveaux inférieurs.

Suppression des régions pour les régions géographiques normalisées et non normalisées

La suppression des régions a pour objet d'éliminer toutes les données relatives aux caractéristiques pour les régions géographiques dont la population est inférieure à un seuil donné. Le seuil de population défini pour toutes les régions normalisées ou les regroupements de régions normalisées, sauf les îlots, les côtés d'îlot et les régions définies selon le code postal^{MO}, est de 40. Par conséquent, les caractéristiques ou les données totalisées ne sont pas diffusées pour les régions comptant moins de 40 habitants. Par contre, le seuil de la population est établi à 100 habitants dans le cas des régions définies selon le code postal à six caractères^{MO}, des régions constituées d'îlots et de côtés d'îlot. Ces seuils de population sont appliqués aux données du Recensement de 2021 et aux données de tous les recensements antérieurs.

D'autres suppressions de régions sont effectuées pour des raisons de confidentialité lors de l'utilisation de données sur le revenu dans les totalisations du recensement. Les estimations de données sur le revenu sont supprimées pour les régions où la population dans les ménages privés est inférieure à 250 ou bien où le nombre de ménages privés est inférieur à 40.

Couverture des données diffusées du questionnaire abrégé du Recensement de 2021

Le Canada compte au total 152 régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, et les données du Recensement de 2021 sont disponibles pour toutes ces régions dans les produits normalisés. De plus, les produits normalisés du questionnaire abrégé du Recensement de 2021 sont offerts pour la totalité des 293 divisions de recensement (DR) et des 338 circonscriptions électorales fédérales.

Il est possible de diffuser les données du Recensement de 2021 pour la majorité des subdivisions de recensement (SDR) ou municipalités. Ainsi, les chiffres de questionnaires abrégés sont diffusés dans les produits normalisés pour 4 554 SDR, ce qui représente 88,2 % des 5 161 SDR (les chiffres pour celles de moins de 40 habitants ne sont pas diffusés afin de protéger la confidentialité, et les chiffres pour 63 SDR ne sont pas disponibles en raison d'un dénombrement incomplet ou partiel). Le tableau 10.3 montre la répartition selon les provinces et les territoires du nombre total de SDR et du nombre de SDR pour lesquelles des données ont été diffusées. Le tableau 10.4 montre la répartition selon les provinces et les territoires du nombre total de SDR et du nombre de SDR pour lesquelles des données sur le revenu ont été diffusées.

¹⁰ Marque officielle		

Tableau 10.3 Nombre de subdivisions de recensement pour lesquelles des données du questionnaire abrégé du Recensement de 2021 ont été diffusées, Canada, provinces et territoires

	Nombre total de	Subdivisions de recensement pour lesquelles des données ont été diffusées		
Région	subdivisions de recensement	nombre	pourcentage	population couverte (%)
Canada	5 161	4 554	88,2	99,99
Terre-Neuve-et-Labrador	372	356	95,7	99,96
Île-du-Prince-Édouard	98	97	99,0	99,98
Nouvelle-Écosse	95	84	88,4	99,99
Nouveau-Brunswick	266	258	97,0	99,98
Québec	1 282	1 168	91,1	100,00
Ontario	577	539	93,4	100,00
Manitoba	239	214	89,5	99,99
Saskatchewan	951	833	87,6	99,87
Alberta	423	387	91,5	99,99
Colombie-Britannique	751	537	71,5	99,97
Yukon	35	23	65,7	99,63
Territoires du Nord-Ouest	41	33	80,5	99,73
Nunavut	31	25	80,6	99,95

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau 10.4 Nombre de subdivisions de recensement pour lesquelles des données sur le revenu du questionnaire abrégé du Recensement de 2021 ont été diffusées, Canada, provinces et territoires

	Nombre total de subdivisions de	Subdivisions de recensement pour lesquelles des données sur le revenu ont été diffusées	
Région	recensement	nombre	pourcentage
Canada	5 161	3 660	70,9
Terre-Neuve-et-Labrador	372	242	65,1
Île-du-Prince-Édouard	98	72	73,5
Nouvelle-Écosse	95	78	82,1
Nouveau-Brunswick	266	249	93,6
Québec	1 282	1 089	84,9
Ontario	577	478	82,8
Manitoba	239	189	79,1
Saskatchewan	951	532	55,9
Alberta	423	290	68,6
Colombie-Britannique	751	379	50,5
Yukon	35	16	45,7
Territoires du Nord-Ouest	41	23	56,1
Nunavut	31	23	74,2

Couverture des données diffusées du questionnaire détaillé du Recensement de 2021

Pour le Recensement de 2021, le principal indicateur de la qualité qui accompagne chaque produit diffusé est le taux de non-réponse totale, qui a remplacé le taux global de non-réponse utilisé pour le Recensement de la population de 2016 et pour les cycles précédents. Dans les cycles de recensement précédents, les données des régions dont le taux global de non-réponse était supérieur à un certain seuil ont été supprimées des produits diffusés (le seuil utilisé en 2016 était de 50 %). La suppression des données en fonction de la qualité a été abandonnée en 2021. Toutefois, il est recommandé d'utiliser avec prudence les données provenant des régions où le taux de non-réponse totale est supérieur à 50 %. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les indicateurs de la qualité, les utilisateurs sont invités à consulter les <u>Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021</u>, produit n° 98-26-0006 au catalogue de Statistique Canada. Les produits normalisés ayant trait au questionnaire détaillé du Recensement de 2021 sont offerts pour la totalité des 293 divisions de recensement (DR) et des 338 circonscriptions électorales fédérales (CEF).

Les estimations du questionnaire détaillé sont publiées dans les produits normalisés pour 4 517 SDR, ce qui représente 87,5 % des 5 161 SDR. Ces 4 517 SDR ont une population de plus de 40 habitants (les données sur celles ayant une population de moins de 40 habitants ne sont pas publiées afin de protéger la confidentialité, et les chiffres pour 63 SDR ne sont pas disponibles en raison d'un dénombrement incomplet ou partiel). Le tableau 10.5 montre la répartition, selon la province et le territoire, du nombre total de SDR et du nombre de SDR pour lesquelles des données ont été diffusées. Le tableau 10.6 montre la répartition, selon la province et le territoire, du nombre total de SDR pour lesquelles des données sur le revenu ont été diffusées.

Tableau 10.5

Nombre de subdivisions de recensement pour lesquelles des données du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 ont été diffusées, Canada, provinces et territoires

	Nombre total de subdivisions de recensement	Subdivisions de recensement pour lesquelles des données ont été diffusées		
Région		nombre	population couverte (%)	
Canada	5 161	4 517	87,5	98,2
Terre-Neuve-et-Labrador	372	350	94,1	98,3
Île-du-Prince-Édouard	98	97	99,0	97,5
Nouvelle-Écosse	95	84	88,4	98,6
Nouveau-Brunswick	266	258	97,0	97,9
Québec	1 282	1 162	90,6	97,7
Ontario	577	539	93,4	98,6
Manitoba	239	213	89,1	97,4
Saskatchewan	951	814	85,6	97,4
Alberta	423	384	98,0	98,0
Colombie-Britannique	751	536	98,3	98,3
Yukon	35	22	98,4	98,4
Territoires du Nord-Ouest	41	33	98,3	98,3
Nunavut	31	25	99,3	99,3

Note: Les subdivisions de recensement (SDR) pour lesquelles des données n'ont pas été diffusées aux fins de protection de la confidentialité sont exclues du présent tableau. Il s'agit de SDR dont la population est inférieure à 40 habitants.

Tableau 10.6 Nombre de subdivisions de recensement pour lesquelles des données sur le revenu tirées du questionnaire détaillé du Recensement de 2021 ont été diffusées, Canada, provinces et territoires

	Nombre total de subdivisions de	Subdivisions de recensement pour lesquelles des données sur le revenu ont été diffusées	
Région	recensement	nombre	pourcentage
Canada	5 161	3 610	69,9
Terre-Neuve-et-Labrador	372	233	62,6
Île-du-Prince-Édouard	98	72	73,5
Nouvelle-Écosse	95	78	82,1
Nouveau-Brunswick	266	246	92,5
Québec	1 282	1 083	84,5
Ontario	577	473	82,0
Manitoba	239	189	79,1
Saskatchewan	951	511	53,7
Alberta	423	287	67,8
Colombie-Britannique	751	376	50,1
Yukon	35	16	45,7
Territoires du Nord-Ouest	41	23	56,1
Nunavut	31	23	74,2

Note: Les subdivisions de recensement (SDR) pour lesquelles des données n'ont pas été diffusées aux fins de protection de la confidentialité sont exclues du présent tableau. Il s'agit de SDR pour lesquelles les données sur le revenu n'ont pas été publiées parce que ces régions géographiques comptaient moins de 250 habitants ou moins de 40 ménages privés.

Chapitre 11 - Géographie du recensement

Introduction

Chaque étape du cycle du recensement comporte une composante géographique, qu'il s'agisse de la consultation, de la collecte, du traitement ou de la diffusion. Les utilisateurs sont consultés au sujet des concepts géographiques utilisés par Statistique Canada et des diverses options de diffusion d'informations géographiques normalisées. Les régions géographiques sont définies et cartographiées de façon détaillée, afin que chaque logement puisse être localisé pendant l'étape de la collecte. Pendant l'étape du traitement, les données recueillies sont codées en fonction des régions géographiques appropriées comprises dans la hiérarchie des régions géographiques normalisées aux fins de diffusion. Enfin, les données du recensement sont diffusées selon diverses régions géographiques conçues de façon particulière pour la diffusion, parallèlement à la diffusion des cartes de référence connexes et d'autres produits de données géographiques.

Base nationale de données géographiques

Les régions géographiques normalisées que Statistique Canada utilise pour les activités de collecte et de diffusion des enquêtes et du recensement sont créées, mises à jour et soutenues au moyen d'informations géographiques détaillées qui sont stockées dans une base de données géographiques précise appelée Base nationale de données géographiques (BNDG).

La BNDG est une initiative conjointe de Statistique Canada et d'Élections Canada qui vise à élaborer et à tenir à jour une base de données géospatiales qui répond aux besoins des deux organismes. La priorité de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité des données et de l'exactitude de la couverture géographique à partir de données géospatiales actualisées fournies par les provinces, les territoires et des sources locales.

La BNDG comprend une représentation numérique des limites des régions géographiques normalisées, ainsi que de leurs attributs, comme les noms, les types et les codes, qui sont nécessaires pour identifier chaque région géographique individuellement.

La BNDG comprend aussi d'autres caractéristiques géographiques, y compris un réseau routier détaillé, divers traits hydrographiques, comme les lacs, les rivières et les eaux côtières, et d'autres traits visibles, comme le réseau ferroviaire.

Le réseau routier comporte aussi des données d'attribut connexes, comme des noms de rues, des types de rues, des directions de rues et des tranches d'adresses.

Afin de tirer pleinement parti des données du recensement, on incite les utilisateurs à acquérir une compréhension de base de l'aspect géographique.

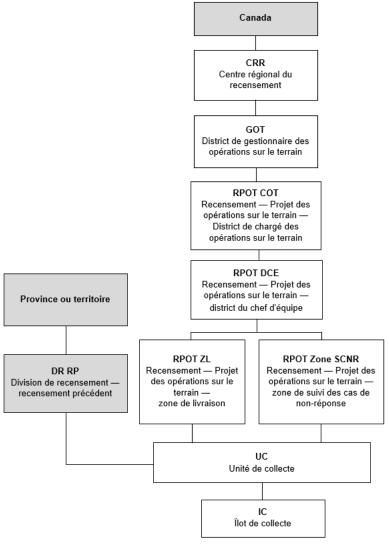
Modèle hiérarchique des régions géographiques pour la collecte

Les régions géographiques utilisées pour la collecte des données du recensement sont illustrées ci-dessous dans la <u>figure 11.1</u>, Hiérarchie des régions géographiques pour la collecte, Recensement de 2021, et sont différentes des régions géographiques utilisées pour la diffusion.

Les régions géographiques utilisées pour la collecte des données du recensement servent deux objectifs : l'organisation de la documentation, des fournitures et de la main-d'œuvre requises pour effectuer la collecte du recensement et l'affectation de chaque logement au niveau géographique le plus petit pouvant être associé aux limites géographiques à diffuser pour la publication des données du recensement.

Les régions géographiques utilisées pour la collecte des données du recensement ont diverses tailles, qui vont du Canada, des regroupements de provinces et de territoires, jusqu'aux îlots de collecte, et elles sont organisées en un modèle hiérarchique pour illustrer la nature de leurs rapports les unes avec les autres.

Figure 11.1 Hiérarchie des régions géographiques pour la collecte, Recensement de 2021



Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les données ne sont pas publiées pour les régions géographiques de la collecte et, par conséquent, ne sont pas représentées dans la <u>figure 1.1</u>, Hiérarchie des régions géographiques normalisées pour la diffusion, qui se trouve dans le <u>Dictionnaire, Recensement de la population, 2021</u>, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Régions administratives

- Province ou territoire
- Division de recensement recensement précédent (DR RP) : la division de recensement (DR) du recensement précédent; pour le Recensement de 2021, la DR RP est donc la DR de 2016.

Régions de collecte

- Centre régional du recensement (CRR): Bureau de la haute direction dans une région donnée. Dans le cadre de la collecte du recensement, le Canada est divisé en trois régions, qui sont des regroupements de provinces ou de territoires. La région de Montréal comprend les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec. La région de Toronto comprend seulement la province de l'Ontario, et la région de Vancouver comprend les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, ainsi que les trois territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut).
- District de gestionnaire des opérations sur le terrain (GOT): Région géographique définie par un groupe de districts de chargé des opérations sur le terrain dont un gestionnaire des opérations sur le terrain est responsable.
- District de chargé des opérations sur le terrain (COT) : Région composée d'un groupe de districts de chef d'équipe et qui est la région géographique dont un COT est responsable.
- District du chef d'équipe (DCE): Région géographique définie par un groupe de zones. Il s'agit d'une région géographique dont un chef d'équipe (CE) est responsable.
- Zone de suivi des cas de non-réponse : Regroupement d'unités de collecte (UC) qui crée une zone d'affectation pour un agent recenseur.
- Zone de livraison (ZL): Région composée d'un groupe d'UC auxquelles un agent recenseur est affecté
 pour livrer des documents du recensement à des logements où Postes Canada ne peut pas livrer de
 courrier. Elle contient une combinaison de logements avec ou sans adresse postale. Les logements
 sans adresse postale sont ceux pour lesquels Postes Canada ne possède pas suffisamment de
 renseignements sur l'adresse pour y livrer le courrier directement. Par conséquent, ces logements
 recevront leurs documents du recensement d'un agent recenseur.
- Unité de collecte (UC): Principale région géographique de collecte utilisée pour l'attribution et la supervision du travail au cours des diverses activités de collecte. Environ 73 % des UC au Canada ont reçu leurs documents du recensement par la poste pendant le Recensement de 2021; 18 % ont reçu leurs documents d'un agent recenseur; 9 % ont fait l'objet d'une combinaison de livraison par la poste et par un agent recenseur.
- Îlot de collecte (IC): Comme un îlot de diffusion (ID), un IC représente une région délimitée de tous les côtés par des routes ou des limites invisibles de régions géographiques normalisées. Par contre, contrairement à l'ID, l'IC doit respecter à la fois les limites des régions géographiques de collecte et celles des régions géographiques de diffusion, non seulement les limites des régions géographiques de diffusion.

Modèle hiérarchique des régions géographiques pour la diffusion

Tout comme il est possible de subdiviser une population selon le sexe, ou en groupes d'âge et de langue, on peut aussi subdiviser une population selon différentes régions géographiques. Les régions géographiques utilisées pour la diffusion des données du recensement ont diverses tailles, qui vont du Canada, des provinces et des territoires, jusqu'aux îlots de diffusion, et elles sont organisées en un modèle hiérarchique pour illustrer la nature de leurs rapports les unes avec les autres.

Les régions géographiques normalisées utilisées pour la diffusion des données et leurs rapports les unes avec les autres sont montrées dans la <u>figure 1.1</u>, Hiérarchie des régions géographiques normalisées pour la diffusion, qui se trouve dans le <u>Dictionnaire</u>, <u>Recensement de la population</u>, <u>2021</u>, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

- Chaque case de l'organigramme de la hiérarchie représente un niveau géographique particulier, qui est constitué d'une ou de plusieurs régions géographiques.
- L'emplacement relatif de chaque niveau géographique dans l'organigramme montre de quelle façon il peut être subdivisé ou agrégé pour former d'autres niveaux géographiques. Par exemple, le niveau national peut être subdivisé en 6 régions, constituées de 13 provinces et territoires, qui sont à leur tour subdivisés

- en 338 circonscriptions électorales fédérales. Ces dernières comprennent plus de 400 000 îlots de diffusion, le niveau le plus petit des régions géographiques normalisées.
- Les traits qui relient les cases dans l'organigramme de la hiérarchie géographique illustrent les liens entre les régions géographiques qui constituent chaque niveau géographique. En général, ces liens sont de types arborescents lorsque l'on passe du haut de l'organigramme vers un niveau moins élevé, par exemple, lorsque l'on passe des 13 provinces et territoires aux 338 circonscriptions électorales fédérales. De la base de l'organigramme au sommet, les rapports sont convergents.
- Chaque embranchement de la hiérarchie géographique illustre la manière dont les différents niveaux géographiques sont liés aux régions géographiques des niveaux inférieurs. Par exemple, l'organigramme de la hiérarchie géographique montre que les aires de diffusion (AD) sont regroupées pour constituer les subdivisions de recensement (SDR); elles sont aussi regroupées pour constituer les secteurs de recensement (SR). Toutefois, il n'existe pas de rapport de correspondance exacte entre les SDR et les SR, ce qui fait qu'aucun trait ne joint les cases de SDR et de SR de ces niveaux géographiques dans l'organigramme de la hiérarchie géographique.

Hiérarchie des régions géographiques : comprendre la hiérarchie, la façon dont les niveaux géographiques sont liés et l'analyse des données

La hiérarchie géographique illustre de quelle façon on peut procéder à une analyse géographique en commençant par les niveaux géographiques supérieurs et en descendant vers les niveaux géographiques inférieurs (une approche descendante). Par exemple, on peut commencer par le Canada, puis passer à chacun des 13 provinces et territoires, et continuer en examinant les divisions de recensement (DR) et les subdivisions de recensement (SDR), individuellement ou en groupes. À l'inverse, en utilisant une approche ascendante, on peut commencer par examiner des régions géographiques particulières de plus bas niveau, des SDR, par exemple, en les comparant à chaque SDR d'une DR particulière, puis en comparant des DR de la même province ou du même territoire, et peut-être même à l'intérieur de régions et du Canada globalement, ou entre des régions.

Régions géographiques pour la diffusion

Dans la <u>figure 1.1</u>, Hiérarchie des régions géographiques normalisées pour la diffusion, présentée dans le Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, les régions géographiques utilisées pour diffuser des données sont illustrées en tant que régions administratives ou régions statistiques.

Les régions administratives sont définies, à quelques exceptions près, par des lois fédérales, provinciales ou territoriales, et sont utilisées dans le cadre du recensement. Les régions statistiques, par contre, sont définies par Statistique Canada, en collaboration avec les intervenants, aux fins de la diffusion des données du recensement et pour compléter la structure des régions administratives.

Le nombre de régions géographiques selon la province ou le territoire pour le Recensement de 2021 est présenté dans le <u>tableau 1.1</u>, Régions géographiques par province et territoire, du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Consultez la section <u>Introduction à l'univers de la géographie</u> du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada pour obtenir les définitions et de plus amples renseignements sur chacune des régions administratives et statistiques suivantes.

Régions administratives

- Canada
- Province ou territoire
- Circonscription électorale fédérale (CEF)
- Division de recensement (DR)

- Subdivision de recensement (SDR)
- Localité désignée (LD)
- Région de tri d'acheminement (RTA)©
- Code postal^{MO}

MO : Le code postal est une marque officielle de la Société canadienne des postes.

Régions statistiques

- Région
- Région agricole de recensement (RAR)
- Région économique (RE)
- Subdivision de recensement unifiée (SRU)
- Aire de diffusion agrégée (ADA)
- Aire de diffusion (AD)
- Îlot de diffusion (ID)
- Classification des secteurs statistiques (CSS)
- Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR)
- Secteur de recensement (SR)
- Zone d'influence métropolitaine de recensement (ZIM)
- Centre de population (CTRPOP)

Autres

- Nom de localité (NL)
- Côté d'îlot
- Subdivision de recensement recensement précédent

Régions géographiques non normalisées ou définies par l'utilisateur pour la diffusion

Dans la plupart des cas, les régions géographiques normalisées pour la diffusion répondent aux exigences des utilisateurs de données en ce qui a trait aux totalisations de données du recensement. Toutefois, il arrive que des utilisateurs de données demandent que des données soient totalisées pour des régions géographiques particulières qui ne figurent pas dans la hiérarchie des régions géographiques normalisées de la figure 1.1, Hiérarchie des régions géographiques normalisées pour la diffusion, du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.

Il existe essentiellement deux types de régions géographiques non normalisées ou « définies par l'utilisateur » : les régions qui sont des agrégations personnalisées de régions géographiques normalisées individuelles, et les régions qui ne correspondent pas du tout aux régions géographiques normalisées. Un exemple du premier type pourrait être les régions des ventes créées par l'utilisateur dans une région métropolitaine, en combinant une ou plusieurs subdivisions de recensement particulières. Parmi les régions qui ne correspondent pas aux régions géographiques normalisées figurent, par exemple, les zones de marché, les districts scolaires ou les corridors réservés au transport et aux services publics définis par l'utilisateur. Lorsque les utilisateurs de données souhaitent que les données du recensement soient totalisées pour des régions géographiques non normalisées, ils peuvent avoir recours au Service de création de régions personnalisées fourni par Statistique Canada (voir le chapitre 10, Diffusion).

Chapitre 12 – Échantillonnage et pondération pour le questionnaire détaillé

Dans le cadre du Programme du Recensement de 2021, les ménages canadiens sont dénombrés à l'aide de deux principaux types de questionnaires : le questionnaire abrégé et le questionnaire détaillé. Le questionnaire détaillé comprend toutes les questions du questionnaire abrégé ainsi qu'un ensemble de questions supplémentaires visant à dresser un portrait complet de la population et des ménages canadiens. Le questionnaire détaillé est distribué à un échantillon de la population.

Les estimations produites à partir de réponses aux questions communes aux deux types de questionnaires sont obtenues d'un **recensement de la population**. En effet, tous les ménages contribuent alors à un chiffre donné. C'est le cas, par exemple, du chiffre de population pour un groupe d'âge donné.

Les estimations produites à partir de réponses à une ou plusieurs questions du questionnaire détaillé sont obtenues d'une **enquête-échantillon**. Dans ce cas, les ménages répondants de l'échantillon du questionnaire détaillé et les ménages non répondants imputés des unités de collecte dans les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées contribuent à l'estimation (p. ex. l'estimation du taux de chômage ou celle de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint).

Sélection de l'échantillon du questionnaire détaillé du recensement

L'échantillon du questionnaire détaillé est sélectionné à partir de petites aires géographiques couvrant tout le Canada, appelées unités de collecte (UC). Celles-ci constituent les strates du plan d'échantillonnage. Il y a quatre types d'UC: listage/livraison, envoi par la poste, envoi par la poste et livraison à la porte, et communautés des Premières Nations, établissements métis, régions inuites et autres régions éloignées. Dans chaque UC (ou strate), la liste des logements est établie et un échantillon systématique de logements privés est tiré. Les logements collectifs sont exclus de ce tirage. Les ménages des logements privés sélectionnés dans l'échantillon reçoivent le questionnaire détaillé du recensement. Les autres ménages, c'est-à-dire ceux des logements privés qui ne font pas partie de l'échantillon du questionnaire détaillé ainsi que ceux des logements collectifs qui sont exclus de l'échantillonnage, reçoivent le questionnaire abrégé.

L'échantillon du questionnaire détaillé est réparti uniformément du point de vue géographique. Cette répartition permet d'obtenir des estimations fiables pour toutes les régions du pays et d'accorder la même importance relative à toutes les unités géographiques d'une taille de population donnée. Comme c'était le cas en 2016, un logement sur quatre a été sélectionné pour former l'échantillon du questionnaire détaillé du Recensement de 2021. Il y a une exception pour la fraction de sondage : tous les logements des UC de type communautés des Premières Nations, établissements métis, régions inuites et autres régions éloignées ont été sélectionnés dans l'échantillon du questionnaire détaillé.

Pondération de l'échantillon du questionnaire détaillé du recensement

Les estimations produites à partir des réponses finales au questionnaire détaillé sont pondérées afin qu'elles représentent la population canadienne vivant dans les logements privés. La pondération est le processus regroupant le calcul du poids de sondage et divers ajustements menant au poids final. Parmi ces ajustements, on compte un ajustement pour la couverture des logements occupés fondé sur les résultats de l'Enquête sur la classification des logements (ECL), un ajustement pour corriger la non-réponse totale des ménages échantillonnés et un calage des poids des ménages répondants à des totaux dérivés du recensement.

En premier lieu, un poids de sondage est attribué à chaque ménage de l'échantillon. Le poids de sondage d'un ménage est égal à l'inverse de sa probabilité de sélection dans l'échantillon. Dans les UC de type communautés des Premières Nations, établissements métis, régions inuites et autres régions éloignées, ce poids est donc égal à 1, et dans les autres types d'UC, il est égal à 4.

Les deux premiers ajustements aux poids sont liés au concept de non-réponse totale. Les ménages ayant répondu à au moins une question propre au questionnaire détaillé sont les « ménages répondants » au

questionnaire détaillé. Les ménages sélectionnés n'ayant répondu qu'à des questions communes aux deux types de questionnaires et les ménages n'ayant répondu à aucune question sont définis comme étant les « ménages non répondants » au questionnaire détaillé.

Dans les UC de type communautés des Premières Nations, établissements métis, régions inuites et autres régions éloignées, la non-réponse totale au questionnaire détaillé est compensée par l'imputation. Les données des ménages qui n'ont répondu à aucune question sont imputées à l'aide de celles d'un ménage répondant. Tous les ménages privés de ces UC conservent leur poids de sondage de 1 aux fins d'estimation.

Dans certaines UC de type communautés des Premières Nations, établissements métis, régions inuites et autres régions éloignées, il est parfois impossible de mener à terme l'opération de listage des logements. Ces UC sont considérées comme étant partiellement dénombrées. L'étendue de la non-réponse est alors inconnue, et la population ne peut être adéquatement représentée statistiquement. Les comptes obtenus à partir du questionnaire abrégé de même que les estimations du questionnaire détaillé excluent les populations vivant dans les réserves et les établissements partiellement dénombrés.

Dans les autres types d'UC, la non-réponse totale au questionnaire détaillé est plutôt traitée par la repondération. Pour ce faire, plusieurs ajustements aux poids de sondage sont effectués. Seuls les ménages répondants au questionnaire détaillé se voient attribuer un poids non nul à la fin des étapes de pondération, ce qui signifie qu'ils sont les seuls à contribuer aux estimations du questionnaire détaillé.

Avant de procéder à l'imputation pour la non-réponse totale au recensement, le sous-dénombrement des logements occupés au moment du recensement est estimé à l'aide de l'ECL et est corrigé en modifiant l'occupation/inoccupation de certains logements. Une des sources d'erreurs de couverture du recensement est effectivement la mauvaise classification de certains logements le jour du recensement. Cette erreur peut se produire quand un logement occupé est classé comme étant inoccupé ou quand un logement inoccupé est classé comme étant occupé. L'objectif de l'ECL est de produire des estimations du nombre de ces erreurs de classification. Pour ce faire, un échantillon de logements privés pour lesquels aucun questionnaire du recensement n'a été retourné sont contactés, de l'information est recueillie sur leur occupation/inoccupation le jour du recensement et, si le logement était occupé, sur le nombre de résidents habituels. Les résultats de l'ECL guident l'imputation pour la non-réponse totale et pour le sous-dénombrement du recensement.

Les poids de sondage sont ensuite ajustés en trois étapes. Toutes ces étapes d'ajustements des poids sont effectuées par calage. Le calage consiste à modifier les poids de façon aussi minime que possible afin de faire concorder les estimations pondérées à des totaux connus. Ces étapes sont effectuées de manière indépendante dans chaque super aire de diffusion agrégée⁴ (SADA). Il s'agit d'un regroupement d'aires de diffusion agrégées (ADA) contiguës conçues pour atteindre une population entre 50 000 et 150 000 personnes.

Un premier calage est effectué afin que la couverture de l'échantillon du questionnaire détaillé soit la même que celle des logements privés du recensement. Un second calage est effectué, celui-ci tenant compte d'un modèle de régression logistique pour la propension à répondre, afin que les poids des logements échantillonnés non répondants soient redistribués aux logements répondants. Pour ces deux étapes, l'ensemble des contraintes de calage potentielles est identique. La sélection des contraintes est faite de manière à ce que le modèle de la deuxième étape explique bien la non-réponse. Cela vise à réduire un biais potentiel dû à la non-réponse. Enfin, un troisième calage est effectué. Celui-ci considère un ensemble de contraintes potentielles beaucoup plus détaillé. Cette étape a pour objectif d'améliorer la cohérence entre les estimations issues de l'échantillon et les totaux connus du recensement en plus de diminuer la variabilité des estimations du questionnaire détaillé.

Des différences peuvent exister entre les estimations pondérées du questionnaire détaillé et les chiffres du recensement pour les caractéristiques communes. C'est le cas, en particulier, si l'on s'intéresse à une région géographique dont les limites ne correspondent pas aux ADA et aux SADA. D'ailleurs, plus la région géographique

^{4.} Cette unité géographique ne fait pas partie des unités géographiques de diffusion. Elle est créée spécialement pour la pondération.

est petite, plus grande est la probabilité que les estimations du questionnaire détaillé soient différentes des chiffres du recensement. Dans le cas où des différences existent, l'utilisateur devrait considérer les chiffres du Recensement de 2021 comme étant de meilleure qualité et les privilégier, car ils ne sont affectés ni par la variance d'échantillonnage du questionnaire détaillé ni par l'erreur de non-réponse légèrement plus élevée pour le questionnaire détaillé. Les estimations pour les caractéristiques communes du questionnaire détaillé devraient être utilisées comme information contextuelle au moment de l'analyse des données propres à ce questionnaire.

Comme c'était le cas en 2016, la variabilité des estimations du questionnaire détaillé est estimée à l'aide d'une méthode par répliques. Tous les ajustements décrits dans le présent chapitre sont également appliqués aux poids de répliques utilisés pour l'estimation de la variance.

De plus amples renseignements sur le processus de pondération et d'estimation seront disponibles dans le <u>Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2021</u>, produit n° 98-306-X.

Annexe 1.1 – Dispositions législatives

Introduction

En vertu de la Constitution du Canada (et de ses modifications), le Recensement de la population doit avoir lieu afin de déterminer la population du Canada et d'établir le nombre de députés requis à la Chambre des communes.

La Loi sur la statistique

En vertu de la *Loi sur la statistique*, Statistique Canada doit mener un Recensement de la population et un Recensement de l'agriculture tous les cinq ans, au cours des années se terminant par le chiffre 1 et par le chiffre 6. Les dispositions pertinentes de la *Loi sur la statistique* sont les suivantes :

Paragraphe 19 (1):

« Le recensement de la population du Canada est fait par Statistique Canada à tous les cinq ans, à compter de juin 1971, dans le mois qui est fixé par le gouverneur en conseil. »

Article 20:

- « Un recensement agricole du Canada est fait par Statistique Canada :
- a) à tous les dix ans, à compter de l'année 1971;
- b) à tous les dix ans, à compter de l'année 1976, sauf, éventuellement, dans les cas où le gouverneur en conseil en décide autrement. »

Paragraphe 21 (1):

« Le gouverneur en conseil prescrit, par décret, les questions à poser lors d'un recensement fait en vertu des articles 19 ou 20. »

Paragraphe 21 (2):

« Chaque décret pris en vertu du paragraphe (1) est publié dans la *Gazette du Canada* au plus tard trente jours après qu'il a été pris. »

Obligation de répondre

Obligation de répondre

Tout comme Statistique Canada a l'obligation légale de mener un recensement, les répondants sont tenus, en vertu de la loi, de remplir leur questionnaire du recensement.

Cette obligation est prescrite par les paragraphes 7(1), 8(1), 23(1) et 23(2) ainsi que l'article 31 de la *Loi sur la statistique* :

Règles, instructions et demandes de renseignements

Paragraphe 7 (1):

« Le statisticien en chef peut prescrire les règles, les instructions et, sous réserve du paragraphe 21(1), les demandes de renseignements qu'il juge nécessaires pour les travaux et opérations de Statistique Canada, pour la collecte, la compilation et la publication des statistiques et autres renseignements et pour tout recensement autorisé par la présente loi. »

Caractère obligatoire ou facultatif

Paragraphe 8 (1):

« Le statisticien en chef décide du caractère obligatoire ou facultatif des demandes de renseignements, sauf en ce qui concerne le recensement de la population et le recensement agricole, dont le caractère est obligatoire. »

Demande de renseignements par tout moyen

Paragraphe 23 (1):

« Les demandes de renseignements prescrites en vertu de l'article 7 peuvent être faites par tout moyen autorisé par le statisticien en chef. »

Obligation de fournir les renseignements

Paragraphe 23 (2):

« La personne à qui une demande de renseignements à caractère obligatoire est faite est tenue de fournir à Statistique Canada les renseignements demandés, dûment certifiés exacts, au plus tard à la date prescrite à cet effet par le statisticien en chef et communiquée à la personne, ou dans le délai supplémentaire que le statisticien en chef peut accorder à sa discrétion. »

Renseignements faux ou illégaux

Tel que le prescrit l'article 31 de la loi, qui a été modifié en 2017 pour supprimer les peines d'emprisonnement, l'obligation de remplir un questionnaire du recensement est appuyée par les pénalités suivantes :

Article 31:

- « Est coupable d'une infraction et passible, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, d'une amende maximale de cinq cents dollars, quiconque, sans excuse légitime, selon le cas :
- a) refuse ou néglige, à la suite d'une demande de renseignements faite en vertu de la présente loi :
 - (i) soit de fournir les renseignements demandés dont il a connaissance ou qu'il croit connaître,
 - (ii) soit de les fournir au moment et de la manière fixés par application de la présente loi;
- b) donne, sciemment, des renseignements faux ou trompeurs ou commet toute autre fraude sous le régime de la présente loi. »

Droit constitutionnel

- a. En vertu de l'article 8 de la *Loi constitutionnelle de 1867* (auparavant l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867*), un recensement décennal doit être mené en 1871 et tous les dix ans par la suite.
- b. En vertu de l'article 91, paragraphe 6, de la *Loi constitutionnelle de 1867*, la tenue du recensement incombe exclusivement à l'administration fédérale.
- c. En vertu de l'article 51 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, tel que modifié en vertu de la *Loi sur la représentation (1974)*, le nombre de députés à la Chambre des communes est déterminé à partir des données du recensement décennal.
- d. La formule d'amendement de la *Loi constitutionnelle* dépend des données sur la population tirées du « dernier recensement général » selon l'article 38 de la *Loi de 1982 sur le Canada*.

- e. Un certain nombre d'articles prévoyant des subventions à verser aux diverses provinces ont été adoptés et modifiés au cours des années. Les lois touchées sont les suivantes :
 - L'annexe de la Loi constitutionnelle de 1930, qui remplace les lois de 1907 concernant l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan, prévoit des paiements additionnels calculés à partir des chiffres de population du recensement quinquennal, jusqu'à ce que la population de ces provinces atteigne 1 200 000 habitants. Ces dispositions sont toujours en vigueur.
 - Les avis juridiques remis à Statistique Canada indiquent que l'obligation constitutionnelle de mener un recensement quinquennal dans les provinces des Prairies est en vigueur jusqu'à ce que la population de ces provinces dépasse 1 200 000 habitants. Depuis 1961, la population de l'Alberta dépasse 1 220 000 habitants.
 - En vertu de la partie 26 de l'annexe de la *Loi sur Terre-Neuve de 1949*, le montant de la subvention accordée par l'administration fédérale à la province est établi à partir des chiffres de population du recensement décennal. Cette disposition est toujours en vigueur.
- f. Le nombre de députés représentant l'Alberta et la Saskatchewan à la Chambre des communes a été déterminé en fonction des données du recensement quinquennal de ces provinces une seule fois, lors du premier recensement quinquennal suivant leur création (c.-à-d. en 1906). Par la suite, le nombre de députés a été établi d'après les données du recensement décennal du Canada (*Loi concernant l'Alberta, 1905*, article 6; *Loi concernant la Saskatchewan, 1905*, article 6).

Annexe 1.2 – Différence entre les chiffres du recensement et les estimations démographiques

Le Recensement de la population vise à effectuer un dénombrement complet de la population. Il est toutefois inévitable qu'un certain nombre de personnes ne soient pas dénombrées (sous-dénombrement) et que d'autres personnes, habituellement moins nombreuses, le soient plus d'une fois (surdénombrement).

Afin de déterminer le nombre de personnes ayant été omises ou dénombrées plus d'une fois, Statistique Canada mène des études postcensitaires sur la couverture de la population du recensement à l'aide d'échantillons représentatifs de la population. Les résultats de ces études sont habituellement disponibles deux ans après le jour du recensement. Ces études sont utilisées, en combinaison avec les chiffres du recensement et d'autres sources, dans l'élaboration des estimations démographiques produites par Statistique Canada à intervalles réguliers. Les estimations démographiques sont utilisées dans le calcul des paiements de péréquation et permettent de suivre trimestriellement les tendances de la population canadienne et d'en comprendre les facteurs sous-jacents (p. ex. naissances, décès, immigrants, émigrants et résidents non permanents). Les estimations démographiques diffèrent, le plus souvent à la hausse, des chiffres du recensement en raison du fait que ces chiffres ne sont pas ajustés pour tenir compte du sous-dénombrement ou du surdénombrement.

Annexe 1.3 – Information provenant du Recensement de la population de 2021

Qui est inclus dans la population du Canada?

Le Recensement de la population vise à produire des chiffres pour la population totale du Canada. Cette « population cible » comprend : les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation), les immigrants reçus (résidents permanents), et (depuis 1991) les résidents non permanents. (Les résidents non permanents sont des personnes qui ont demandé le statut de réfugié [demandeurs d'asile], ou des personnes ayant un permis de travail ou d'études et les membres de leur famille vivant avec elles). Toutes ces personnes sont incluses dans la population, pourvu qu'elles aient un lieu habituel de résidence au Canada (voir la section « À quel emplacement les personnes sont-elles dénombrées? »).

La population totale comprend également certains citoyens canadiens et immigrants reçus (résidents permanents) vivant à l'extérieur du pays : les employés du gouvernement travaillant à l'extérieur du Canada, le personnel des ambassades en affectation dans d'autres pays, les membres des Forces armées canadiennes en poste à l'extérieur du Canada, et les membres d'équipage de navires marchands canadiens et leur famille. Ensemble, ils sont désignés comme des « personnes vivant à l'extérieur du Canada ».

Les résidents étrangers sont exclus des données du recensement, notamment les résidents d'un autre pays en visite au Canada de façon temporaire, les représentants du gouvernement d'un autre pays en affectation au Canada et les membres des forces armées d'un autre pays en poste au Canada.

À quel emplacement les personnes sont-elles dénombrées?

Dans le contexte du recensement, on dénombre les personnes selon leur <u>lieu habituel de résidence</u>. Le questionnaire du Recensement de 2021 comprenait des questions et des directives visant à déterminer la résidence exclusive ou principale d'une personne en date du 11 mai 2021. Cet emplacement est ensuite utilisé dans tous les produits de données selon la région géographique. Il sert également à déterminer les personnes qui vivent ensemble dans le même logement, ce qui constitue un aspect important des données du recensement. Pour plus de renseignements sur le lieu habituel de résidence, consultez le <u>Dictionnaire</u>, <u>Recensement de la population</u>, 2021, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Qui est inclus dans les données diffusées de chacun des thèmes?

Les données sont composées de différents éléments selon les divers thèmes de diffusion du recensement. Reportez-vous au tableau A1.3.1 pour voir les différentes unités statistiques et la population d'intérêt selon les thèmes traités dans le cadre du Recensement de la population.

Tableau A1.3.1 Unités statistiques et population d'intérêt pour la diffusion du Recensement de la population de 2021, par sujet

Sujet	Unité statistique	Population d'intérêt maximale disponible
Chiffres de population	Personnes	Population totale
Chiffres des logements	Logements	Logements privés ¹
Type de logement (collectif ou privé)	Logements, personnes	Logements occupés¹ (ou population dans les logements occupés)
Âge, sexe à la naissance et genre	Personnes	Population totale
État matrimonial	Personnes	Population totale
Familles et ménages	Personnes, familles et ménages	Ménages privés (ou population vivant dans les ménages privés, ou familles vivant dans les ménages privés)
Expérience militaire canadienne	Personnes	Population âgée de 17 ans et plus
Langues	Personnes	Population totale
Instruction dans la langue officielle minoritaire	Personnes	Population totale
Revenu	Personnes, familles et ménages	Ménages privés (ou population dans les ménages privés, ou familles dans les ménages privés)
Immigration, lieu de naissance et citoyenneté	Personnes	Population dans les ménages privés
Diversité ethnoculturelle et religieuse	Personnes	Population dans les ménages privés
Logement	Ménages, personnes	Ménages privés (ou population dans les ménages privés)
Peuples autochtones	Personnes	Population dans les ménages privés
Scolarité	Personnes	Population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés
Travail	Personnes	Population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés
Navettage	Personnes	Population occupée âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés
Langue de travail	Personnes	Population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés
Mobilité et migration	Personnes	Population dans les ménages privés

^{1.} Les logements qui sont inoccupés ou occupés exclusivement par des résidents étrangers ou par des personnes qui y habitent de façon temporaire ne sont pas inclus dans la plupart des données sur les logements. La plupart des données sur les logements sont présentées pour les logements privés occupés (occupés par au moins une personne pour qui le logement constitue le lieu habituel de résidence). Cet univers correspond à celui des ménages privés.

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

En règle générale, les thèmes compris dans le questionnaire abrégé qui vise la population « cible » sont offerts pour la population totale. Dans le questionnaire détaillé, des questions supplémentaires sont posées à la population dans les ménages privés, ce qui équivaut à la population totale, à l'exclusion des personnes vivant à l'extérieur du Canada (décrites ci-dessus) et des personnes vivant dans les logements collectifs. Les logements collectifs sont classés comme des logements institutionnels tels que les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers et les établissements correctionnels, ou comme des logements non institutionnels tels que les campements de travailleurs, les hôtels et motels, et les résidences pour étudiants.

Selon les caractéristiques décrites, les données peuvent représenter les unités statistiques suivantes :

- <u>Personne</u> (ou population)
- <u>Logement</u>
- Ménage
- Famille de recensement
- Famille économique

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les unités statistiques précises et la population d'intérêt de chaque variable, consultez le <u>Dictionnaire</u>, <u>Recensement de la population</u>, <u>2021</u>, produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Annexe 1.4 – Répercussions de la pandémie de COVID-19

Cette annexe résume l'effet de la pandémie de COVID-19 sur le Recensement de la population de 2021.

La pandémie de COVID-19 est apparue au Canada au début de 2020 et a touché toutes les étapes du processus du Recensement de 2021, de la collecte des données à la diffusion.

Détermination du contenu

Aucune question n'a été ajoutée au questionnaire du Recensement de 2021 pour recueillir des renseignements sur la COVID-19. Les enquêtes traditionnelles, les enquêtes accélérées, les nouveaux projets de collecte par approche participative, les techniques de modélisation et les approches de panel Web ont permis de produire en temps opportun des données sur la COVID-19 pour les décideurs et les responsables des politiques dans l'ensemble du pays. De plus, Statistique Canada utilise d'autres sources de données en plus des données d'enquête pour fournir des renseignements clés sur les répercussions de la COVID-19 sur différents segments de la société canadienne. Les renseignements fournis dans les questionnaires du recensement devraient correspondre à la situation de chaque personne au 11 mai 2021, à moins d'avis contraire. Cette date de référence fait en sorte que les renseignements recueillis dans le questionnaire dressent un portrait fidèle de la société canadienne à ce moment précis de notre histoire.

Néanmoins, Statistique Canada est conscient que la pandémie de COVID-19 peut avoir eu une incidence sur les réponses à certaines questions du recensement, notamment celles se rapportant à l'emploi, à la scolarité, au navettage et aux dépenses. Les répondants ont reçu pour consigne de choisir des réponses qui reflètent le mieux leur situation ou celle des membres de leur ménage pour la date ou la période en question. Des instructions supplémentaires ont également été fournies dans les fonctions d'aide des questionnaires en ligne.

Collecte

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Statistique Canada a embauché 15 conseillers au Programme de liaison avec les Autochtones pour former le Groupe de travail sur la participation des Autochtones au recensement afin d'appuyer les efforts de mobilisation des communautés autochtones et nordiques pour le Recensement de 2021.

Il a fallu adapter la stratégie de collecte du Recensement de la population de 2021 pour la transformer en un processus sans contact qui garantit la sécurité des répondants et des employés du recensement. Par exemple, le dénombrement anticipé a été annulé pour les communautés des Premières Nations, les établissements métis, les régions inuites et d'autres régions éloignées, et on a insisté pour que le questionnaire du recensement soit rempli en ligne. Aussi, plus de ressources ont été affectées au suivi téléphonique pour réduire le nombre de visites en personne, et une lettre de rappel supplémentaire a été envoyée aux non-répondants en juillet.

De plus, avant le Recensement de la population de 2021, les données relatives aux logements collectifs et à leurs résidents étaient recueillies par les employés du recensement. En ce qui concerne le Recensement de la population de 2021, les employés du recensement n'ont visité aucun logement collectif institutionnel comme les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers, les résidences pour personnes âgées et les centres hospitaliers de soins de longue durée.

Dans le cas des logements collectifs institutionnels, les administrateurs devaient répondre à une série de questions sur leur établissement et remplir le questionnaire du recensement pour les résidents de l'établissement. Si l'établissement tenait des dossiers électroniques contenant les renseignements requis pour répondre aux questions du recensement (p. ex. âge, sexe à la naissance, genre, langues), l'administrateur a joint ces dossiers de façon électronique, peu importe le format, même si certains renseignements n'étaient pas disponibles. Sinon, il devait télécharger un modèle électronique standard et répondre aux questions du recensement pour chaque résident habituel selon ses connaissances.

Les administrateurs de logements collectifs institutionnels ont répondu à une série de questions sur leur établissement et ont fourni des renseignements sur leurs résidents habituels au moyen du questionnaire électronique du <u>Recensement de 2021 : logements collectifs</u>.

Qualité des données

La COVID-19 a présenté certains défis pour la réalisation du Recensement de la population de 2021, mais malgré ces défis, le taux de réponse de la collecte pour le pays dans son ensemble constitue un franc succès, ayant atteint 98,0 % grâce aux Canadiens qui ont rempli leur questionnaire du recensement en pleine troisième vague de la pandémie. D'autres défis uniques ont été affrontés dans les régions nordiques ou éloignées du pays, comme des restrictions relatives aux déplacements, des fermetures de frontières, des périodes de collecte plus courtes et décalées, des incendies de forêt et l'indisponibilité du personnel local. Assurer la santé et la sécurité des Canadiens et des employés de Statistique Canada en adaptant les opérations de collecte de l'organisme tout en préservant la qualité et la fiabilité des données du recensement était une priorité importante pour Statistique Canada.

Diffusion

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur le contenu des produits diffusés, puisqu'elle a ajouté une nouvelle couche d'analyse. Par exemple, les produits analytiques (comme *Le Quotidien*, la série *Recensement en bref* et les infographies) portant sur les chiffres de population, les logements collectifs, les familles, les ménages et l'état matrimonial, le revenu, les peuples autochtones, l'immigration, le lieu de naissance et la citoyenneté, la diversité ethnoculturelle, la scolarité, le travail, la langue de travail, et le navettage ont été enrichis par une analyse décrivant les effets de la pandémie. Ces analyses sont accessibles à partir de la page Web du <u>Recensement</u> et sur la page <u>La COVID-19 sous l'angle des données</u> de Statistique Canada.

Pour en savoir plus sur l'incidence de la COVID-19 sur un domaine spécialisé du recensement, veuillez consulter le guide de référence propre à ce sujet sur la page Web <u>Produits de référence, Recensement de 2021</u>.

Annexe 1.5 – Réserves et établissements partiellement dénombrés

En 2021, un total de 63 subdivisions de recensement définies comme des réserves et établissements ont été partiellement dénombrées. Pour ces réserves et établissements, le dénombrement des logements n'a pas été autorisé ou n'a pas pu être complété pour diverses raisons mentionnées ci-dessous.

Cela représente une augmentation par rapport aux 14 subdivisions de recensement définies comme des réserves et établissements ayant été partiellement dénombrées lors du Recensement de 2016. Les restrictions en matière de santé et de sécurité mises en œuvre pour ralentir la propagation de la COVID-19, de même que les catastrophes naturelles survenues (notamment les feux de forêt ayant entraîné des évacuations), ont contribué au dénombrement partiel de nombreuses réserves et de nombreux établissements.

Les chiffres de population et des logements du Recensement de 2021 ne sont pas offerts pour les 63 réserves et établissements partiellement dénombrés et ils ne sont pas compris dans les totalisations du Recensement de 2021. Les données sur les régions géographiques comptant un ou plusieurs de ces établissements ou réserves font donc l'objet d'une note en ce sens. En raison des données manquantes, les utilisateurs doivent prendre note que les comparaisons (p. ex. les variations en pourcentage) entre 2016 et 2021 pourraient ne pas être précises pour les régions géographiques en cause. L'effet des données manquantes est habituellement très faible pour les régions géographiques de niveau supérieur (Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement). Par contre, il peut être important pour les régions géographiques de niveau inférieur (p. ex. divisions de recensement), où les réserves et établissements partiellement dénombrés représentent une plus grande proportion de la population. Cela est particulièrement vrai pour les régions géographiques de niveau inférieur où une réserve ou un établissement donné a été partiellement dénombré au Recensement de 2021 mais dénombré au Recensement de 2016, et vice versa.

Le tableau 1 présente la liste des réserves et établissements partiellement dénombrés au Recensement de 2021, ainsi que les chiffres de population des deux derniers recensements (le cas échéant).

Le tableau 2 présente, par ordre alphabétique, la liste des réserves et établissements partiellement dénombrés au Recensement de 2021 selon la province, la division de recensement et, le cas échéant, la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement.

Tableau 1 Réserves et établissements partiellement dénombrés en 2021, y compris l'état du dénombrement pour le Recensement de 2021 et les chiffres de population de 2016 et de 2011 (le cas échéant)

Province	Réserves et établissements partiellement dénombrés, 2021	État du dénombrement pour le Recensement de 2021 (raisons pour lesquelles les données sont manquantes)	Population, 2016	Population, 2011
Québec	Listuguj	Permission non accordée	1 514¹	1 865
	Kahnawake	Permission non accordée		
	Akwesasne	Permission non accordée	2 378 ¹	
Kanesatak	Kanesatake	Permission non accordée		
	Doncaster	Permission non accordée		
	Lac-Rapide	Permission non accordée		
P	Pakuashipi	Dénombrement des logements non complété	237	312
	Romaine 2	Dénombrement des logements non complété	977	1 016

Tableau 1 Réserves et établissements partiellement dénombrés en 2021, y compris l'état du dénombrement pour le Recensement de 2021 et les chiffres de population de 2016 et de 2011 (le cas échéant)

Province	Réserves et établissements partiellement dénombrés, 2021	État du dénombrement pour le Recensement de 2021 (raisons pour lesquelles les données sont manquantes)	Population, 2016	Population, 2011
Ontario	Akwesasne (Part) 59	Permission non accordée	1 693¹	
	Six Nations (Part) 40	Permission non accordée		946
	Six Nations (Part) 40	Permission non accordée		6 213
	Walpole Island 46	Permission non accordée	1 589	
	Chippewas of the Thames First Nation 42	Permission non accordée		762
	Oneida 41	Permission non accordée		1 282
	Wahta Mohawk Territory	Permission non accordée		
	Rankin Location 15D	Permission non accordée		
	Goulais Bay 15A	Permission non accordée		
	Obadjiwan 15E	Permission non accordée	0	
	Fort Albany (Part) 67	Dénombrement des logements non complété	1 404	1 520
	Pikangikum 14	Dénombrement des logements non complété		
	Muskrat Dam Lake	Dénombrement des logements non complété	281	260

Tableau 1 Réserves et établissements partiellement dénombrés en 2021, y compris l'état du dénombrement pour le Recensement de 2021 et les chiffres de population de 2016 et de 2011 (le cas échéant)

Province	Réserves et établissements partiellement dénombrés, 2021	État du dénombrement pour le Recensement de 2021 (raisons pour lesquelles les données sont manquantes)	Population, 2016	Population, 2011
Manitoba	Swan Lake 7	Permission non accordée	347	371
	Little Grand Rapids 14	Dénombrement des logements non complété	810	847
	Poplar River 16	Dénombrement des logements non complété	866	848
	Pauingassi First Nation	Dénombrement des logements non complété	3071	388
	Oxford House 24	Dénombrement des logements non complété	1 955	1 864
	Granville Lake	Dénombrement des logements non complété	10	16
	Churchill 1	Dénombrement des logements non complété	324	321
	Pukatawagan 198	Dénombrement des logements non complété	1 844 ¹	1 826
	Brochet 197	Dénombrement des logements non complété	506	406
	Shamattawa 1	Dénombrement des logements non complété	1 019	998
Saskatchewan	Kinoosao-Thomas Clark 204	Dénombrement des logements non complété	10	40
Alberta	Eden Valley 216	Permission non accordée	596	587
	Tsuu T'ina Nation 145	Permission non accordée	2 271¹	1 777
	Big Horn 144A	Permission non accordée	237	134
	Saddle Lake 125	Permission non accordée		
	Stoney 142, 143, 144	Permission non accordée	3 713	3 494
	Stoney 142B	Permission non accordée	10	
	Thebathi 196	Permission non accordée	15	30
	Thabacha Náre 196A	Permission non accordée	28	0

Tableau 1 Réserves et établissements partiellement dénombrés en 2021, y compris l'état du dénombrement pour le Recensement de 2021 et les chiffres de population de 2016 et de 2011 (le cas échéant)

Province	Réserves et établissements partiellement dénombrés, 2021	État du dénombrement pour le Recensement de 2021 (raisons pour lesquelles les données sont manquantes)	Population 2016	Population, 2011
Colombie- Britannique	Peters 1	Dénombrement des logements non complété	30	27
	Barnston Island 3	Dénombrement des logements non complété	49	47
	Hesquiat 1	Dénombrement des logements non complété	5	5
	Refuge Cove 6	Dénombrement des logements non complété	44	72
	Basque 18	Dénombrement des logements non complété	0	5
	Kumcheen 1	Dénombrement des logements non complété	41	39
	Kloklowuck 7	Dénombrement des logements non complété	5	5
	Spences Bridge	Dénombrement des logements non complété	5	0
	Shawniken 4B	Dénombrement des logements non complété	16	15
	Salmon River 1	Dénombrement des logements non complété	39	45
	Canim Lake 1	Dénombrement des logements non complété	228	224
	Lohbiee 3	Dénombrement des logements non complété	91	118
	Canim Lake 2	Dénombrement des logements non complété	5	5
	Chilco Lake 1	Dénombrement des logements non complété	5	43
	Chilco Lake 1A	Dénombrement des logements non complété	25	0

Tableau 1 Réserves et établissements partiellement dénombrés en 2021, y compris l'état du dénombrement pour le Recensement de 2021 et les chiffres de population de 2016 et de 2011 (le cas échéant)

Province	Réserves et établissements partiellement dénombrés, 2021	État du dénombrement pour le Recensement de 2021 (raisons pour lesquelles les données sont manquantes)	Population, 2016	Population, 2011
Colombie- Britannique	Tanakut 4	Dénombrement des logements non complété	15	5
	Lezbye 6	Dénombrement des logements non complété	20	0
	Alexandria	Dénombrement des logements non complété	40	52
	Garden	Dénombrement des logements non complété	5	10
	S1/2 Tsimpsean 2	Dénombrement des logements non complété	88	83
	Omineca 1	Dénombrement des logements non complété	5	10
	Francois Lake 7	Dénombrement des logements non complété	10	10
	Uncha Lake 13A	Dénombrement des logements non complété	10	5

^{..} indisponible pour une période de référence précise

Notes: Permission non accordée: Le conseil de bande n'a pas accordé la permission d'entrer sur son territoire.

Dénombrement des logements non complété : Le dénombrement des logements n'a pas pu être complété pour des raisons telles que des catastrophes naturelles (notamment des évacuations dues à des feux de forêt) et des considérations en matière de santé et de sécurité (notamment des restrictions d'accès mises en œuvre pour ralentir la propagation de la COVID-19).

La définition de la résidence dans une réserve inclut certaines subdivisions de recensement pour lesquelles une Première Nation a signé un traité moderne ou un accord sur l'autonomie gouvernementale qui lui confère la propriété des terres.

Sources: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021, 2016 et 2011.

^{...} n'ayant pas lieu de figurer

^{1.} Cette région géographique a fait l'objet d'un examen officiel des chiffres de population et des logements du Recensement de 2016.

Tableau 2 Réserves et établissements partiellement dénombrés par ordre alphabétique, 2021

Nom	Genre	Province	Division de recensement	RMR/AR
Akwesasne	IRI	Québec	Le Haut-Saint-Laurent	
Akwesasne (Part) 59	IRI	Ontario	Stormont, Dundas and Glengarry	
Alexandria	IRI	Colombie-Britannique	Cariboo	Quesnel
Barnston Island 3	IRI	Colombie-Britannique	Greater Vancouver	Vancouver
Basque 18	IRI	Colombie-Britannique	Thompson-Nicola	
Big Horn 144A	IRI	Alberta	Division No. 9	
Brochet 197	IRI	Manitoba	Division No. 23	
Canim Lake 1	IRI	Colombie-Britannique	Cariboo	
Canim Lake 2	IRI	Colombie-Britannique	Cariboo	
Chilco Lake 1	IRI	Colombie-Britannique	Cariboo	
Chilco Lake 1A	IRI	Colombie-Britannique	Cariboo	
Chippewas of the Thames First Nation 42	IRI	Ontario	Middlesex	
Churchill 1	IRI	Manitoba	Division No. 23	
Doncaster	IRI	Québec	Les Laurentides	
Eden Valley 216	IRI	Alberta	Division No. 6	
Fort Albany (Part) 67	IRI	Ontario	Kenora	
Francois Lake 7	IRI	Colombie-Britannique	Bulkley-Nechako	
Garden	IRI	Colombie-Britannique	Cariboo	
Goulais Bay 15A	IRI	Ontario	Algoma	
Granville Lake	S-É	Manitoba	Division No. 23	
Hesquiat 1	IRI	Colombie-Britannique	Alberni-Clayoquot	
Kahnawake	IRI	Québec	Roussillon	Montréal
Kanesatake	S-É	Québec	Deux-Montagnes	Montréal
Kinoosao-Thomas Clark 204	IRI	Saskatchewan	Division No. 18	
Kloklowuck 7	IRI	Colombie-Britannique	Thompson-Nicola	
Kumcheen 1	IRI	Colombie-Britannique	Thompson-Nicola	
Lac-Rapide	IRI	Québec	La Vallée-de-la-Gatineau	
Lezbye 6	IRI	Colombie-Britannique	Cariboo	

Tableau 2 Réserves et établissements partiellement dénombrés par ordre alphabétique, 2021

Nom	Genre	Province	Division de recensement	RMR/AR
Listuguj	IRI	Québec	Avignon	Campbellton
Little Grand Rapids 14	IRI	Manitoba	Division No. 19	
Lohbiee 3	IRI	Colombie-Britannique	Cariboo	
Muskrat Dam Lake	IRI	Ontario	Kenora	
Obadjiwan 15E	IRI	Ontario	Algoma	
Omineca 1	IRI	Colombie-Britannique	Bulkley-Nechako	
Oneida 41	IRI	Ontario	Middlesex	
Oxford House 24	IRI	Manitoba	Division No. 22	
Pakuashipi	S-É	Québec	MinganieLe Golfe-du-Saint-Laurent	
Pauingassi First Nation	IRI	Manitoba	Division No. 19	
Peters 1	IRI	Colombie-Britannique	Fraser Valley	
Pikangikum 14	IRI	Ontario	Kenora	
Poplar River 16	IRI	Manitoba	Division No. 19	
Pukatawagan 198	IRI	Manitoba	Division No. 23	
Rankin Location 15D	IRI	Ontario	Algoma	Sault Ste. Marie
Refuge Cove 6	IRI	Colombie-Britannique	Alberni-Clayoquot	
Romaine 2	IRI	Québec	MinganieLe Golfe-du-Saint-Laurent	
S1/2 Tsimpsean 2	IRI	Colombie-Britannique	Skeena-Queen Charlotte	Prince Rupert
Saddle Lake 125	IRI	Alberta	Division No. 12	
Salmon River 1	IRI	Colombie-Britannique	Columbia-Shuswap	
Shamattawa 1	IRI	Manitoba	Division No. 23	
Shawniken 4B	IRI	Colombie-Britannique	Thompson-Nicola	
Six Nations (Part) 40	IRI	Ontario	Haldimand-Norfolk	
Six Nations (Part) 40	IRI	Ontario	Brant	Brantford
Spences Bridge	IRI	Colombie-Britannique	Thompson-Nicola	
Stoney 142, 143, 144	IRI	Alberta	Division No. 15	
	IRI	Alberta	Division No. 15	

Tableau 2 Réserves et établissements partiellement dénombrés par ordre alphabétique, 2021

Nom	Genre	Province	Division de recensement	RMR/AR
Swan Lake 7	IRI	Manitoba	Division No. 4	
Tanakut 4	IRI	Colombie-Britannique	Cariboo	
Thabacha Náre 196A	IRI	Alberta	Division No. 16	Wood Buffalo
Thebathi 196	IRI	Alberta	Division No. 16	
Tsuu T'ina Nation 145	IRI	Alberta	Division No. 6	Calgary
Uncha Lake 13A	IRI	Colombie-Britannique	Bulkley-Nechako	
Wahta Mohawk Territory	IRI	Ontario	Muskoka	
Walpole Island 46	IRI	Ontario	Lambton	

^{...} n'ayant pas lieu de figurer

La définition de la résidence dans une réserve inclut certaines subdivisions de recensement pour lesquelles une Première Nation a signé un traité moderne ou un accord sur l'autonomie gouvernementale qui lui confère la propriété des terres.

Source: Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

IRI = Réserve indienne

S-É = Établissement indien

RMR = Région métropolitaine de recensement

AR = Agglomération de recensement

Annexe 1.6 – Variation en pourcentage des chiffres de population et des logements à divers niveaux géographiques

La variation en pourcentage des chiffres de population et des logements est fondée sur les données de 2016, lesquelles pourraient avoir été révisées depuis la publication des chiffres de population et des logements de 2016. Le cas échéant, la révision sera indiquée par un « r » à côté du chiffre. Les chiffres de population et des logements de 2016 pourraient être révisés pour les raisons indiquées ci-dessous.

(1) La délimitation de la région géographique a changé depuis le Recensement de 2016

Si les limites d'une région géographique ont été modifiées, Statistique Canada aurait déterminé l'incidence du changement sur la population et les logements dénombrés lors du Recensement de 2016, et ajusté ces chiffres pour tenir compte des délimitations des régions géographiques du Recensement de 2021. La plupart des révisions apportées aux chiffres de population et des logements de 2016 découlent de ce type d'ajustement.

(2) Un examen officiel des chiffres de population et des logements de 2016 a révélé une erreur

Lorsque Statistique Canada diffuse les chiffres de population et des logements du recensement, les utilisateurs de données mettent parfois en doute la validité des chiffres pour une région géographique particulière, comme une municipalité (subdivision du recensement [SDR]) ou une région inframunicipale (localité désignée [LD]). À la demande des autorités locales, Statistique Canada procède à un examen officiel des chiffres de population et des logements pour ces régions.

En 2016, 147 SDR et 43 LD ont fait l'objet d'un examen officiel des chiffres de population et des logements, lequel a donné lieu à une révision des chiffres en question. En ce qui concerne les tableaux des chiffres de population et des logements du Recensement de 2021 qui présentent des chiffres de 2016, les chiffres de 2016 révisés sont présentés dans les tableaux pour les SDR et les LD et sont utilisés pour calculer la variation en pourcentage entre 2016 et 2021 à ce niveau géographique.

Les chiffres révisés sont présentés sous forme de tableaux pour les SDR et les LD **seulement**. Les chiffres de 2016 pour les autres niveaux géographiques (p. ex. province, territoire, division de recensement) ne sont pas révisés. Par conséquent, l'agrégation des chiffres pour les SDR de 2016 aux régions géographiques de niveau plus élevé (p. ex. divisions de recensement, provinces, territoires et Canada) peut ne pas correspondre aux chiffres présentés pour ces régions géographiques. De plus, la variation en pourcentage pour tous les niveaux géographiques, à l'exception des SDR et des LD, ne tient pas compte de ces révisions.

Annexe 1.7 — Utilisation de données administratives pour imputer les ménages non répondants des régions où les taux de réponse sont faibles

Introduction

Plusieurs adaptations ont été introduites dans le plan de collecte de données du Recensement de 2021 afin d'atténuer l'incidence de la pandémie de COVID-19 et d'autres risques. Statistique Canada a dressé de manière proactive un plan de contingence statistique basé sur l'utilisation sécuritaire, responsable et appropriée des données administratives afin d'appuyer le Recensement de 2021 en cas de perturbations dans la collecte de données. Étant donné que les données du recensement sont souvent la seule source d'information pour certaines sous-populations et petites régions, il était important de maximiser la qualité des données aux endroits où les taux de réponse sont faibles afin d'atteindre l'objectif du recensement de produire des données de grande qualité pour les niveaux géographiques inférieurs. Des données administratives couplées provenant de sources de données fédérales et provinciales ont été utilisées pour améliorer l'imputation des ménages non répondants à l'étape de l'imputation après la collecte de données du Recensement de 2021. Cela a été fait dans les régions où les taux de réponse étaient faibles et pour les logements pour lesquels des données administratives de bonne qualité étaient disponibles. Malgré un recensement généralement fructueux en 2021, certaines régions du pays ont affiché des taux de réponse plus faibles que prévu. Ce plan d'imputation a contribué à l'amélioration de la qualité des chiffres de population et des logements.

Objectifs du plan d'imputation

L'imputation est une méthode statistique qui vise à réduire les biais introduits par la non-réponse. Pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont déterminées et utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses erronées. Le plan d'imputation a été conçu pour utiliser les données administratives couplées de manière sécuritaire, responsable et appropriée en vue d'imputer les données du recensement relatives aux ménages non répondants dans les régions où les taux de réponse étaient faibles, et pour les logements pour lesquels des données administratives de bonne qualité étaient disponibles. L'objectif était de s'assurer de la grande qualité des chiffres de population et des logements dans les régions où la collecte de données avait été perturbée par la COVID-19, une catastrophe naturelle ou de faibles taux de réponse, et d'appliquer la stratégie uniformément et équitablement dans toutes les régions du Canada.

Élaboration du plan d'imputation

Statistique Canada compte de nombreuses années d'expérience dans l'utilisation de données administratives pour assurer la grande qualité que la population canadienne attend des données du recensement. Par exemple, il utilise des données administratives de l'Agence du revenu du Canada (ARC) depuis 2006 pour améliorer l'exactitude des données sur le revenu. Plus récemment, pour procéder au Recensement de 2016, Statistique Canada a utilisé des données administratives pour dénombrer la subdivision de recensement de Wood Buffalo et sa municipalité de Fort McMurray, en Alberta, même si les résidents étaient évacués à cause d'un feu de forêt. Au cours des préparations ayant précédé le Recensement de 2021, Statistique Canada a réalisé une étude pour simuler un plan de contingence statistique au moyen des données du Recensement de 2016. La recherche a utilisé des données administratives pour imputer certains ménages non répondants, comparée à l'utilisation de la méthode habituelle d'imputation par donneur pour tous les ménages non répondants. Pour cette recherche, des modèles statistiques ont été créés afin de déterminer un « ménage » à partir des données administratives et de comparer la qualité des ménages ainsi produits avec les ménages réels du recensement.

Résultats des tests d'imputation fondés sur des données administratives

Les résultats ont montré que l'utilisation de données administratives pour imputer certains ménages non répondants a amélioré la qualité des données relatives aux principaux indicateurs de population et démographiques, comparativement à la méthode habituelle d'imputation par donneur. Par exemple, l'imputation

de ménages entiers (IME) à l'aide de données administratives a amélioré la qualité des chiffres de population et des logements par âge, par sexe à la naissance et à divers niveaux géographiques comparativement à la méthode traditionnelle d'imputation de ménages entiers, qui est basée sur l'imputation par donneur. Les gains dans la qualité des données produits par l'utilisation de données administratives ont été plus prononcés dans les régions géographiques où les taux de réponse étaient inférieurs à 90 %. Des données administratives de bonne qualité, laquelle qualité est mesurée en fonction de la cohérence prévue de ces données par rapport aux réponses du recensement, étaient disponibles pour environ la moitié des ménages non répondants dans la simulation.

Mise en œuvre du plan d'imputation fondé sur des données administratives

D'après les données probantes tirées de la recherche et de la mise à l'essai du plan d'imputation, Statistique Canada a déterminé que des données administratives couplées devraient être utilisées pour appuyer la méthode traditionnelle d'imputation des ménages en entier dans certaines circonstances. Des données administratives couplées ont été utilisées pour maximiser la qualité des données pour les ménages non répondants selon les critères suivants :

- données utilisées au niveau géographique de l'unité de collecte (UC), conformément aux méthodes d'imputation traditionnelles;
- seulement dans les régions où les taux de réponse étaient inférieurs à 90 %;
- seulement pour les logements pour lesquels on avait accès à des données administratives de bonne qualité;
- seulement pour imputer la date de naissance, le sexe à la naissance et le nombre de résidents habituels.

Les calculs utilisés pour déterminer le nombre de résidents habituels étaient aussi fondés sur des répartitions selon la taille du ménage provenant de l'Enquête sur la classification des logements dans les secteurs d'envoi par la poste et de listage/livraison. Autrement, ce nombre est déterminé par imputation par donneur. Comme les ménages qui ont répondu au recensement, les ménages imputés ont été couplés aux données fiscales de l'ARC pour obtenir des caractéristiques de revenu.

Nous avons publié sur notre site Web des renseignements au sujet du plan d'imputation et de l'utilisation de données administratives pour appuyer le recensement. Le plan a aussi été inclus dans le <u>Supplément à l'Évaluation générique des facteurs relatifs à la vie privée de Statistique Canada relatif au Recensement de la population de 2021</u> en mars 2021.

Données administratives

Les données administratives utilisées pour imputer les ménages non répondants provenaient de sources de données fédérales et provinciales déjà fournies à Statistique Canada, comme les données de l'ARC, d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, les fichiers provinciaux de statistiques de l'état civil (naissances et décès), les fichiers de permis de conduire provinciaux et le Registre des Indiens⁵. En l'absence de réponse directe d'un logement dans une région où les taux de réponse étaient faibles, des données administratives de bonne qualité ont été utilisées pour imputer les variables comme la date de naissance, le sexe à la naissance et le nombre de résidents habituels dans le logement.

^{5.} Le Registre des Indiens est le registre officiel qui identifie les Indiens inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Services aux Autochtones Canada est responsable de la tenue à jour du registre.

Date de référence

Pour le Recensement de 2021, la date de référence pour la déclaration de données est le 11 mai 2021. Quant aux ménages non répondants imputés au moyen de données administratives, diverses sources de données administratives ont été utilisées avec une date de référence aussi près que possible du 11 mai 2021 pour simuler une réponse le jour du recensement.

Portée de l'application du plan d'imputation

Le Recensement de 2021 a été un succès, 98 % des Canadiens y ayant répondu. Cependant, comme certaines régions du pays ont affiché des taux de réponse nettement inférieurs au taux national, des données administratives ont été utilisées pour appuyer l'imputation des ménages non répondants dans ces régions. Environ 1 045 UC (sur les quelque 49 000 au Canada) ont obtenu un taux de réponse en deçà de 90 %, disposaient de données administratives de bonne qualité et étaient donc dans la portée de ce plan d'imputation. Approximativement 12 000 ménages non répondants ont été imputés au moyen de données administratives, ce qui représente moins de 0,1 % des logements privés occupés au Canada. Le plan d'imputation était basé sur des données déjà fournies à Statistique Canada et répondait aux normes les plus élevées en matière de protection de la vie privée, de confidentialité et de sécurité des données.

Qualité des données

Pour les chiffres de population et des logements dans les régions où le plan d'imputation fondé sur des données administratives a été mis en œuvre, les données ont été soumises aux mêmes évaluations de la qualité, validations et certifications que l'ensemble des données du recensement. Des mesures supplémentaires ont été prises pour veiller à ce que les chiffres de population et des logements dans les régions où des données administratives ont été utilisées pour l'imputation répondaient aux normes élevées de qualité que l'on attend de toutes les données du recensement. Toutes les variables de recensement obtenues au moyen du questionnaire abrégé et du questionnaire détaillé ont été rigoureusement validées. Pour chaque question du recensement, le taux d'imputation combiné pour l'imputation à l'aide de données administratives et l'imputation traditionnelle par donneur seront présentés à divers niveaux géographiques (voir le chapitre 9 sur l'évaluation de la qualité des données).

Annexe 1.8 – Variabilité des estimations de l'échantillon du questionnaire détaillé du Recensement de 2021

La présente note fournit une comparaison générale de la qualité des estimations du questionnaire détaillé entre les recensements de 2016 et de 2021. Cette comparaison est fondée sur une analyse de la précision des estimations des totaux et des moyennes pour certaines variables communes aux deux recensements. L'analyse est effectuée pour le Canada, les provinces et les territoires. L'indicateur de la qualité fondé sur la variance fourni dans la plupart des tableaux de données contenant des estimations du questionnaire détaillé est l'intervalle de confiance. Les intervalles de confiance sont idéaux pour effectuer des inférences statistiques. Toutefois, le coefficient de variation (c.v.) a été choisi comme indicateur de la qualité fondé sur la variance pour cette analyse parce qu'il convient bien à la comparaison de la précision des estimations dont les tailles diffèrent les unes des autres. Le c.v. d'une estimation d'enquête est le rapport entre l'erreur-type de l'estimation et l'estimation ellemême. Il est exprimé sous forme de pourcentage.

La note présente d'abord certains faits saillants des c.v. pour les estimations du questionnaire détaillé des recensements de 2016 et de 2021 pour le Canada, les provinces et les territoires. Après ces faits saillants, une analyse des c.v. pour 2016 et 2021 est fournie. Les faits saillants et l'analyse sont fondés sur les tableaux, qui présentent les estimations de 2016 et de 2021 ensemble ainsi que leurs c.v. et leurs intervalles de confiance pour neuf caractéristiques.

Faits saillants

Les constatations qui suivent concernent uniquement les variables et les régions géographiques qui figurent dans les <u>tableaux</u>; les résultats ne s'appliquent donc pas nécessairement aux autres variables et régions géographiques.

- Les c.v. de 2021 sont très semblables aux c.v. correspondants de 2016 pour toutes les caractéristiques de la population dans la plupart des régions géographiques présentées dans les tableaux.
- Pour les régions où les c.v. en 2021 étaient relativement élevés comparativement à 2016, les augmentations peuvent être attribuables aux taux de réponse plus faibles au questionnaire détaillé du recensement en 2021 qu'en 2016 dans ces régions.

Analyse des coefficients de variation du questionnaire détaillé des recensements de 2016 et de 2021

Les c.v. sont fournis pour neuf caractéristiques différentes des estimations du questionnaire détaillé des recensements de 2016 et de 2021. Les intervalles de confiance sont également présentés. Les niveaux géographiques présentés sont les suivants : Canada, provinces et territoires.

Pour les caractéristiques et les régions géographiques présentées dans les <u>tableaux</u>, les différences entre les c.v. de 2016 et de 2021 sont généralement assez faibles. Dans 11 des 14 régions géographiques, les différences sont inférieures à 0,1 % pour la majorité des caractéristiques. On s'attendait à ce que les c.v. soient généralement semblables pour 2016 et 2021, puisqu'il n'y a pas eu de changements importants entre les deux recensements quant au plan d'échantillonnage ou aux méthodes utilisées pour produire les poids d'enquête et les estimations.

Les augmentations relativement importantes des c.v. pour le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut peuvent s'expliquer par les taux de réponse au questionnaire détaillé plus faibles en 2021 qu'en 2016 pour ces régions. En moyenne, les taux de réponse au questionnaire détaillé du recensement étaient légèrement plus faibles en 2021 qu'en 2016. Pour le Canada, les provinces et les territoires, ce sont le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut qui ont enregistré les plus fortes diminutions des taux de réponse entre les deux recensements. La non-réponse contribue à la variabilité des estimations et, par conséquent, des taux de réponse plus faibles entraînent généralement des c.v. plus importants.

Même pour les régions géographiques dans les <u>tableaux</u> où les augmentations des c.v. entre les recensements de 2016 et de 2021 sont les plus importantes, les différences sont encore assez faibles. Pour les régions autres que celles présentées dans les tableaux, il est possible que les différences dans la variabilité des estimations entre les deux recensements soient importantes si la région géographique est petite, particulièrement s'il y a eu une grande différence dans le taux de réponse pour cette région. Pour évaluer la qualité des estimations dans des cas d'utilisation particuliers, il est recommandé que les utilisateurs de données examinent la série complète des indicateurs de la qualité des données disponibles. De plus amples renseignements sur les indicateurs de la qualité sont fournis dans les *Lignes directrices sur la qualité des données du Recensement de 2021*, produit n° 98-26-0006 au catalogue de Statistique Canada.